

- Un éditorial de Claude Ryan: l'arrêt de travail à la Sûreté du Québec (page 4)
- L'arrière-plan du conflit chez les policiers provinciaux, par Laurent Laplante (page 4)
- Il faut porter de 8 à 12,5 milliards l'aide au développement, déclare MacNamara (page 9)

Généralement ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum 65.

Québec fait une nouvelle offre

Vers un règlement à la SQ?

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

DRUMMONDVILLE — Réuni hier soir pendant trois heures, le conseil des ministres a décidé de faire une nouvelle offre aux agents de la Sûreté du Québec, en grève depuis dimanche. C'est le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, qui a été chargé par le gouvernement d'agir comme médiateur dans

le conflit. La nouvelle offre en poche, le ministre a quitté Québec après la réunion du conseil et était attendu à Drummondville, où sont assemblés depuis dimanche quelque 2.500 agents, vers 1h30 ce matin. A Drummondville, c'est le conseiller juridique de l'Association des policiers

provinciaux du Québec, Me Jacques Bellemare, qui a fait part aux grévistes de la décision du gouvernement. L'annonce de l'arrivée prochaine de M. Cournoyer a été accueillie par des applaudissements nourris des agents. Au moment de mettre sous presse, à minuit, il restait cependant un point

d'interrogation. Québec est disposé à négocier avec les agents mais à la condition que ceux-ci retournent sans tarder à leurs postes. On ignorait si les policiers accepteraient de se plier à cette demande. "Nous avons une solution honorable et raisonnable à proposer", a déclaré

pour sa part, après le conseil, M. Jérôme Choquette, ministre de la justice, qui a ajouté qu'il serait prématuré de rendre publique la nouvelle offre du gouvernement. Si les agents acceptaient la médiation de M. Cournoyer, celle-ci commencerait dès aujourd'hui à Québec.

Durant toute la journée, les membres de l'APQP ont mis à l'affiche du centre culturel de Drummondville une sorte de music-hall qui a permis à un membre de l'escouade de la moralité de se faire valoir à l'orgue, un autre à la batterie et à plusieurs autres de chanter et de se

Voir page 2: Un règlement ?

Ce qui est au coeur du différend

Le différend qui oppose l'Association des policiers provinciaux au gouvernement porte sur les jours de congé et les vacances durant la période de "l'état d'urgence", du 15 octobre 1970 au 4 janvier 1971.

Durant cette période, les membres de la Sûreté ont reçu leur salaire régulier et ils ont été payés pour les heures de travail supplémentaires au tarif prévu à la convention, soit un montant équivalent à une fois et demie son taux régulier. Donc, le litige ne porte pas sur le temps supplémentaire proprement dit.

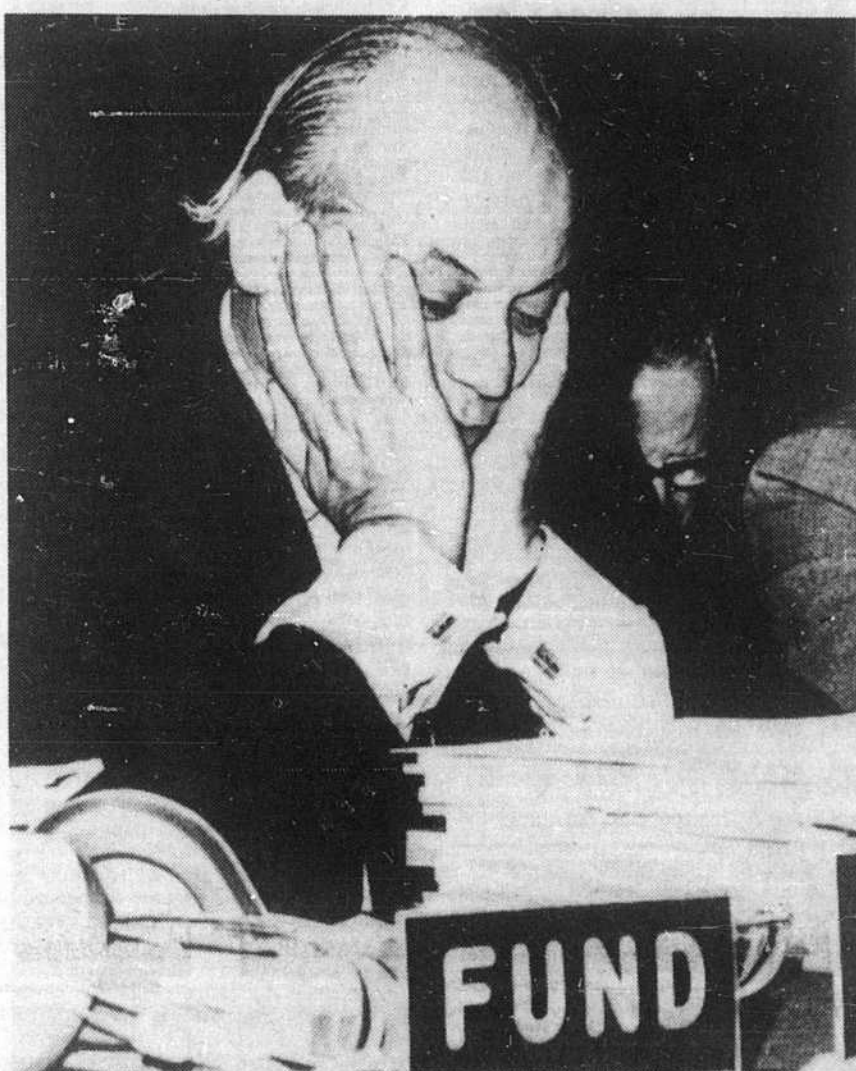
Au début de la crise de l'automne 1970, le directeur de la Sûreté a invoqué l'article 4.08 de la convention qui stipule que "dans les cas d'urgence, le directeur général adjoint ou l'officier supérieur de division ou de sous-division peut changer la cédule, les périodes de congé et les périodes de vacances".

S'autorisant de cet article, la partie patronale reconnaît aux policiers leur droit aux congés et aux vacances, mais en diffère la date. Par la suite, l'Association a réclamé que ces jours de congé et ces vacances soient compensés, non pas en temps, mais en argent et au tarif des heures supplémentaires.

Les deux parties ont soumis leur grief au juge Alan B. Gold qui a donné raison au gouvernement dans une sentence arbitrale rendue le 17 septembre dernier, sentence qui toutefois ne lie pas les deux parties.

Le juge reconnaît que la clause est

Voir page 2: Ce qui est



Le ministre canadien des finances, M. Edgar Benson, à l'ouverture de l'assemblée du FMI. À l'image de la session annuelle, son air pénétré n'est pas exempt d'optimisme prudent. (Téléphoto AP)

L'assemblée du FMI s'ouvre dans un climat d'optimisme prudent

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

WASHINGTON — Malgré les tensions et les affrontements qui opposent les États-Unis aux autres puissances monétaires depuis que le président Nixon a annoncé, le 15 août dernier, un programme de redressement économique et monétaire aussi radical qu'inattendu, c'est dans la sérénité et l'optimisme (optimisme très prudent il va sans dire,

les banquiers le sont toujours) qu'a débuté hier à Washington l'assemblée annuelle des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI).

M. Karl Schiller, co-président du conseil des gouverneurs, et M. Pierre-Paul Schweitzer, directeur général du FMI, ont d'ailleurs tenu à donner le ton. "Un choc d'une telle nature et d'une tel-

le gravité peut jouer un rôle de catalyseur et favoriser une réforme globale", a déclaré le ministre ouest-allemand de l'économie et des finances, après les réverences d'usage à l'endroit des nouveaux membres (la Barbade et les Îles Fidji) et des aspirants membres (Oman et les Samoa occidentales). "Il me paraît encourageant que plusieurs déclarations importantes aient souligné cet aspect de la situation, a poursuivi M. Schiller. Les idées qui naissent aujourd'hui comme des mesures possibles dans le cadre d'un programme de réformes réalistes. Il y a seulement quelques mois, combien d'entre nous auraient cru que la réforme monétaire internationale serait inscrite si tôt à notre ordre du jour?"

Plus sévère, l'exposé de M. Schweitzer a surtout mis l'accent sur les procédures de négociations qu'il convient d'arrêter le plus rapidement possible mais, en soi, l'identification et la ségrégation des divers problèmes posés par les initiatives américaines dans le but d'en planifier la résolution, étaient une marque d'optimisme que le directeur général du FMI a d'ailleurs fréquemment rendu explicite: "Si la situation actuelle est lourde de graves préoccupations, elle fournit une occasion unique de renforcer le fonctionnement et la struc-

Voir page 2: L'assemblée

650 employés touchés

Domtar ne produira plus de papier journal à T-R

TROIS-RIVIERES (PC) — La société Papier journal Domtar Ltée a annoncé hier qu'elle suspendrait, début 72, la production de papier journal à son usine de Trois-Rivières.

La production de papier couché et de variétés spéciales se poursuivra. On estime que l'arrêt de quatre des six machines à papier d'ici à la fin du premier trimestre de 1972 affectera 650 des 1.040 employés de l'usine.

La société précise que cette suspension anticipée de la production de papier journal s'inscrit dans le cadre de ses efforts en vue d'assurer à long terme la prospérité de l'usine où 220 millions ont été investis au cours des dix dernières années.

Le cours flottant du dollar canadien, une baisse dans la demande de papier journal et une nette augmentation du

Voir page 2: Domtar

M. Saint-Pierre à des anglophones

Il n'est pas normal que l'éducation d'un enfant protestant coûte plus que celle d'un catholique

par Gérard LeBlanc

Le seul fait qu'à Montréal on dépense près de \$100 de plus par année pour l'éducation d'un enfant protestant que pour celle d'un catholique, devrait être suffisant pour nous convaincre de la nécessité de réviser les structures scolaires actuelles de l'île de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré hier soir, le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, qui avait été invité par les con-

seils de Montréal et de Lakeshore de la Fédération of Home and Schools Associations à une discussion sur le projet de loi proposant une restructuration scolaire sur l'île de Montréal (bill 28).

M. Saint-Pierre a confié à ses hôtes anglophones que leur crainte de perdre leur identité à l'intérieur d'un système scolaire unifié (le bill 28 propose des

commissions scolaires unifiées) ressemblait beaucoup à celle éprouvée par les Canadiens français à l'intérieur du contexte économique nord-américain ou du contexte politique canadien.

"Si je devais, a-t-il ajouté, sans autre considération certains des arguments et des craintes exprimés à propos du bill 28, j'ai bien peur que je devrais

Voir page 2: M. Saint-Pierre

Québec n'envisage pas de mesures spéciales

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré hier soir que son gouvernement n'envisageait pour l'instant aucune mesure particulière pour faire face à la grève des agents de la Sûreté du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, M. Bourassa a écarté la possibilité que le gouvernement ait recours dans l'immédiat à l'armée ou qu'il réclame une injonction ou encore qu'il convoque d'urgence l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a insisté sur le fait qu'il souhaitait une reprise des négociations et c'est pourquoi son gouvernement a décidé hier soir de faire une nouvelle offre aux policiers par l'intermédiaire du ministre du travail, M. Cournoyer.

À son avis, le directeur de la Sûreté, M. Saint-Pierre, reçoit la plus entière collaboration des corps policiers municipaux, et il n'est pas nécessaire d'unifier sous sa direction ces corps de police.

Le premier ministre a nié catégoriquement que le ministre de la justice, M. Choquette, ait menacé de démissionner si le gouvernement ne maintenait pas une ligne "dure".

Tous les propos de M. Bourassa tournaient autour de la nécessité de reprendre les discussions et sur le sens des responsabilités des policiers. Il a dit qu'il ne fallait pas exagérer le caractère dramatique de la situation, qui n'a à son avis rien de comparable avec l'arrêt de travail des policiers de Montréal il y a deux ans.

Le gouvernement n'a pas l'intention de recourir à un médiateur pour l'instant.

M. Choquette a, de son côté, émis un communiqué dans lequel il dit: "Les rapports qui nous parviennent de toutes les régions de la province indiquent qu'il n'y a aucune raison pour la population de s'alarmer de la situation créée par le débrayage des agents de la Sûreté du Québec."

Le gouvernement, ajoute le ministre, a toujours manifesté son désir de négocier dans un climat de sérénité et il maintient sa dernière offre, malgré le geste des policiers.

Cette offre comportait le paiement à temps et demi des congés annuels durant la crise de l'automne dernier, l'autre moitié étant remise en congés d'ici trois mois.

Cette offre, dit M. Choquette, a été faite en tenant compte non seulement du contrat existant mais avec un souci d'équité, souci que le gouvernement conserve malgré la situation exceptionnelle.

D'une façon générale, les trois partis d'opposition sont favorables aux revendications des policiers provinciaux, et ils

demandent au gouvernement d'être moins intransigeant.

Ainsi, pour M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, le gouvernement a agi de telle sorte qu'il a forcé les policiers à une attitude rigide. Rappelant que lors de la crise de l'an dernier, l'on a beaucoup exigé des policiers, il a dit qu'au-delà de la lettre de la convention collective, il y a l'esprit, et que le gouvernement devrait avoir la "déférence" de payer les agents pour les heures qu'ils ont accumulées.

Voir page 2: Québec

Dix ans de frustration

par Guy Deshaies

DRUMMONDVILLE — Bien plus qu'un conflit strictement relié à des revendications d'ordre salarial, l'affrontement spectaculaire qui oppose présentement les policiers provinciaux et le gouvernement est l'aboutissement de dix années de frustration.

M. Guy Magnan, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, a donné, hier, dans une interview accordée au Devoir, les grandes causes du mécontentement qui règne au sein de la SQ et s'est dit convaincu que ces causes existent toujours, quelle que soit la solution que l'on apportera au problème immédiat qui sert maintenant à justifier le débrayage des policiers de la SQ.

"Nous n'avons plus confiance dans les autorités supérieures de la SQ, dit-il, qui devraient être à la retraite. Ce sont des vieux qui sont dépassés par les événements ou encore ce sont des anciens membres de la RCMP dont l'incompétence est manifeste."

"Nos membres, explique encore M. Magnan, sentent cela et se rendent bien compte que les directives qu'ils reçoivent, en plusieurs circonstances, sont ridicules; ils acceptent difficilement d'avoir ensuite à porter l'odieux des situations qui résultent de directives insensées et parfois contradictoires."

A titre d'exemple, M. Magnan rappelle la manifestation de la LIS, à Saint-Léonard, en 1968, où 400 membres de la SQ, dirigés par deux officiers supérieurs, recevaient des directives totalement contradictoires.

Mais ce mépris des autorités, que M. Magnan qualifie d'incompétentes et cette perte de confiance, désastreuses pour un corps policier, sont venus surtout grâce aux jeunes. Et ils sont nombreux dans la SQ où la moyenne des années de service des membres est de neuf années.

En 1960, M. Josaphat Brunet, ancien membre de la RCMP, entretenait un nettoyage de la PP. Le

Voir page 2: Dix ans

Le rôle des agents de la Sûreté, peu nombreux, demeure important

par Jean-Pierre Charbonneau

Le débrayage massif des policiers de la Sûreté du Québec n'affecte que 20% des effectifs policiers du Québec si l'on s'en tient aux seuls chiffres fournis cet été par le Livre blanc sur la police et la sécurité des citoyens.

Cependant, il serait dangereux d'évaluer la présente situation sans tenir compte du rôle particulier et de l'importance des policiers de la SQ.

A l'heure actuelle, la structure policière du Québec peut s'établir ainsi:

- a) un corps policier provincial, la SQ, ayant comme effectif 3.402 policiers;
- b) 270 corps policiers municipaux permanents groupant 8.274 policiers dont 7.567 permanents et auxquels doivent s'ajouter 922 policiers à temps partiel embauchés occasionnellement par certaines municipalités, ce qui porte à 9.196 le nombre de policiers municipaux du Québec;
- c) un corps policier fédéral, la Gendarmerie Royale du Canada, dont la division "C" établie au Québec compte 646 policiers.

A ces corps policiers il faut ajouter les 150 officiers et constables des ports nationaux, les 155 agents des chemins de fer ainsi que les 8.180 agents privés travaillant pour le compte de 46 agences de sécurité et de 32 agences d'investigations établies au Québec.

Enfin, en vertu de la loi de police, le procureur général peut approuver la nomination de policiers spéciaux. Lors de la crise d'octobre 70, des soldats de l'armée canadienne avaient été assermentés comme policiers spéciaux.

Ainsi, par rapport aux corps policiers "normaux", les 3.261 policiers provinciaux syndiqués ne représentent qu'approximativement 20% des effectifs totaux. Et par rapport à l'ensemble des catégories énumérées, les syndiqués de la SQ ne représentent qu'environ 15% des agents de la paix et des policiers privés du Québec.

Malgré ces chiffres, il est peu proba-

ble que la "grève" des policiers de la Sûreté du Québec puisse être neutralisée par le reste des effectifs policiers toujours en service.

En effet, selon la loi de la Sûreté du Québec adoptée en 1968, ce corps policier assume la responsabilité de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur tout le territoire du Québec, de prévenir le crime et les infractions aux lois, et de rechercher les auteurs des délits et des crimes. Dans le cadre de ce mandat, la SQ exerce principalement trois grandes fonctions: (1)

les enquêtes criminelles, (2) la circulation et (3) l'application de la loi de la Régie des alcools et des lois pertinentes à la moralité ainsi que la loi des explosifs.

Dans le domaine des enquêtes criminelles, la SQ comprend différentes sections d'enquêteurs spécialisés dans les sphères d'activités suivantes: vol de voitures, enquêtes générales, vols à main armée, plongée sous-marine. Ces escouades d'enquêteurs spécialisés qui sont concentrés dans les quartiers

Voir page 2: Les agents

Mexique

Le directeur des aéroports kidnappé et objet de rançon

MEXICO (AFP, AP) — Le directeur général des aéroports du Mexique, M. Julio Hirschfeld Almada, a été enlevé hier matin par une femme et deux hommes armés de mitraillettes, qui exigent une rançon de \$240.000. En apprenant cet enlèvement, le chef de l'État mexicain, M. Luis Echevarría, qui se trouve en voyage officiel dans l'État de Guerrero, a ordonné au ministre de l'Intérieur, M. Mario Moya Palencia, qui l'accompagnait, de rentrer immédiatement dans la capitale pour diriger en personne les recherches. Un vaste dispositif de sécurité a été mis en place dans Mexico et dans ses environs et toutes les sorties de la ville sont rigoureusement contrôlées.

"Le gouvernement agira avec précaution et sans précipitation pour sauver la vie de M. Julio Hirschfeld Almada", a déclaré à son arrivée dans la capitale

M. Moya Palencia. Le ministre a également souligné que "des actes de cette nature ne peuvent être considérés comme des actes de lutte politique".

Le directeur général des aéroports s'occupait ces jours derniers de l'organisation d'un vol que le président du Mexique doit effectuer le 4 octobre pour se rendre à New York où il participera à l'Assemblée générale des Nations unies.

Les ravisseurs se sont rendus au domicile de M. Hirschfeld dans un taxi en ayant menacé le chauffeur avec une mitraillette. Après l'enlèvement, ils ont emmené leur victime à bord du même véhicule qu'ils ont abandonné non loin de là pour monter dans une autre voiture qui les attendait.

Peu de temps après un coup de téléphone anonyme réclamait à la famille de M. Hirschfeld une rançon de trois millions de pesos (environ 240.000 dollars).

suites
de la première
page

UN RÈGLEMENT?

produire en spectacle pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Quelques incidents isolés ont toutefois marqué cette joyeuse journée. Au moins deux photographes, dont celui du Devoir, ont vu leurs pellicules confisquées par des membres de la SQ qui craignaient d'être photographiés individuellement.

Quelques rares membres de la SQ ont aussi été évincés des lieux par leurs collègues à cause de leur état d'ébriété.

Dans la matinée, les policiers ont contribué à une collecte pour le caporal Gilbert Michaud, un des directeurs de l'APPQ, qui est mort dans un accident de la circulation samedi soir alors qu'il se rendait à Drummondville.

Les policiers se sont plutôt distraits à jouer aux cartes, à la balle-molle et à entendre des collègues se produire sur scène. L'un d'entre eux, notamment, l'air gouailleux, genre chanteur de cabaret des années 50, y est allé de vieux succès de Luis Mariano, d'Elvis Presley, tout en ajoutant à son répertoire des chansons grivoises fort appréciées. La salle, remplie à craquer, a répondu plusieurs fois, sur l'air de Taramoum-dié, des paroles comme "on en veut plus d'Choquette" ou "Y'en aura pas d'soldats" et bien entendu "Y'en aura plus de police".

Les policiers ont "passé à savon" un mannequin de M. Jérôme Choquette qui a été déshabillé en quelques secondes et ils ont hué durant au moins deux minutes une fausse nouvelle selon laquelle l'armée canadienne venait les remplacer dans leur travail.

A travers cette atmosphère d'attente, faite de sursauts d'enthousiasme, de périodes de repos, de numéros de music-hall, les policiers ont accueilli par des cris de joie les nombreux télégrammes d'appui de divers syndicats de policiers et autres qui leur ont été communiqués au fur et à mesure.

Au début de l'après-midi, M. Guy Magnan, président de l'APPQ, et Me Jacques Bellemar, ainsi que Me Barré, conseillers juridiques de l'APPQ, ont participé à une tribune radiophonique dont l'enregistrement a été reproduit par la suite pour le bénéfice de la salle.

Partout autour du centre culturel on pouvait voir des policiers étendus soit sur la pelouse ou dans des autos où plusieurs du reste ont passé la nuit.

Aucun incident fâcheux néanmoins n'avait marqué hier soir cette "journée d'études" des policiers à Drummondville.

LES AGENTS

généralistes des divisions de Montréal et de l'Estrie demeurent en disponibilité pour les postes extérieurs au nombre de 110.

De fait, comme le précise le Livre blanc sur la police, les fonctions de la SQ sont assurées dans les territoires et domaines suivants:

- Dans les municipalités dotées de corps de police d'envergure, la SQ n'intervient que sur demande et dans des cas plutôt isolés, sauf en ce qui concerne l'application de la Loi de la RAQ et de certaines lois dont s'occupent les escouades de moralité.

- Dans les territoires dotés de corps de police aux effectifs plus restreints, la SQ intervient dans des cas de crimes majeurs laissant aux sections des enquêtes des petits corps municipaux le soin de s'occuper des enquêtes criminelles mineures.

- Quant aux petits corps policiers qui ne sont pas dotés d'une section d'enquête, la SQ se charge de toutes les enquêtes criminelles dans ces municipalités.

- De plus, dans les municipalités qui ne sont pas dotées de corps de poli-

ce, la SQ effectue les enquêtes criminelles.

Notons aussi qu'une grande partie de la surveillance routière au Québec est assurée par la SQ; dans la région de Montréal, la SQ veille sur les ponts Mercier, Louis-Hippolyte-Lafontaine et Papineau-LeBlanc ainsi que sur les voies rapides des boulevards Décarie et Métropolitain.

Donc, l'absence de plus de 75% des effectifs policiers de la Sûreté du Québec risque de causer de sérieux problèmes dans les régions du Québec où les effectifs policiers sont peu nombreux ou inexistant. A cet égard, signalons que le Québec compte, en 1971, 1.599 municipalités et qu'un relevé effectué par la Commission de police du Québec en date du 31 décembre 1970 révèle que seulement 270 municipalités ont un corps de police permanent et que 308 municipalités embauchent occasionnellement des policiers à temps partiel. En somme, 1.021 municipalités du Québec sont actuellement sans aucune protection.

Cependant, au terme d'une seconde journée de débrayage, on ne signale aucun incident majeur. La circulation sur les routes du Québec est relativement normale, et la criminalité ne semble pas accusée une hausse anormale.

CE QUI EST

exceptionnelle. "Il est possible, dit-il, que lorsque les parties ont rédigé l'article 4.08, elles n'ont pas prévu que ces pouvoirs, sans doute exorbitants, seraient exercés pendant une assez longue période de temps. Il n'en reste pas moins que la clause 4.08 ne fixe aucune limite de temps dès qu'un cas d'urgence existe. L'Association peut peut-être maintenant prétendre qu'elle a fait un mauvais marché, mais c'est précisément le marché auquel elle a librement consenti, et légalement, elle doit s'y soumettre."

Autrement dit, selon l'arbitre, rien dans la convention n'oblige l'employeur à verser en argent l'équivalent des congés et des vacances qui ont été différés en vertu d'un article qui autorise le directeur de la Sûreté à "changer la cédule" dans "les cas d'urgence".

Les policiers estiment à 5.000 le nombre des jours de congés et de vacances ainsi suspendus et différés à l'automne de 1970. C'est l'équivalent d'une somme d'environ \$150.000 s'il s'agit de temps simple et de \$225.000 s'il s'agit d'une rémunération à temps et demi.

Le gouvernement, malgré la décision du juge Gold, a consenti à payer en argent à temps et demi la moitié des jours ainsi accumulés, l'autre moitié devant être prise en temps avant la fin de l'année, après quoi, s'il en reste encore, les jours accumulés seront payés en argent.

Donc, le gouvernement accepte de dépasser la convention mais ne veut pas faire davantage au nom d'un "principe", celui du respect de la convention collective.

A noter, toutefois, que le syndicat n'a pas accepté l'interprétation du juge Gold.

DOMTAR

coût de l'électricité, du mazout, de la main-d'œuvre et des mesures anti-pollution ont entraîné des pertes de près de \$3 millions durant les dix-huit derniers mois.

La Société a insisté, dans un communiqué, sur le fait que les installations de production de papier journal de Trois-Rivières étaient en réalité "rangées dans les boules à mites" et qu'elles feront l'objet de vérifications d'entretien périodique afin de pouvoir être remises en route si les conditions du marché mondial du papier journal et la situation financière de la compagnie rendent la chose possible.

Cette décision du suspendre la production de papier journal touchera environ 590 employés de la production et de l'entretien, ainsi que 65 membres du personnel de bureau et de direction. Domtar explorera les possibilités qu'offrent ses autres usines et collaborera avec les organismes gouvernementaux pour trouver d'autres sources d'emploi. De plus, le régime de conversion industrielle Domtar (R.C.I.D.) contribuera à aider le personnel syndiqué déplacé. Ce régime est financé par Domtar et administré par un comité ouvrier-patronal. Il a été conçu pour aider les employés touchés par une conversion industrielle en leur accordant une aide complémentaire aux programmes d'assistance gouvernementaux. Chaque cas est étudié individuellement par le comité conjoint ouvrier-patronal.

doublé durant cette période de temps. En réponse écrite à une question du député néo-démocrate de Winnipeg nord, M. David Orlow, le ministre de la main-d'œuvre a précisé hier qu'en 1966-67, les bureaux de la main-d'œuvre avaient trouvé des emplois à 840.853 Canadiens. En 1970-71, le nombre d'emplois trouvés est tombé à 648.966. Avant 1966, les bureaux d'emplois étaient régis par le Service national de placement, qui avait trouvé du travail à 960.995 personnes en 1965-66. Cette année, les dépenses estimées des bureaux de placement du ministère de la main-d'œuvre se chiffrent par \$475.554.000 en comparaison à \$313.400.220 en 1966-67. C'est au Québec qu'on a enregistré la plus importante baisse du nombre d'emplois trouvés. Le total québécois est passé de 220.548 en 1966-67 à 148.836 en 1970-71, durant la même période.

Les seules provinces où le nombre d'emplois trouvés est à la hausse sont Terre-Neuve, l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Écosse.

QUÉBEC

Par contre, M. Loubier n'a pas applaudi aux gestes des policiers, mais il demande au gouvernement de mettre un peu plus "d'humanisme" dans ses décisions et déclarations. A son avis, il devrait y avoir moyen de trouver une solution qui pourrait être autre que pénalisatrice et qui ferait l'affaire des policiers.

Quant aux créditistes, ils estiment que le compromis du gouvernement est fort douteux. En ayant une attitude rigide, a dit M. Yvon Brochu, député de Richmond, le gouvernement déprécie publiquement son premier instrument d'ordre et de paix, et il agit comme un agent provocateur.

De même, le Parti québécois ne comprend pas l'entêtement du gouvernement. Il doit payer ses dettes, a noté M. Claude Charron, député de Saint-Jacques, et le paiement du travail supplémentaire en période de crise ou de pré-tendue crise est une de ces dettes. De l'avis du député, le gouvernement a perdu la confiance populaire, et ce qui l'inquiète, c'est que l'on se croit obligé d'y mettre le paquet (exemples: Sogefor, Cadillac) pour obtenir ce que l'on veut de lui.

DIX ANS

salaires moyen à l'époque était de \$1200 par année. Duplessis avait pourtant déjà dit à propos de ces salaires minables que les policiers "intelligents" pouvaient facilement gagner davantage. En 1960, la SQ était donc un réservoir de pots-de-vin, un corps policier corrompu et plus ou moins efficace. Plus de 1300 policiers étaient renvoyés au cours de cette vaste opération de nettoyage et les quelques survivants, sans force, sans ressources, sans association, apeurés, n'allaient pas constituer le noyau contestataire de la future SQ. Puis on se mettait à la recherche de recrues. En moins de cinq ans, 3000 nouveaux policiers entraient au service de la SQ.

Ils n'acceptent plus les directives insensées, le mépris, dit M. Magnan; il sont plus politisés, plus conscients de leurs droits et leur geste aujourd'hui est l'aboutissement de dix années de frustration dans un système administratif plus ou moins inspiré des anciennes méthodes.

La détermination des policiers provinciaux a été retardée toutefois par les débuts difficiles de leur association en 1966 alors que M. Arthur Vachon, aujourd'hui leader d'une quelconque cellule maoïste, devenait le premier président de l'APPQ et, par le fait même, l'un des premiers contestataires de la police à être foudroyé par le ministre de la justice d'alors, M. Claude Wagner.

Le geste que les policiers provinciaux viennent de poser marque un tournant important dans l'histoire syndicale des corps policiers au Québec. Désormais, la domestication cède le pas à la syndicalisation.

"Il n'y en aura plus de contrat de cinq ans, il n'y en aura plus de clause ouverte et on fera des griefs comme les autres syndicats", a dit M. Magnan.

D'autre part, une fois passées les improvisations du 7 octobre 1969 et de la crise d'octobre dernier, les policiers se mettent à établir leur stratégie. "Nous appuierons les policiers de Montréal dans tous les gestes qu'ils pourront poser", déclare M. Magnan.

Selon lui, et durant la grève des policiers de Montréal et durant les événements d'octobre '70, les membres de la SQ, surpris, non préparés, ont répondu aveuglément, comme toujours, à l'appel des autorités. Désormais ils auront appris à politiser le débat, à évaluer la situation et à prendre des initiatives.

"Si, dit M. Magnan, il y avait une autre crise d'octobre, nous ne lancerions pas aveuglément en ne sachant pas d'abord si nous allons être payés".

De tout cela, il ne faut pas croire que les membres de la SQ sont des révolutionnaires québécois. Il suffit de parler avec eux, au hasard, pour constater que leur conscience sociale se limite pour le moment à leurs problèmes à eux. Ils s'identifient très mal aux autres catégories de travailleurs et ils se considèrent à part et un peu comme s'ils étaient les adjoints du pouvoir, ce qu'ils sont de toute manière.

L'ASSEMBLÉE

ture du système monétaire international. Et encore: "Cette gageure proposée à la communauté internationale nous oblige tous à envisager les problèmes actuels sous un angle constructif". Et enfin: "Dans tous ces domaines, il faut aller de l'avant des maintenant avec enthousiasme et la volonté d'aboutir".

Cette volonté d'aboutir, on a enfin des raisons de croire depuis dimanche qu'elle anime vraiment les grands argentiers du monde, ce groupe des dix pays les plus riches qui sert d'exécutif officiel aux FMI. En effet, les ministres des finances des Dix ont confié à leurs suppléants la préparation d'un programme de travail couvrant les problèmes immédiats, qui comprennent, selon le communiqué: "l'ampleur et la méthode d'un réalignement des parités, l'adoption à titre temporaire de marges de fluctuation quelque peu élargies, l'abolition de la surtaxe ainsi que d'autres mesures ne relevant pas des taux de change destinées à améliorer la balance des paiements des Etats-Unis".

On sera peut-être tenté de ne voir là que platitude; mais selon la plupart des observateurs, il est fort encourageant

que le secrétaire américain au Trésor, John Connally, ait accepté d'explorer à la fois "l'ampleur et la méthode" des réalignements de parité: certains y ont même vu une indication que Washington pourrait éventuellement consentir à un relèvement du prix de l'or. "Je ne croyais pas que nous pourrions progresser aussi rapidement", devait confier le ministre canadien des finances, M. Edgar Benson, après la rencontre du groupe des Dix.

Rappelons enfin que dans sa conférence de presse de dimanche, le secrétaire Connally, sans rien abandonner des positions essentielles, s'est montré moins agressif, plus conciliant que jamais depuis le 15 août dernier, surtout depuis l'inquiétante confrontation du groupe des Dix à Londres, la semaine dernière.

Aussi, pour éviter que les gouvernements versent trop rapidement dans la béatitude, les deux confédérations d'hier ont signalé la précarité de la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans le domaine monétaire. "Nous devons nous préoccuper du danger immédiat que représenterait une escalade des politiques protectionnistes restrictives, et nous efforcer d'éviter un conflit international du commerce et des paiements", a averti M. Schiller.

M. Schweitzer a été à la fois plus explicite et plus disert sur la "situation critique" où se trouve le système monétaire depuis le 15 août. Le directeur général du FMI s'est d'abord efforcé de situer les initiatives américaines dans un contexte que toutes les parties pourraient agréer. Voici un exemple parmi plusieurs de cette diplomatie intellectuelle: "Un aspect plus fondamental des perturbations de mai 1971 est le fait que les flux de capitaux sont venus s'ajouter à une situation des paiements internationaux qui était elle-même malsaine, à savoir le déficit fondamental persistant de la balance des paiements des Etats-Unis et les excédents constituant la contrepartie de ce déficit largement répartis entre les autres principaux pays". Coup de chapeau à gauche et puis à droite.

Puis M. Schweitzer a énuméré les quatre paramètres qu'il juge nécessaires pour la recherche d'une solution valable. Tout d'abord, la solution des problèmes que pose la situation actuelle exige selon lui une action internationale concertée et rapide. "Plus l'adoption des mesures nécessaires sur le plan international est retardée, plus grands deviennent les risques de perturbation grave et de discrimination dans les relations monétaires et commerciales. La conception du changement dans une optique fragmentaire ne saurait donner des résultats bénéfiques même pour les pays pris séparément et moins encore pour l'ensemble des pays membres du Fonds".

M. SAINT-PIERRE

réexaminer ma position en tant que membre d'une minorité linguistique à l'intérieur de la fédération canadienne".

Le ministre a toutefois déclaré ne pas avoir à procéder à cette réévaluation, puisqu'il ne partage pas les vues qui conduisent à de telles appréhensions.

Selon le ministre, il y a en effet deux manières de réagir pour les minorités: ou bien se refermer sur soi avec une protection législative, ou bien s'ouvrir à l'enrichissement que procure le contact avec les autres.

M. Saint-Pierre s'est dit partisan de la seconde option, qui permet aux minorités de s'affirmer en étant exposées "au vent froid des idées étrangères" (to the cold wind of foreign ideas).

La Fédération of Home and Schools avait invité le ministre pour obtenir certains éclaircissements avant de mettre la dernière touche au mémoire que cette association doit présenter vendredi devant la Commission parlementaire sur l'éducation.

M. Saint-Pierre a souligné les raisons motivant un changement dans les structures scolaires de l'Île de Montréal: il a résumé les principaux changements proposés par le bill 28 et a répondu à certaines des critiques formulées contre ce projet de loi.

Il a qualifié d'injuste l'accusation du Front commun des anglophones qui se sont élevés contre "l'adoption à la vapeur du bill 28".

"Si le projet de loi 28, a-t-il dit, n'a pas été déposé avant le 7 juillet, c'est que sa rédaction n'était pas terminée avant cette date".

Citant le journal des débats de l'Assemblée nationale, M. Saint-Pierre a également réfuté ceux qui l'avaient accusé d'avoir changé, à la dernière minute, les dates des séances de la Commission parlementaire (de la mi-octobre à la fin de septembre).

Il a par ailleurs promis d'ajouter deux journées supplémentaires à la session de la Commission en octobre.

Après l'exposé du ministre, les participants (environ 200) ont été invités à lui poser des questions sur le bill 28 et sur les modifications qu'on pourrait lui apporter.

Une participante a soulevé la désapprobation de plusieurs autres lorsqu'elle a transformé sa question en une réquisitoire contre le gouvernement libéral.

"Comment, a-t-elle dit, peut-on avoir confiance en un gouvernement que nous" avons élu et qui a depuis voulu imposer l'unilinguisme français et le français langue de travail?"

Elle a été interrompue par des participants qui ont exigé qu'elle formule une question et cesse son discours. Elle a toutefois été chaleureusement applaudie par une bonne partie de l'auditoire.

LE CONSEIL

Suite de la page 3

Ces trois programmes nécessiteront des investissements de près de \$2.7 millions. Avant d'être mis en œuvre, ils devront être ratifiés par la Société d'habitation du Québec et par le con-

seil des ministres. La mise de fonds de la Ville dans chacun d'eux sera de 5%, le reste étant payé par les gouvernements provincial et fédéral.

Par ailleurs, le Conseil a accru la sévérité des amendes pour les personnes qui enfreindraient plus d'une fois dans une période de 12 mois, la même disposition d'un règlement se rapportant à la paix, l'ordre, la sécurité et la santé publique; pour une deuxième infraction, l'amende sera d'au moins \$100 et d'au plus \$500 et pour toute infraction subséquente d'au moins \$500 et d'au plus \$1.000.

Le seul conseiller municipal qui a émis une opinion au cours de la séance d'hier a été le conseiller Robert qui a fait une sortie sur le visage français de Montréal et sur le côté disgracieux de l'appellation "Le Décarie Plaza Hôtel". Son intervention n'a suscité aucun commentaire.

IL FAUT

Suite de la page 3

création d'un conseil scolaire régional.

Le syndicat montréalais des enseignants propose cependant des modifications importantes, particulièrement en ce qui a trait aux garanties accordées à la minorité anglophone et à la distribution des pouvoirs entre les commissions scolaires, le conseil scolaire régional et le ministère de l'éducation.

Selon M. Chagnon, le projet de loi 28 accorde aux anglophones montréalais des privilèges et des garanties d'un nombre et d'une portée tels qu'il devrait s'intituler: "Loi scolaire de la minorité anglophone de Montréal". "Et d'ici quinze ans, a-t-il ajouté, cette minorité deviendra la majorité".

Alors qu'il devait atténuer la portée de la loi 63, le projet de loi 28 devient, selon l'Alliance, les dents et les armes de "cette loi inique". On ajoute que le dédoublement des services et des nominations "établiront un véritable système bilingue à l'intérieur de commissions scolaires officiellement unifiées".

Considérant que la réforme scolaire de l'Île de Montréal doit être avant tout axée sur "les droits fondamentaux de la majorité", le mémoire de l'Alliance demande:

- d'abroger immédiatement la loi 63;
- de proclamer et d'implanter au Québec l'unilinguisme français et le français comme langue de travail;

- de réserver l'accès aux écoles anglaises à ceux qui sont déjà établis au Québec et qui ont déjà opté pour ces écoles, mais à deux conditions: 1) que ces écoles soient tenues d'assurer une connaissance d'usage du français; 2) que les futurs immigrants soient obligés d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises.

En plus de proposer l'abolition des 42 commissions scolaires catholiques et protestantes actuelles et leur remplacement par 11 commissions unifiées, le projet de loi 28 prévoit la création d'un conseil scolaire régional pour l'Île de Montréal.

Le mémoire de l'Alliance considère que le projet de loi 28 accorde trop de pouvoir aux commissions scolaires et au ministère de l'éducation et pas assez au Conseil scolaire.

L'Alliance demande en effet que le Conseil scolaire "ait les pouvoirs lui permettant d'être une véritable autorité scolaire régionale, en particulier sur tous les aspects administratifs et financiers. Les commissions scolaires: de leur côté, viseraient surtout à assurer une décentralisation pédagogique au sein de l'Île: elles ne devraient donc avoir que les pouvoirs pertinents à cette fonction."

On demande également l'abolition de toutes les mesures "visant à permettre au gouvernement d'implanter sur tout l'enseignement public montréalais une tutelle totale, rigide et généralisée."

Le mémoire souligne l'importance de permettre au Conseil scolaire régional d'exercer "un contrôle presque absolu sur les revenus scolaires de toute l'Île et sur la redistribution de ces revenus entre les commissions scolaires; le conseil régional doit en outre avoir un droit de regard sur l'utilisation des fonds publics mis à la disposition des commissions".

"Autrement, a dit M. Chagnon, la redistribution plus équitable des richesses et des services à travers l'Île risque de devenir un leurre: les revenus seront centralisés au niveau du conseil régional mais la majorité francophone sera encore à la merci de la minorité anglophone."

L'AFFAIRE

Suite de la page 3

teur, par la création d'une nouvelle corporation d'Etat, etc.

Dans son mémoire d'une trentaine de pages, la CSN propose une solution au conflit en trois points. On y recommande la reconnaissance du "régime syndical autonome sous une forme ou sous une autre".

Après quelques hésitations, M. Pepin a consenti à s'exprimer en anglais et il a dit, au bénéfice du réseau CTV, que la marche des employés de Lapalme continuera et que cela était important pour eux.

"Nous avons la justice pour nous", a lancé enfin M. Pepin, visiblement exaspéré.

Le premier ministre Trudeau ne s'est pas présenté devant les journalistes. Il a choisi de sortir par la porte arrière de l'ancienne gare d'Ottawa transformée en centre de conférence.

C'est le ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, qui a été chargé de donner le point de vue du gouvernement.

M. Côté, les mains tremblantes dans les poches de sa veste, a répété que la question de principe était pour lui réglée et qu'il s'empressait d'engager les employés sur une base individuelle dès qu'un poste est ouvert dans la fonction publique.

M. Côté a regretté que les ex-employés de Lapalme aient refusé l'offre gouvernementale du 17 décembre 1970, ajoutant que la négociation concernant la reconnaissance de l'unité syndicale aurait pu se faire à l'intérieur de la fonction publique.

Ainsi qu'il l'a fait précédemment, M. Côté a accusé la CSN d'exploiter la situation pour favoriser un "mouvement politique".

M. Côté a toutefois refusé de préciser sa pensée à ce sujet et de nommer les "mouvements politiques ou les partis politiques" que la CSN favoriserait.

Le ministre a souligné en outre que 130 ex-chauffeurs de Lapalme avaient déjà été engagés dans la fonction publique et que cinquante autres avaient fait une demande d'emploi. Il a d'autre part affirmé qu'il étudierait toute proposition de la CSN qui n'impliquerait pas le renvoi des remplaçants engagés par le ministère et qui font maintenant partie de la fonction publique.

"J'aimerais régler la question dès maintenant, mais je n'ai pas d'emplois disponibles", a-t-il dit.

M. Côté a enfin affirmé que le conflit est maintenant "entre la CSN et les anciens chauffeurs, faisant ainsi allusion à la récente décision du bureau confédéral de la CSN, renversée depuis, de ne plus subventionner les chauffeurs."

Hier matin, les "gars de Lapalme" déambulaient comme à l'accoutumée et un char allégorique portant des slogans à l'appui de leur cause a circulé momentanément sur l'esplanade du Parlement et dans la ville d'Ottawa.

Six ministres représentant des circonscriptions québécoises ont participé à la rencontre qui a duré une heure environ. Les principaux dirigeants de la CSN, dont MM. Raymond Parent, secrétaire général, étaient présents. Le Conseil central de Montréal était représenté quant à lui par son trésorier, M. Gilles Beaulieu. Le président du Conseil de Montréal, M. Michel Chartrand, n'était pas présent.

Certains de ces dirigeants syndicaux ont affirmé, à la sortie de la réunion, que M. Trudeau a été particulièrement intrusif en ce qui concerne la réouverture des négociations de fond.

Il a affirmé, selon eux, qu'il ne changerait pas d'idée là-dessus, "même si les dirigeants de la CSN devenaient tous membres du FLQ".

Dans sa conférence de presse, M. Parent a dit espérer, quant à lui, que le gouvernement revienne sur sa décision.

"Quand il y a une force suffisante, les gouvernements changent parfois d'avis", a-t-il conclu.

LE MYSTÈRE

Suite de la page 3

quête la grève des agents de la Sûreté du Québec. La question est trop délicate, a-t-il dit, en ajoutant que si la police de Hull avait besoin d'aide dans son enquête, elle l'aurait.

La commission des écoles catholiques de Hull a d'autre part annoncé hier que dorénavant, les parents qui voudraient que leurs enfants quittent l'école avant les heures devront venir les chercher en personne et non appeler l'école pour demander que leur fils ou leur fille soit envoyé à la maison.

C'est par un tel stratagème jué que le jeune Gilles Leblanc a quitté l'école avant la sortie des classes. Peu après neuf heures, la direction de l'école avait reçu un téléphone d'un homme se faisant passer pour le père de l'enfant et demandant qu'il soit envoyé chez lui immédiatement, où une urgence s'était produite. Une heure après, la famille Leblanc recevait le premier appel du ravisseur.

DES CITOYENS

Suite de la page 3

dans les rues de la ville.

- Libéralisation de l'usage des parcs et décentralisation des loisirs.

- Collaboration avec les deux commissions scolaires locales dans le domaine des loisirs; développement loisirs organisés avec le concours d'éducateurs spécialisés.

- Etudes pour la construction de logements à loyer modique.

- Préservation du site, activation du plan d'urbanisme, notamment dans la rénovation de l'habitat.

- Mise-sur-pied de garderies pour les enfants des femmes qui travaillent à l'extérieur de leur foyer.

Dans un communiqué à la presse, le comité provisoire affirme: "Selon la composition du nouveau conseil municipal, nous resterons dans le statu quo actuel ou nous nous engagerons dans une phase démocratique de rénovation centrée sur les besoins de la majorité des citoyens, une phase où l'accent sera mis sur les priorités sociales."

Si le comité de citoyens ne réussit pas à obtenir la majorité des sièges du prochain conseil, son but sera alors de surveiller étroitement les activités des élus, a enfin précisé Me Robert.

VALLIÈRES

Suite de la page 3

printemps dernier.

Plusieurs autres causes ont dû être reportées à plus tard, à la suite de l'arrêt de travail de 24 heures déclenché par la Sûreté du Québec.

Habituellement, des membres de la SQ veillent au transport des détenus depuis les centres de détention jusqu'aux tribunaux. Mais aucun n'était au travail lundi.

Des policiers d'une agence de sécurité privée patrouillaient les corridors du Palais de justice, pendant que le tribunal étudiait les cas d'accusés en liberté sous cautionnement.

Vous deviendrez bilingue chez LPS,

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

LPS® MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure.

- LPS® QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allée

LPS® TORONTO 362-6551 - Simpson Tower, 401 Bay St.

plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs.
Faites un essai gratuit et comparez.

Le projet mérite l'adhésion du PQ, dit Claude Charron

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le Parti québécois voterait pour le principe (en deuxième lecture) du projet de loi concernant la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal; mais il soumettra une série d'amendements visant à accentuer la démocratisation du système scolaire.

C'est ce qu'a fait savoir hier le porte-parole du parti en matière d'éducation, M. Claude Charron.

La commission parlementaire de l'éducation entend ce matin une série de trois jours d'audiences sur cet important projet de loi.

Le député de Saint-Jacques a noté que le principe de l'unification des commissions scolaires sous un conseil scolaire fort est un pas vers le rétablissement des droits de la majorité, et qu'à cet égard, il mérite l'adhésion du PQ.

Dans une analyse du projet lui-même, M. Charron propose divers amendements.

Ainsi, le comité d'école devrait être ouvert à toute personne, et non aux seuls parents; mais ces derniers conserveraient le droit de choisir les membres du comité d'école. De même, ce comité devrait avoir des attributions précises.

Quant au second palier, celui de la commission scolaire unifiée, l'efficacité du conseil serait plus grande si le nombre de commissaires était de neuf au lieu de quinze.

M. Charron en a contre ce qu'il appelle "la dissection du suffrage universel" et rappelle que le conseil des commissaires n'a pas pour fonction de maintenir un équilibre linguistique, mais bien d'assurer le bon fonctionnement du système d'éducation.

Le Parti québécois déplore d'autre part que le ministre de l'éducation intervienne directement dans le choix des membres du troisième palier de la structure, celui du conseil scolaire et du comité exécutif de l'île de Montréal. En principe et par principe, dit-il, il est préférable que la population choisisse seule tous les membres du conseil.

Au sujet du financement, il soumet qu'il devrait se faire par un impôt progressif sur le revenu.

M. Charron a résumé son opinion et celle de son parti en disant qu'il souhaite la centralisation administrative et la décentralisation pédagogique; et le PQ est prêt à faire une grosse lutte en ce sens.

Un mémoire de l'Alliance des professeurs

Il faut modifier le projet 28 au profit des francophones et l'adopter sans délai

par G rald LeBlanc

Tout en demandant l'adoption sans d lai du projet de loi sur la restructuration scolaire de l' le de Montr al (Bill 28), l'Alliance des professeurs de Montr al recommande la suppression des "privil ges et garanties inacceptables" qui y sont conc d s aux anglophones.

Contenant 75 pages et 45 recommandations, le m moire que l'Alliance doit pr senter aujourd'hui devant la Commission parlementaire de l' ducation, a  t  rendu public, au cours d'une conf rence de presse donn e hier par le pr sident de ce syndicat, M. Robert Chagnon.

Pr s de 25 organismes ont d j  indiqu  leur intention de se pr senter devant la commission qui si gera aujourd'hui et demain, ainsi que jeudi si n cessaire. Le ministre de l' ducation, M. Guy Saint-Pierre, a de plus indiqu  qu'il t n ra d'obtenir une journ e additionnelle pour les "retardataires" qui n'ont pas eu le temps de pr parer leurs m moires.

Bien que consid rant le projet 28 comme "un outil de repl trage plut t qu'un instrument de v ritable r forme", M. Chagnon a d clar  que l'Alliance favorisait une adoption rapide de ce projet de loi apr s lui avoir apport  des

"amendements nombreux et importants". "Consid rant a-t-il dit,   quel point cette r forme de l'enseignement public montr alais s'impose avec urgence, consciente des progr s importants que le projet de loi 28 accomplit, convaincue qu'il est possible d'am nder substantiellement ce projet de loi pour en faire une loi acceptable, l'Alliance est

favorable   son adoption. Elle demande m me au gouvernement de ne pas retirer ce projet de loi et de ne pas c der aux pressions et au chantage des extr mistes catholiques, et surtout, anglophones."

Le m moire de l'Alliance appuie plusieurs des mesures pr conis es par le bill 28: le regroupement des com-

missions scolaires et l' tablissement de commissions scolaires unifi es; l' lection des commissaires d' coles; la cr ation possible d' coles non confessionnelles et l'int gration, sur une base institutionnelle, des parents   la vie de l' cole; la centralisation des ressources financi res   travers l' le et la

Suite   la page 2

Malgr  une rencontre CSN-Trudeau

L'affaire des "gars de Lapalme" continue d'appara tre sans issue

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — La r union du bureau conf d ral de la Conf d ration des syndicats nationaux et des principaux minist res f d raux qu b cois, y compris le premier ministre Trudeau, tenue hier matin pour discuter du probl me des anciens chauffeurs postiers de la compagnie Lapalme, s'est termin e par un  ch c retentissant, les deux parties s'accusant mutuellement de n gocier de mauvaise foi.

  la sortie de cette r union,   midi, le pr sident de la CSN, M. Marcel Pepin, le visage d fait et suant   grosses gouttes, a dit que la r union n'avait absolument rien donn  parce que le premier ministre Trudeau a refus  de reprendre le d bat sur le fond du probl me qui consiste   reconn tre d'une mani re ou d'une autre, l'unit  de n gociation des employ s de Lapalme.

"La temp rature, au cours de la r union, a  t  assez  lev e", a dit M. Pepin. Se corrigeant, M. Pepin a lanc  que le climat a  t  "fret".

Le chef syndical a dit que le premier ministre Trudeau s'est montr  surpris de constater que le bureau syndical pr sente un m moire qui touche   la question de fond. M. Trudeau, a-t-il dit, se serait attendu   ce que la r union se d roule plut t   bat ns rompus. Il aurait cru, de m me, que la r union faisait suite   l'invitation impr vue qu'il avait faite lui-m me aux "gars de Lapalme", il y a deux semaines, sur l'esplanade du Parlement.

M. Pepin a voulu souligner que le bureau conf d ral, sorte d'ex cutf  largi de la CSN, avait demand  de rencontrer les minist res f d raux avant que M. Trudeau n'invite les chauffeurs   venir le rencontrer.

Devant cet  ch c, M. Pepin a dit que la bataille va donc continuer de plus

belle et que le fonds de secours de ces employ s sera consid rablement augment .

M. Pepin a pr cis  que le conflit pourrait  tre r gl  de plusieurs fa ons, notamment par la nomination d'un m dia-

Suite   la page 2

Des citoyens d'Outremont tenteront de d loger le maire Pierre Desmarais

par Pierre Richard

En pr vision de l' lection du 7 novembre prochain, un groupe de citoyens d'Outremont a d cid  de s'engager dans l'action politique municipale et de tenter de mettre sur pied une  quipe de candidats qui fera la lutte au maire Pierre Desmarais II et aux conseillers municipaux actuels.

Le but principal de cette initiative, a expliqu  hier, Me Ga tan Robert, porte-parole du groupe, est de former un conseil municipal qui soit repr sentatif de la majorit  de la population d'Outremont, c'est- dire un conseil qui d fende les int r ts des locataires et des petits propri taires.

Jusqu'ici, soutiennent les repr sentants de ce groupe, le conseil municipal  tait compos  exclusivement de propri taires qui d fendaient plus particulièrement les int r ts et privil ges du groupe restreint de citoyens qu'ils repr sentent, soit un tiers de la population.

Ce groupe compte surtout sur le fait que la nouvelle loi des municipalit s a profond ment modifi  la composition du corps  lectoral en accordant le droit de vote   tous les citoyens de 21 ans et plus; selon les estimations du groupe, 5,472 locataires s'ajouteront aux 3,657 propri taires.

La premi re  tape que ce groupe s'est fix e, est la mise sur pied d'un Comit  de citoyens d'Outremont. Pour

ce faire, il invite tous les citoyens de cette ville   participer   une assembl e publique, demain soir   20 heures,   l' cole Sainte-Madeleine d'Outremont.

Outre la formation du comit  de citoyens, cette assembl e portera sur la d finition des grandes lignes d'un programme d'action politique municipale et sur la possibilit  de pr senter une  quipe de candidats   l' lection du 7 novembre.

Le comit  provisoire des citoyens d'Outremont a esquiss  un programme d'action municipale qui pourrait servir de plate-forme  lectorale. Voici

les grands points de cette  bauche:

- Etablissement d'une r gie municipale des loyers avec un service de conseillers   la disposition des locataires.

- Meilleure r partition du budget municipal en fonction de priorit s sociales. Ceci impliquerait une diminution du budget de la police; selon Me Robert, Outremont est la ville qui d pense proportionnellement le plus au Qu bec pour son service de police, soit 29% de son budget total.

- Stationnement nocturne des voitures

Suite   la page 2

Vallières disparu, les proc dures sont retard es

Les proc dures contre Pierre Valli res ont  t  report es   plus tard, soit jusqu'  ce que la police parvienne   retracer l' crivain r volutionnaire.

Valli res, auteur de N gres blancs d'Am rique, devait compar tre hier pour r pondre   des accusations de conspiration s diteuse et d'avoir encourag  d'autres personnes   l'enl vement et au meurtre.

On a vainement appel  son nom, hier en cour.

Un mandat d'arrestation a  t  lev  contre lui, plus t t ce mois-ci, quand Valli res ne s'est pas pr sent  devant le tribunal le jour o  l'on devait fixer la

date de son proc s.

Valli res a pass  la majeure partie des quatre derni res ann es en prison, attendant d' tre amen  devant les tribunaux pour r pondre   diverses accusations reli es aux activit s terroristes.

Il avait  t  remis en libert  sous cautionnement en juin. Il avait d pos  une caution de \$950 pour retrouver sa libert  jusqu'  son proc s pour conspiration s diteuse et \$500 en attendant la d cision d'un tribunal sup rieur sur sept accusations d'outrage au tribunal, port es contre lui lors de pr sences ant rieures en cour.

Deux autres hommes accus s en m me

temps que lui de conspiration s diteuse, le professeur Charles Gagnon et l'ancien employ  de la radio, Jacques Larue-Langlois, ont  t  acquitt s le

Suite   la page 2

aujourd'hui

C'est aujourd'hui que s'ouvre,   l'h tel Reine-Elizabeth, le congr s de l'Union des municipalit s de la province de Qu bec.

Ouverture de l'enqu te sur l'administration municipale de Saint-L onard.

  12h30, M. L o Dorais, recteur de l'universit  du Qu bec, est le conf rencier invit  du Club Rotary de Montr al,   l'h tel Reine-Elizabeth. M. Dorais traitera de "l'universit  de demain".

  15h30, aux Cin mas unis du Qu bec, 5887 Monkland, premi re nord-am ricaine du film "Pr sence des extra-terrestres" de Ein Harald Reinl.

  17h30, Fides lance deux ouvrages: Ethique de la rencontre sexuelle, de Guy Durand, et L'engagement de l'Eglise dans la r volution, d'apr s Martin Luther King, de G rard Gaudreault.

  18h30, Mme Brigitte Prieng, journaliste fran aise, est l'invit e du Cercle des femmes journalistes au Club Canadien, rue Sherbrooke.

  19h30, au 5450,   avenue   Rosemont, r ception en l'honneur du patriarche Antnius, de l'Eglise copte orthodoxe.

Faites installer les GOUTTI RES HO-DO

Galvanis    Cuivre   Aluminium
Email 
ESTIMATION GRATUITE
MONTR AL 322-4160
QU B C 872-9244
PRIMEAU M TAL INC.

Suite   la page 2

CLOISONS DE BUREAU    CRANS AMOVIBLES

Pouvant servir � tous les besoins: se posent facilement; fonctionnelles et d�coratives.	Choisis par les maisons d'enseignement pour leur efficacit�, contre les bruits et pour leur solidit�.	Fabriqu�es depuis une quinzaine d'ann�es; �rig�es dans des centaines d'endroits.
B�tis � partir d'aluminium profil� fini anodis�; panneaux de gypse standards ou d�coratifs.	Divisions accept�es pour bureaux de finance, institutions bancaires, caisses populaires, bureaux g�n�ral.	Ont pr�ouv� leur efficacit�, et leur apparence.

M.B LANGER
Designers - D corateurs dipl m s

FABRICANTS D' B NIST RIE   BOIS RIES ARCHITECTURALES   RENOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES   MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montr al 326, T L. : 274-3671

UNIVERSIT  DU QU B C
  Montr al

COURS DU SOIR POUR ADULTES

PSYCHOLOGIE

Psychologie de la personnalit 
Existence et personnalit 
Psychologie de l'enfant
Psychosociologie et relations humaines

D BUT DES COURS
4 octobre 1971

D PLIANTS
SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury
Montr al 111
T l. : 876-3030

Service de Formation Culturelle et Professionnelle

COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps.
- Lisez de 3   10 fois plus vite, avec bonne compr hension.
- Am liorez votre m moire.

Dur e - 7 semaines
1 soir par semaine

  PRIX  TUDIANT

D but :
Jeudi 30
septembre 1971
d'autres sessions
en octobre

  proximit  de l'Universit 
Pour renseignements et inscriptions
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
T L. : 737-1266

VIENT DE PARA TRE...

AUX  DITIONS DU JOUR

LE ROI JAUNE

par LOUIS-PHILIPPE H BERT

- Dans la nouvelle collection de "Proses du J ur"
- Un livre  trange, des personnages fascinants
- Par l'un des jeunes auteurs qu b cois les plus talentueux
- Illustr  d'une soixantaine de dessins de M th line Lanct t

En vente partout au prix de \$4.00 - Distribue par le Service des Messageries des  ditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montr al 129 - Tel. : 849-8328. (si la ligne est occup e : 849-2228)



éditorial

L'arrêt de travail à la Sûreté du Québec

Quand l'on mesure la gravité extrême du geste posé en fin de semaine par les membres syndiqués de la Sûreté du Québec, on ne peut s'empêcher d'être frappé par l'énorme disproportion entre la nature du litige et les répercussions possibles de l'arrêt de travail des policiers.

En fin d'après-midi hier, il n'était encore survenu, à notre connaissance, aucun événement tragique dont les conséquences pussent être directement imputées à la grève des policiers. L'arrêt de travail faisait cependant planer sur la population du Québec des dangers tels qu'on ne voyait aucune raison pouvant en justifier la prolongation.

Certains verront dans le geste des policiers un manquement si grave à la loi et à leur serment qu'il doit être suivi d'une réprobation sans réserve et des plus sévères sanctions. Nous préférons voir dans le débrayage des policiers une nouvelle manifestation d'un profond malaise qui travaille notre société et devant lequel nul, y compris les dirigeants politiques, ne saurait se prétendre exempt de tout péché.

Plutôt que de condamner et de verser dans une nouvelle escalade vers les mesures extrêmes, mieux vaut employer les prochaines heures à la recherche d'une solution pacifique. Celle-ci peut être trouvée à deux conditions.

De la part du gouvernement, un effort renouvelé de souplesse s'impose tant en ce qui touche l'enjeu du litige qu'en ce qui se relie au rôle des porte-parole patronaux.

M. Choquette a dit l'autre jour qu'une question de principe est en jeu et que, sur une question de cette nature, l'Etat ne peut pas reculer. S'appuyant sur une interprétation fournie par le juge Allen Gold, le ministre de la justice voulait dire par là que la convention collective donne raison au gouvernement dans la position que celui-ci défend. Il ajoutait que ce qui est en jeu, c'est le principe même du respect réciproque des contrats de travail.

Si la principale question en litige était une question de fond et que le gouvernement eût estimé devoir s'en tenir strictement aux termes de la convention collective, on comprendrait "la position du ministre de la justice". Mais le problème du paiement en temps ou en argent des journées de congé qui font l'objet du conflit est essentiellement une question administrative, c'est-à-dire une question d'application pratique.

Le gouvernement l'a d'ailleurs implicitement reconnu. Sa dernière proposition,

offrant de rembourser les policiers suivant une formule divisée en parts égales en argent et en temps, va, en effet, au-delà de la convention, puisque selon la lettre du contrat, le gouvernement aurait pu se limiter à n'offrir qu'un remboursement en temps. Une fois franchi ce premier pas, le problème devient une question de "quantum", non plus de principe. Que le gouvernement rembourse en argent suivant une base de cinquante pour cent, de soixante pour cent ou de quatre-vingt pour cent, les principes ne varient pas.

Il reste donc au gouvernement, s'il veut éviter de se raidir faussement, une marge de négociation suffisante pour fournir la clé d'une solution. Cette marge, le gouvernement a le devoir de l'employer tout de suite à des fins utiles, c'est-à-dire à la recherche, avec la partie syndicale, d'une solution acceptable.

Hier après-midi, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, aurait été engagé dans des pourparlers avec les dirigeants du syndicat. Cette nouvelle ouvre des perspectives encourageantes. M. Cournoyer a démontré à maintes reprises, ces derniers mois, sa connaissance des questions patronales-syndicales et ses dons de conciliation. N'étant pas, d'autre part, le ministre immédiatement responsable des forces de l'ordre, M. Cournoyer pourra sans doute aborder les questions soulevées par l'arrêt de travail avec un esprit plus neuf, plus détaché que son collègue de la justice. M. Choquette paraît tenté, devant une situation comme celle qui a surgi, de chercher refuge trop vite dans la région inaccessible des principes. S'il faut qu'il s'efface afin de faciliter un règlement, ce sera un prix assez léger à payer pour le retour à la normale.

Quant aux syndiqués en grève, ils feraient montre de peu de réalisme en espérant une victoire totale sans qu'eux-mêmes aient fait un geste positif.

Lors du célèbre arrêt de travail des policiers montréalais en octobre 1969, les dirigeants syndicaux avaient, pendant des heures, garanti à leurs membres qu'ils ne rentreraient pas sans être assurés d'obtenir justice. A minuit, ce soir-là, M. Guy Marcl, prévenu des graves conséquences d'un prolongement de la grève par un coup de téléphone de Québec, informait ses membres qu'une loi spéciale exigeant le retour immédiat au travail venait d'être adoptée par l'Assemblée nationale. Se pliant au devoir que lui imposait la loi, le prési-

dent des policiers montréalais enjoignait à ses membres de réintégrer leurs postes. La seule garantie qu'il leur offrait en retour, c'était celle d'une entrevue que lui avait promise pour le lendemain matin le premier ministre du temps. On connaît la suite: les policiers reprenaient une heure plus tard le chemin du travail. Quelques semaines après, les enjeux majeurs du litige se réglaient d'une façon fort satisfaisante pour eux.

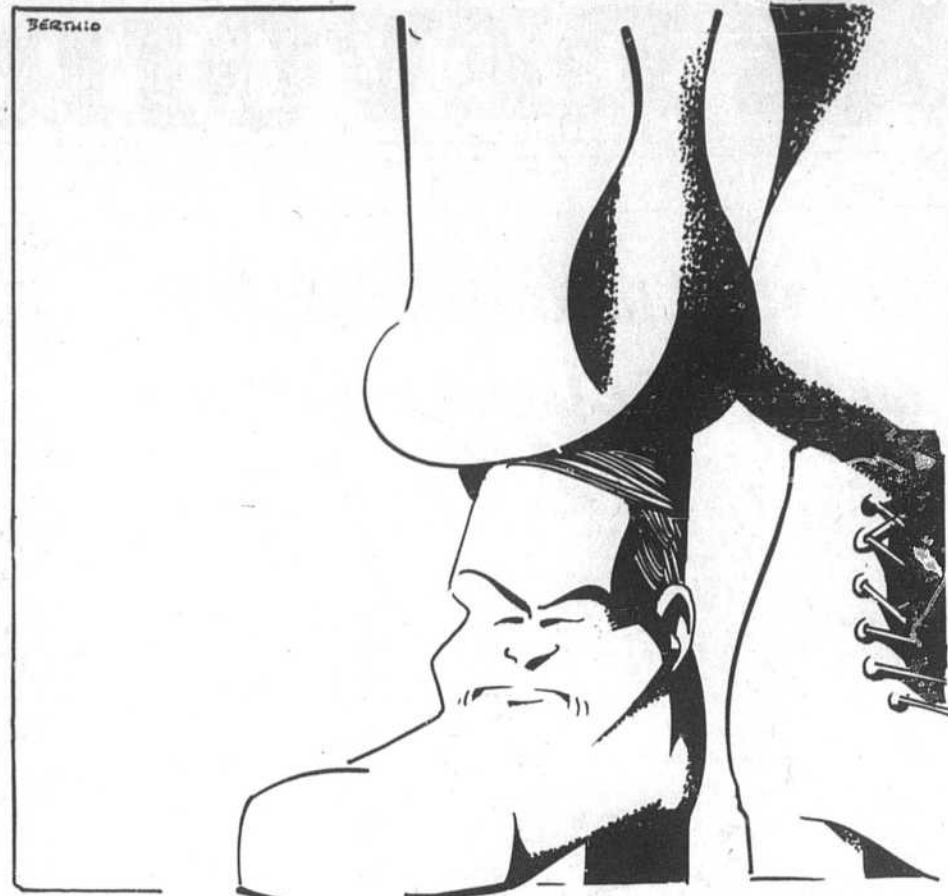
Rien n'interdit de croire que la même chose pourrait se produire cette fois-ci. Et l'idéal serait que cela pût se faire sans injonction ni loi spéciale. Le groupe qui rentre au travail sur un ordre formel des représentants du peuple s'expose à subir le poids d'une certaine réprobation de l'opinion et un affaiblissement à long terme de sa position de négociation. Il porte aux yeux du public la responsabilité d'avoir fait courir à la société des risques graves.

Si les policiers en grève peuvent obtenir de M. Cournoyer l'assurance que le gouvernement voudra loyalement rouvrir les pourparlers sur le fond du litige dès qu'ils seront rentrés au travail, ils devraient faire confiance à la parole du ministre du travail, à condition que celui-ci accepte de se porter garant de la souplesse de la partie gouvernementale. Un élément de cette garantie, ce pourrait être que M. Cournoyer, avec l'appui formel de M. Bourassa, s'engage à suivre lui-même de très près l'étape ultérieure des négociations.

A supposer que chaque partie veuille s'enfoncer dans sa position actuelle, nous serons vite conduits à l'émission d'une injonction ou à l'adoption d'une loi d'urgence: dans ces deux cas, on ne serait pas plus avancé que si les grévistes décidaient de leur propre gré de réintégrer tout de suite leur travail. Si ces deux moyens devaient échouer, il ne resterait plus, nous le savons désormais, que l'appel aux forces armées.

Trois recours aux forces armées en trois ans, ce serait trop. Ce serait l'indice que cette société n'est pas seulement troublée mais qu'elle approche rapidement du stade où elle ne sera plus capable de se gouverner elle-même. Nous refusons de croire que le Québec en soit rendu là. Il appartient au gouvernement et aux policiers en grève d'en faire la preuve au cours des prochaines heures.

Claude RYAN



Le gouvernement sur un pied de guerre

lettres au DEVOIR

Mort à la garderie

Au Moyen-Age, on engageait des gardes de dindons et de poulets. Aujourd'hui, on emploie des gardiennes et comme pour les dindons et les poulets, elles gardent les enfants!

Or, si se trouve que nous sommes en 1971, que nous avons prouvé scientifiquement, ce que nos ancêtres savaient d'instinct, qu'un enfant ne se garde pas, mais qu'il s'éduque jusqu'à sa majorité. Bien plus, nous savons que les six premières années de son existence, constituent au niveau de sa croissance l'interaction de toutes les forces de son équilibre, celle de sa personnalité à l'âge adulte. Elles sont les années cruciales de sa vie. C'est l'éveil de ses sens, ces portes de l'esprit et de l'intelligence. Cet éveil bien fait, conditionnera la rapidité de sa perception, de son intelligence, motivera sa créativité, le personnaliserà au sens le plus large du mot. Jamais de sa vie, il ne pourra revenir à cette période de son développement pour corriger ou améliorer sensiblement, ce qui aura été laissé en friche ou déformé.

En 1938, un groupe de parents, fondateurs de l'Ecole des Parents du Québec, signait un mémoire par lequel ils proposaient au Conseil de l'Instruction Publique du temps, un projet d'Ecoles Maternelles, accessibles à tous les enfants de la province. Ils insistaient sur nos cinquante ans de retard avec la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, les Etats-Unis et le Canada anglais. Le projet fut tué dans l'oeuf au sous-comité, par deux membres influents, dont les intérêts et le prestige eussent été mis en cause.

Une appellation ou l'autre, semble de prime abord avoir peu d'importance. Pourtant, elle porte à confusion. De plus, la "Garderie" qu'en certains milieux on appelle: "la Bergerie", dévalorise, nous semble-t-il lamentablement les parents et les enfants qui doivent bon gré mal gré confier leurs enfants à d'autres personnes. Dès lors, pourquoi ne pas recourir à la terminologie française pour appeler "Maternelles" ces institutions? Nous applaudissons à l'initiative des

comités de citoyens qui s'assurent la direction d'une personne dûment qualifiée pour leurs mères. Cette personne est assistée par des mères de familles. Quelle merveilleuse formule! Est-il besoin d'ajouter que ces femmes qui préfèrent ce travail à celui de l'usine doivent être bien rémunérées. Car c'est important de manifester des boutons pour nos vêtements, n'est-ce pas plus important encore d'éduquer les enfants que nous mettons au monde, de leur assurer la santé physique et mentale?

Le Jardin d'Enfants. Cette terminologie pourrait être réservée aux institutions spécialisées dans l'éducation pré-scolaire, dirigées et opérées par des spécialistes jardiniers, assistées par des mères bénévoles. En 1938, il fallut opter pour l'appellation "maternelle", afin d'éviter la confusion entre: "le Jardin d'Enfants" et les Jardins de l'Enfance des soeurs de la Providence.

La pré-scolaire définirait le stage préparatoire à la première année où l'on inscrit l'enfant dans nos écoles publiques.

Ainsi nous arriverions à faire disparaître nos "garderies", conservant à chacune des écoles son caractère particulier, sans valoriser l'une aux dépens de l'autre.

Est-il besoin d'insister: (baisse de natalité, avortement, misère, sous-développement) ces spectres parlent d'eux-mêmes. A quoi serviraient nos firmes rentables, si les êtres humains appelés à profiter de leurs produits sont si détériorés, qu'ils sont devenus incapables de consommer? Dans notre univers aliénant, savons-nous que des mères de famille de plus en plus nombreuses, en dépression, ignorant la conséquence de leurs actes, utilisent la télévision comme tranquilisant pour leurs enfants, dès leur plus jeune âge. Elles tuent chez leurs petits, les sources même de toute vie: le dynamisme, la joie de vivre, la motivation, la créativité.

Dans vingt ans, ces enfants, adultes, s'ils ne se sont pas suicidés, encombreront les bancs du Bien-Etre social. Ils seront irresponsables, sans dynamisme sans motivation, consommateurs incorrigibles de toutes les formes de stupéfiants. Leurs compatriotes les vomiront. Par-dessus, parasites de la société, sans cœur, leur crieront: "Pour quelques-unes que coûtent ces injures, combien ne les méritent pas! La société est responsable de ne pas mettre les priorités où elles devraient être. Mener un homme à maturité, équilibré et dynamique, n'est-ce pas l'essentielle priorité? Ne n'ai jamais cessé de le croire quand à moi, Qui me donnera tort?"

Claudine S. VALLERAND
Montréal, le 21 septembre 1971.

Hommage à feu Edouard Ducharme

Vendredi, le dix-sept septembre 1971, à Valdepeñas en Espagne, est mort violemment un homme doux, Edouard Ducharme.

Au milieu de l'équipe, au milieu de la région, est plantée une douleur et un souvenir gravé haut, ce qu'il a pensé, dit, tu, fait, apporté, été.

Il a pensé éducation et culture, dit attention et sagesse, tu en discrétion et humilité, fait conscience et fidélité, apporté délicatesse et gratuité, été confiance et bonté, attachement aux personnes et don aux démunis. Vérité et Valeur.

Tout cela vit, enraciné en chacun de soi, tout cela s'élève, domine par l'Esprit, tout cela demeure, lié dans une grande amitié. Tout cela est scellé.

Pour l'équipe de la région I (CECM),
Paul ROBIDOUX
Montréal, le 26 septembre 1971

L'arrière-plan du conflit à la Sûreté du Québec

par Laurent LAPLANTE

De part et d'autre, policiers et gouvernements doivent admettre que le présent affrontement dépasse carrément la question du temps supplémentaire. Les policiers, par leurs journées d'études, risquent de perdre plus de congés qu'ils n'en réclament; le gouvernement, de son côté, en court des risques qui font vite oublier les dollars en cause. Par-delà la coté visible, il faut donc soupçonner et déceler des intérêts beaucoup plus considérables ou des frustrations beaucoup plus poignantes.

Les hypothèses peu plausibles

On songe assez spontanément à l'impact que peut avoir un précédent. M. Choquette adopte d'ailleurs assez vite ce genre de raisonnement: "Jusqu'où ira-t-on à force de ne pas céder?" On voit qu'une telle problématique ne mène nulle part.

On peut penser également que les avantages reconnus aux policiers donneront le goût au front commun des syndicats de la fonction publique d'exiger la même chose. Cette crainte n'a guère d'indépendance, puisque les revendications policières ne portent pas (encore) sur l'échelle de salaire. La convention des policiers n'expire qu'en 1974 et on ne voit guère comment l'interprétation généreuse d'un article d'ailleurs exceptionnel de la convention collective pourrait changer la chère masse salariale dont aime à parler le gouvernement.

Cependant, le stationnement intéresse les policiers, qui paient leurs espaces depuis le 1er janvier, comme d'ailleurs tous les fonctionnaires. On peut rigoler, mais le salaire qui découle subitement qu'il lui faut consacrer désormais \$12 ou \$15 par mois au stationnement, a le droit de rugir contre les modifications apportées à ses conditions de travail. De son côté, le gouvernement ne veut pas redonner aux

fonctionnaires le stationnement gratuit, à moins que cela fasse partie des négociations d'ensemble. Dès lors, le gouvernement refusera de céder aux policiers ce qu'il ne veut pas céder des maintenant aux fonctionnaires. Sur ce point précis, on pourrait admettre que les demandes policières ont un impact sur les négociations qui impliquent l'ensemble de la fonction publique.

Au vif du problème

Les vraies raisons relèvent d'un autre ordre. Et M. Choquette le sait mieux que quiconque. Dans son livre blanc, il faisait état des déficiences suivantes au sein de la Sûreté du Québec: confusion dans la répartition des responsabilités, politiques et pratiques nébuleuses et incomplètes, allocation fortuite des effectifs dans les différents secteurs d'activité, multiplicité des paliers hiérarchiques... Tout cela faisait partie d'une expertise administrative menée en 1967 et l'on doit admettre que certains correctifs sont intervenus depuis. Cependant, certains de ces maux ont survécu sans difficulté et ils font aujourd'hui sentir leur influence.

Les policiers reprochent depuis longtemps à leur hiérarchie son allure franchement militaire et surtout le fait que les postes d'état-major soient toujours dévolus à des gens de l'extérieur. Psychologiquement, les policiers se conduisent comme si le plan de carrière ne débouchait jamais sur les postes les plus importants. Les "chapeaux", comme les policiers désignent les cadres venus autrefois de la Gendarmerie, se sont autrefois installés à demeure en occupant les postes-clés. Par la suite, le recrutement pratiqué selon des normes plus astreignantes a contribué, lui aussi, à isoler les jeunes policiers. Pendant des années, la recrue, malgré sa scolarité nettement

supérieure, piétinait derrière des policiers de carrière qui n'avaient jamais éprouvé le besoin de doctorats... Cette génération de jeunes policiers, plus instruits que leurs prédécesseurs et aussi plus vocaux, entend bien aujourd'hui graver les échelons jusqu'au haut de l'échelle. Elle se heurte à une énorme machine.

Car, malheureusement, l'autoritarisme n'est pas disparu de la Sûreté. On le sent fort bien à la lecture du même livre blanc: "Il se trouve, dans la police, une école de pensée qui entend perpétuer ce style de police par-militaire, attachant ainsi plus d'importance à la structure qu'à l'homme, dressant des cloisons étanches entre les grades, établissant des seuils infranchissables entre les fonctions et empêchant en définitive la communication humaine". Cette communication, que la direction n'a pas suffisamment développée entre elle et les policiers, les policiers l'ont suscitée à l'intérieur du syndicalisme.

La montée du syndicalisme

Les directions policières ont assisté, impuissantes et médusées, à l'essor du syndicalisme policier. Pour beaucoup de citoyens, le syndicalisme policier en est aujourd'hui à ses premières armes: ceux-là n'ont pas remarqué que la fraternité étroitement sociale qui préparait le réveillon de Noël a depuis longtemps cédé la place à un syndicat solidement établi. D'ailleurs, les directions policières, elles aussi, ont mis du temps à prendre conscience du phénomène. Quand elles se sont réveillées, une bonne partie du leadership appartenait déjà de facto au syndicat. Là encore, le Livre blanc met le doigt sur la plaie: "Sans considérer suffisamment que l'incidence criminelle varie selon les périodes de la journée, le syndicalisme a insisté pour que les relevés soient divisés en parts égales à la manière de l'entreprise privée. Il a également, en certains cas, cherché à émietter sur certains pouvoirs de la direction dans le domaine de la gestion, de la promotion et de la mutation". Pas besoin de vous dire que des syndicats policiers capables de se mêler de gestion, de promotion et de mutation, il n'y en a pas cinq dans le Québec. Et vous pouvez parier que la Sûreté du Québec en possède un!

Aujourd'hui, il s'agit de savoir qui gouverne la Sûreté du Québec: la direction ou le syndicat. N'importe quel prétexte fera l'affaire, pour peu qu'il permette l'affrontement. Le conflit possède cependant d'autres coordonnées. Une police plus instruite devient rapidement une police plus consciente du rôle qu'elle joue. Il n'est pas du tout certain, dans ce contexte, que les policiers choisissent spontanément de protéger La Presse contre ses piques.

teurs ou l'administration du maire Drapeau contre les dangereuses danses de folklore. Les policiers aussi participent à l'évolution sociale et ils ont eu plusieurs fois l'occasion de se sentir mal à l'aise dans l'emploi qu'on leur faisait remplir. Ils veulent bien défendre l'ordre à condition d'avoir eux-mêmes du respect pour lui. Or, certains pouvoirs publics demandent parfois à la police une défense de l'ordre public dont l'ordre et le public ne tirent aucun avantage.

On remarquera, enfin, le peu de place que tient la direction de la Sûreté dans le conflit. Certes, le ministre de la Justice prend grand soin de ne prendre aucune attitude directoriale et il semble, au contraire, disposé à se solidariser jusqu'au bout avec la direction de la Sûreté. Il n'en demeure pas moins que les policiers sautent volontiers par-dessus la tête de leurs supérieurs hiérarchiques pour négocier directement avec MM. Bourassa et Choquette. Au lendemain de l'accord, le fossé risqué d'être plus large qu'aujourd'hui: les policiers regarderont de haut une direction dont ils n'ont pu obtenir des communications humaines et dont ils se passent fort bien quand vient le moment de négocier avec Québec.

Au cœur du débat, mais de façon fort discrète, se posent donc des problèmes autrement complexes qu'un simple question de temps supplémentaire. En jeu, le rôle de la police dans une société de plus en plus polyvalente et l'assouplissement des relations à l'intérieur même des corps policiers.

propos d'actualité

Le grand Nord, dans un sens l'ultime frontière du Canada, constitue un environnement physique exceptionnel qui présente des problèmes spéciaux d'administration et de contrôle. La technologie industrielle moderne a récemment stimulé l'intérêt dans l'exploitation des richesses qui pourraient se trouver dans le Nord canadien, et contribué à l'intensification de la recherche du pétrole et du gaz dans les Territoires du Nord-Ouest, surtout dans les îles arctiques. Ces activités, auxquelles participent des sociétés tant étrangères que canadiennes, exigent qu'on s'assure que l'exploitation des ressources se fasse en tenant compte des intérêts à long terme du Canada. Il se peut que la plus grande ampleur de ces activités s'accompagne de l'inévitable danger de pollution par le mazout ou autres agents, et vienne ainsi menacer l'écologie harmonieuse de cette région. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé d'adopter des mesures spéciales dans le but de protéger ce milieu très vulnérable et de faire en sorte que ces mesures soient strictement respectées. Des règlements sévères régissant l'emploi du terrain ainsi que l'exploitation et l'exploitation minières sont mis en vigueur.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

Les détails d'un rapport

Les documents gouvernementaux sont parfois très drôles. Ainsi, le très sérieux Dixième rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale au sujet des forces maritimes écrit: "Si l'on devait nos forces maritimes de quelques sous-marins à propulsion nucléaire qui supplément aux forces de surface et aux forces aéroportées dans l'Atlantique et le Pacifique, le Canada parviendrait à mieux connaître les activités des forces sous-marines alliées..."

Comme on le voit, les généraux gardent leur bonne (ou déplorable) habitude de ne pas croire aux suaves discours des hommes politiques et des diplomates. Pour eux, les amis d'aujourd'hui cachent et peut-être les ennemis de demain et il importe donc de les placer déjà sous surveillance. A moins que nos lecteurs de radat

soient intrigués depuis des années par un gros objet noir non identifié qu'ils soupçonnent d'être un sous-marin américain en anglais! Le même rapport s'intéresse au bien-être! Ecoutez ceci: "Le sous-comité est conscient des avantages que présenterait la remise en service de la base de Goose Bay, mais ce serait une aberration, à moins de fermer la base de Greenwood ou celle de Summerside. Or, ces deux bases constituent une source de revenu très importante pour les provinces où elles sont situées". Ainsi, avant de se mettre en branle, la stratégie militaire doit obtenir la permission du bureau local de bien-être. Pourvu qu'on n'aille pas mêler les cartes encore davantage et en arriver à distribuer des grenades aux assistés sociaux...

Laurent LAPLANTE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$35 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22, trois mois: \$12. Edition du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Les grandes lignes de la politique sociale du Canada

par REUBEN C. BAETZ

La présente Assemblée annuelle marque la fin de la première année du Conseil sous sa nouvelle appellation, son nouveau programme et sa nouvelle structure. Et on nous demandera sans doute si le système fonctionne. Bien entendu, l'année écoulée fournit un certain nombre d'indices pour l'avenir, mais il est encore trop tôt pour évaluer nettement le bien-fondé du nouveau rôle conçu pour le Conseil dans la société canadienne (...)

Il faut que nos structures soient assez souples pour permettre la pleine participation des nombreux secteurs du développement social; à défaut de quoi, nous courons le danger de nous isoler dans une tour d'ivoire. Nous ne saurions cependant perdre de vue notre objectif central qui est de formuler et de promouvoir les politiques sociales. Une conclusion est ressortie claire comme le cristal durant l'année écoulée, c'est la nécessité d'avoir, au Canada, un organisme indépendant capable d'élaborer de saines politiques sociales (...)

Cet organisme devrait-il être établi par le gouvernement fédéral, comme ce fut le cas pour le Conseil économique du Canada? Devrait-il être conjointement par les provinces et le gouvernement central, étant donné que la politique sociale n'est l'apanage ni des uns ni de l'autre? Ou devrait-il être créé par les gouvernements de tous les paliers, conjointement avec les organismes privés, le commerce, l'industrie, les syndicats, les agences sociales et les citoyens? Comme les politiques sociales touchent tout le monde, il faut reconnaître que la dernière hypothèse, dans laquelle vous avez sans doute reconnu notre présent Conseil, s'impose logiquement. Notre effectif, et nos contributions, viennent du gouvernement fédéral, de 10 provinces et territoires, de quelque 60 gouvernements municipaux, et de 550 agences, 400 sociétés et 1.400 particuliers.

Plusieurs autres modèles sont possibles. Or ce qu'il faut se demander, ce n'est pas tant comment conserver notre organisation actuelle, mais plutôt quelle structure et quel parrainage peuvent le mieux favoriser notre programme de formulation et de promotion des politiques sociales.

Avant d'évaluer le travail accompli, il est sans doute opportun d'éclaircir, avec le minimum de jargon ésotérique, ce que nous entendons par politique sociale. Il ne s'agit pas d'une déposition, sur cet exercice même toujours à des débats futiles autant que prolongés. Pour nous, la formulation d'une politique sociale comprend ce qui suit:

- (1) identifier les besoins sociaux individuels ou collectifs;
- (2) déterminer des buts et objectifs sociaux;
- (3) évaluer la suffisance et l'efficacité des politiques et programmes en vigueur, compte tenu des ressources disponibles;
- (4) évaluer la suffisance et l'efficacité des programmes en vigueur, non seulement à la lumière des valeurs reçues actuellement, mais aussi des valeurs dont la promotion est souhaitable.

En essayant d'exposer une stratégie et des lignes générales de conduite, j'ajoute qu'il faut être réaliste et nous demander jusqu'où on peut prévoir. A une époque de changements aussi accélérés que la nôtre, c'est à peine si l'on peut élaborer des politiques qui seront valables dans dix ans ou même cinq. Pour la planification à long terme, il faudra nous fier grandement au nouvel Institut de recherche politique du gouvernement fédéral.

En élaborant des politiques sociales pour les années 70 au Canada, nous devons nous fixer au moins six jalons:

- (1) continuer de considérer l'élimination de la pauvreté comme notre premier objectif;
- (2) adopter une approche intégrée et globale de la sécurité du revenu;
- (3) axer notre approche sur le consommateur plutôt que sur le dispensateur des services sociaux, pour ce qui est des rajustements depuis longtemps nécessaires au système, surtout dans le domaine de la santé, de l'éducation et du bien-être;
- (4) apporter une attention particulière aux secteurs de notre population — jeunes, personnes âgées, femmes — qui traversent une période de changement aussi difficile à vivre qu'à cerner;
- (5) promouvoir une plus grande intégration des politiques et de la planification des domaines économiques et sociaux;
- (6) garder à l'esprit les trois principes fondamentaux de notre action: a) favoriser l'esprit communautaire et fraternel; b) renforcer la vie familiale; et c) mettre en lumière la dignité et la valeur de la personne.

(1) Notre grande priorité doit être d'éliminer ou d'atténuer la pauvreté dans notre société. Depuis une décennie, nous avons

M. Baetz est directeur général du Conseil canadien de développement social. Il a présenté vendredi dernier à l'assemblée de cet organisme son rapport annuel. En voici les principaux extraits.

eu tant et plus d'études sur les causes et les caractéristiques hideuses de la pauvreté. Le Rapport du Comité du Sénat, attendu depuis longtemps, sera sans doute la plus complète et aussi la plus coûteuse de toutes ces recherches (...)

(2) La lutte à la pauvreté étant notre principale priorité, il s'ensuit logiquement que nos programmes tendent prioritairement à l'élaboration de politiques qui garantissent un revenu suffisant à tous. Il faut mesurer le revenu suffisant en terme absolus et relatifs. C'est pourquoi toute politique de sécurité du revenu vise deux buts: a) déterminer le seuil de revenu en-deçà duquel personne ne devrait se trouver; et b) établir une juste échelle de distribution des revenus. Je suis de plus en plus convaincu que nous ne pourrions jamais atteindre ces deux objectifs tant que nous n'adopterons pas l'approche globale et intégrée qui suppose l'examen des politiques d'emploi et de fiscalité parallèlement aux programmes traditionnels de sécurité du revenu. Il y a des années que nous pressons le gouvernement fédéral d'adopter cette approche, mais sans succès. Nous comptons pour cela, sur les citoyens de notre Groupe de la sécurité sociale.

On a beau nous répéter que le système veut "donner le plus à ceux qui en ont le plus besoin", il y a absence de données convaincantes à ce sujet. Il n'y a pas si longtemps, en 1969, sur 7.270 milliards de dollars dépensés pour la santé et le bien-être, 92% seulement, soit 598.8 millions, ont été spécifiquement affectés à l'aide financière et aux services destinés aux Canadiens les plus miséreux. Il ne fait pas de doute que les dépenses totales en aide publique ont augmenté depuis, étant donné le taux élevé du chômage.

Pourquoi continuons-nous de dépenser relativement si peu pour les plus dépourvus? Une des principales raisons, c'est que les Canadiens souffrent d'une obsession presque pathologique: ils croient que des masses de personnes valides reçoivent des prestations parce qu'elles ne veulent pas travailler et son des "assistés fainéants à vie". Cette psychose nationale est en partie attribuable au fait que le Canada n'a jamais connu le plein emploi véritable depuis 25 ans. Par conséquent, il y a toujours eu des personnes valides recevant de l'aide sociale. Lorsque le chômage sévit, comme c'est le cas actuellement, ce nombre atteint des proportions qui scandalisent et alarment le public.

Des pressions s'exercent alors sur les hommes politiques et les administrateurs, qui captent clairement le message: "serrez la vis, coupez les coûts". Et les normes d'aide aux nécessiteux subissent les conséquences. Le grand public ne voit que le coût global de l'aide sociale. Bien entendu, il ne voit pas les coûts cachés et peu visibles que doivent absorber ceux qui ont besoin des prestations. La solution à long terme de cette grave situation est certes de poursuivre énergiquement une politique de plein emploi.

Avec des possibilités d'emplois convenables, le nombre des assistés aptes au travail s'évanouirait comme brume au soleil. Les chances seraient alors beaucoup meilleures d'atteindre le revenu suffisant garanti pour tous. Ma conviction, quant à cet objectif, n'a pas diminué d'un iota; mais je crains fort qu'il n'y ait aucun espoir de l'atteindre ici-bas tant qu'une politique d'emploi insuffisante continuera d'encombrer les listes d'aide sociale d'hommes et de femmes qui voudraient travailler. Des mesures de "broche à foie", comme les infortunées propositions de "travaillez pour vos prestations", ou celle du premier ministre Bennett visant à partager à 50% le salaire des assistés, ne règlent rien. Nous avons besoin de politiques fiscales et économiques nationales, et de rajuster les structures pour fournir de l'emploi à ceux qui sont aptes au travail.

Une politique intégrée de sécurité du revenu a deux objectifs: celui de déterminer un seuil convenable et d'assurer une juste redistribution des revenus. Dans l'ensemble, le revenu des Canadiens a marqué des progrès réels. Entre 1951 et 1967, le nombre de personnes et de familles qui gagnent moins de \$3.000 par année (dollars de 1961) a baissé de 38.1 à 27.5%. Les personnes qui gagnent plus de \$7.000 par année sont passées de 7.1 à 29.1%. Le gain moyen au Canada est passé de \$3.095 en 1951 à \$5.411 en 1969. Il est vrai qu'une partie de l'augmentation vient d'une redistribution à partir des catégories intermédiaires et supérieures vers celles des niveaux inférieurs. Cela ressort nettement quand on examine les sources de revenu du plus bas cinquième de la population. En 1967, presque la moitié de ces revenus (exactement 49.6%) provenaient de prestations: assistance sociale, pension de vieillesse, d'invalidité, de cécité, allocations familiales, indemnités pour accidents du travail, assurance-chômage, etc. Cette source de revenus était considérablement plus élevée qu'en 1951, par exemple, alors que la catégorie la plus basse ne recevait que 29.6% de son revenu en prestations de transfert.

Ces quelques statistiques montrent que les quatre cinquièmes les plus fortunés de la population versent une partie de leur revenu accru à la plus basse catégorie. Bien des Canadiens en concluent que leurs revenus sont grugés par un "socialisme rampant". Mais en réalité (...) la distribution du revenu entre les cinq quintiles de la population canadienne est demeurée presque inchangée depuis 1951.

En matière de politique sociale, la question cruciale n'est pas tant de savoir si cet éventail de revenu est juste et équitable, mais si, à la longue, une société peut rester saine et même viable avec de telles disparités. A l'heure actuelle, la révolution violente préconisée par certains radicaux semble bien peu probable. Il n'en reste pas moins qu'un désenchantement massif et le désengagement de vastes secteurs de la population, le "j'm'enfoutisme" et le refus d'agir en "bons" producteurs ou en avides consommateurs, pourraient être tout aussi néfastes (...)

Les services sociaux centrés sur le consommateur plutôt que sur le dispensateur. Les politiques ne sauraient suffire; elles doivent s'accompagner de services de qualité. Depuis quelques décennies, les services sociaux connaissent un grand essor et tendent par le fait même à s'institutionnaliser, réflexe de dispensateur plutôt que de consommateur (...)

Nous savons combien les consommateurs de services sociaux (étudiants, assistés ou patients) s'efforcent d'obtenir une part à la gestion de ces services pour les améliorer selon leurs besoins. Mais leur succès est plutôt illusoire. Les "clients du bien-être" s'expriment bien davantage, et les pauvres ont eu leur propre conférence exclusive sur la pauvreté, qui s'est terminée par une pile de résolutions. Mais sauf quelques exceptions, l'oligarchie du système,

les administrateurs et les travailleurs sociaux, mènent encore la barque.

Les étudiants qui voulaient des universités orientées davantage sur les enseignés n'ont remporté que des victoires à la Pyrrhus. Ils ont fait libéraliser les règlements des résidences mais n'ont réussi qu'à permettre à une minorité d'indisciplinés de chahuter si bien que les plus bûcheurs ne peuvent plus y étudier. Peu d'étudiants ont gagné l'accès aux postes de décision. Mais en dépit (ou à cause) des activités étudiantes, bien des professeurs consacrent maintenant moins de temps à enseigner et plus à leurs recherches, tandis que leurs conditions de stabilité d'emploi, contestées par les étudiants, demeurent inchangées. Et le plus démoralisant, c'est que les jeunes s'aperçoivent qu'un diplôme vaut beaucoup moins qu'auparavant.

Quant à l'instruction pré-universitaire, elle est encore axée sur le dispensateur, c'est-à-dire le maître, plutôt que sur le consommateur-élève. On en voit la preuve dans une récente position de l'Ontario Teachers Federation au sujet des difficultés qu'ont les instituteurs de cette province à trouver de l'emploi. La Fédération veut restreindre l'accès à la formation des maîtres pour diminuer ainsi l'entrée de jeunes instituteurs compétents dans le système. Une approche soucieuse du consommateur accueillerait plutôt cette situation nouvelle... qui permettrait enfin d'éliminer de l'enseignement ceux qui sont médiocres ou incompetents.

Dans le domaine de la santé, le public apprenait récemment avec colère que les principaux bénéficiaires des régimes d'assurance-santé n'étaient pas les malades mais les médecins. Bien que financés par les deniers publics, les services de santé n'en restent pas moins sous la coupe des médecins qui détiennent le monopole de la dispensation. Comme le faisait remarquer le professeur John T. McLeod, de l'Université de Toronto:

"Le régime de santé est coûteux, en partie parce qu'il est inefficace. Et il est inefficace surtout parce qu'il s'est axé sur le dispensateur plutôt que sur le consommateur." Un des problèmes des services de santé, c'est que la plupart des gouvernements ne les ont pas suffisamment planifiés, même s'ils y ont volontiers engagé des fonds publics.

(4) Nous devons accorder une attention particulière à toute tranche de la population qui fait preuve d'agitation insuite. Sauf tout le respect que j'ai pour les mouvements de libération des femmes, j'estime que la tranche la plus mouvante de notre population aujourd'hui est celle des 14 à 24 ans. Les jeunes sont dans une situation plus explosive que celle des pauvres, car leurs problèmes touchent surtout la gamme complète des Canadiens de classe moyenne (...)

Le rejet par tant de jeunes des valeurs et des normes établies par leurs parents est tout aussi désastreux. Des millions de parents moyens sont amers et désorientés. Or, dans ce pays, lorsque la classe moyenne atteint un certain degré de frustration, il y a du grabuge à l'horizon, si l'on ne trouve pas des remèdes. Peut-être ceux-ci ne sont-ils pas toujours souhaitables, socialement parlant, mais le fait est une réalité politique.

L'année dernière, nous avons parlé de cette détérioration, et souligné l'urgence d'une intervention massive et imaginative. Depuis lors, le gouvernement fédéral a lancé Perspectives Jeunesse, qui a fait couler beaucoup d'encre; certaines provinces, et des industries, ont pris des mesures semblables. Au cours de l'été, grâce à l'appui d'une Fondation privée, nous avons entrepris notre troisième relevé canadien des jeunes itinérants et nous avons en même temps tâché d'obtenir une évaluation des travaux de Perspective Jeunesse présentant un élément de service social (...)

Certaines interventions ne peuvent venir que du gouvernement. Un grand coup de collier en vue du plein emploi pour tous, par exemple, avec des moyens innovateurs comme Perspectives Jeunesse, serait des plus urgents. Il ne faut pas oublier, quand on formule des politiques pour la jeunesse, que celle-ci est au carrefour d'une révolution culturelle, même si certains adultes n'y voient que sottises.

Charles Reich, auteur de *The Greening of America*, nous fournit un précieux éclairage. Les jeunes, dit-il, rejettent notre monde matériel et de plastique, notre société stérile, aux valeurs en banqueroute, dominée par l'omniprésence des gouvernements. Selon lui, les jeunes se révoltent contre cela même que les adultes, de plus en plus, rejettent sans changer leur style de vie à cause de leurs engagements matériels, ou d'un manque de courage et de force morale. A ceux qui disent que les jeunes sont paresseux et fainéants, Reich répond qu'ils veulent l'engagement global, pourvu que cet engagement ait des répercussions sociales. La jeunesse reconnaît que le travail est essentiel à l'homme, qu'il est épanouissant et contribue à son identité. Ce qu'elle rejette, c'est qu'on soit poussé, enrégimenté, emprisonné et appauvri par le travail. Les jeunes refusent d'être les serveurs-robots d'autres robots; pour eux le travail est subordonné à leur humanité (...)

POURCENTAGE DU REVENU NATIONAL				
	Plus bas quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile
1951	4.4%	11.2%	18.3%	23.3%
1967	4.3%	12.0%	18.0%	25.0%

Un hôtel CN est toujours en plein centre-ville
Appelez 877-4032 pour une réservation immédiate

(5) Une approche plus intégrée des politiques sociales et économiques. Dans le passé, au Canada comme ailleurs, les planificateurs sociaux et économiques semblaient venir de deux mondes absolument différents et indépendants. L'aspect social arrivait en second par rapport à la planification économique. La croissance économique devait engendrer automatiquement le progrès social pour tous. En outre, les décisions économiques pouvaient s'appuyer sur des indicateurs scientifiques, le plus sacré étant le produit national brut. L'inquantifiable échappant aux données économiques précises n'entrait pas dans les calculs. Et jusqu'à très récemment, les indicateurs sociaux ne faisaient partie ni de notre vocabulaire ni de notre équipement scientifiques.

La dichotomie entre la planification sociale et économique s'est accentuée parce que les programmes sociaux étaient généralement planifiés par les gouvernements, tandis que le développement économique relevait primordialement de l'entreprise privée (...)

Heureusement, le vent du changement nous est favorable et l'on prend de plus en plus conscience du fait que la croissance économique comporte des coûts et des gains tant sociaux qu'économiques. C'est ainsi qu'on s'intéresse de plus en plus aux questions de pollution de l'air et de l'eau causée par certaines activités économiques. Le coût social de la désuétude planifiée est un aspect tout aussi important mais moins apparent — des pères désuets, par exemple, ne seront vraisemblablement pas considérés par leurs enfants comme des piliers de sagesse. L'entrée croissante des mères de famille sur le marché du travail a des implications sociales et non seulement économiques. Le malaise et le mécontentement suscités par une publicité éfrénée n'a pas non plus que des conséquences économiques.

Je ne propose pas pour l'instant d'intégrer le social et l'économique dans une même entité nationale telle qu'un Conseil économique et social du Canada. Mais j'estime qu'il faut collaborer plus étroitement avec le Conseil économique pour bien des questions d'intérêt commun, par exemple, pour l'établissement d'indicateurs sociaux, auquel s'applique notre Service de la recherche. Il faut aussi mettre de la partie plus d'économistes du monde universitaire, des syndicats, des affaires et de l'industrie. On me trouvera peut-être idéaliste et naïf de proposer ces derniers.

Il est vrai que certains chefs d'entreprises ne semblent guère se soucier des conséquences sociales de leurs pratiques commerciales ou industrielles. Mais j'en connais qui, représentants d'une nouvelle lignée, reconnaissent la nécessité de mieux intégrer la planification des politiques sociales et économiques. Nous avons la chance d'en compter parmi nos membres, et dans nos structures de décision. Certains nous ont été d'un grand secours lors de nos prises de position, y compris pour notre mémoire sur la réforme fiscale.

(6) Il faut concevoir des mesures qui accroîtront l'esprit fraternel et communautaire, favoriseront et raffermiront la vie familiale, et mettront en valeur la dignité et le respect de la personne.

La communauté dont nous parlons ici est une entité spirituelle et affective plutôt qu'une entité géographique. Pour certains, cette entité n'est qu'une abstraction dénuée de sens. Pourtant, toute société se désintègre à moins qu'y règnent la solidarité, la fraternité et l'interdépendance dans l'effort pour une cause commune, au lieu de l'anomie et de l'aliénation. Inconsciemment ou intentionnellement, la politique sociale effective trop souvent une ségrégation et une fragmentation dans la société. Elle compartimente: personnes âgées, jeunes, handicapés, pauvres. En conséquence, chaque catégorie se sent aliénée de l'ensemble.

Une saine politique sociale raffermira la famille. Même si aujourd'hui, bien des familles ne correspondent pas à l'image traditionnelle et si plusieurs styles de vie familiale s'expérimentent, la famille demeure une importante unité de base dans notre société. Il faut la protéger et l'affirmer par des mesures sociales. Le logement convenable, par exemple, est d'une essentielle nécessité, à laquelle s'emploie notre Comité de l'habitation (...)

Enfin, la politique sociale ne doit pas oublier sa fin ultime: le bien-être et l'épanouissement de la personne. Indubitablement, les systèmes et les programmes sociaux influent profondément sur l'individu, pour le mieux ou pour le pire (...)

Il faut certes tirer parti des grands progrès de la physique, de la médecine, des sciences sociales et du comportement, mais sans jamais perdre de vue notre tâche de mettre en lumière la dignité et la valeur de l'être humain (...)

Billet d'Italie

Crise monétaire

Quand les Etats-Unis ont mal à la tête l'Europe doit prendre l'aspirine, la crise monétaire actuelle en fait foi. Il n'y a cependant pas que les fluctuations du dollar qui donnent la migraine. En Italie, en raison de la rareté inexplicable des piécettes de 5 et 10 lire, il y a également crisette de la menue monnaie. A court de "spiccioli" les marchands en sont réduits à rendre la monnaie avec des bonbons. Ainsi, quand vous achetez le *Corriere della Sera* (90 lire) avec une pièce de cent lires on vous tend gracieusement le journal et un "caramelle". Les nouvelles n'en demeurent pas moins souvent amères, hélas!

Mais où vont donc les "spiccioli"? On se le demande en vain. De retour du Canada, je crois avoir compris qu'ils vont en partie en Amérique. A mes neveux et nièces curieux de voir les billets italiens et désireux d'en posséder je distribuais généreusement mes piécettes. Et si tous ceux qui reviennent d'Europe en font autant? Plusieurs millions de touristes américains déferlent chaque année en Italie. Imaginons le nombre de piécettes que chacun d'eux rapporte chez lui en guise de souvenir ou pour distribuer aux amis (les sous qu'ils laissent en retour dans la fontaine de Trevi ne font pas le contrepoint). Si je tombe pile, le compte y est!

Preuve que les Américains peuvent créer un double problème. D'un côté en inondant le continent européen de dollars, de l'autre en drainant la menue monnaie européenne chez eux. Mais comme toute médaille a son revers le malheur des uns fait ici le bonheur des confiseurs!

Rolande A. LACERTE

Varèse, septembre 1971

SERONT
LANCES
CE
SOIR
A
FIDES

ETHIQUE DE LA RENCONTRE SEXUELLE

par Guy DURAND

Livre qui ne manque pas d'audace et d'originalité... en un temps où la morale a mauvaise presse.

Broché • 192 pages • \$3.00

L'ENGAGEMENT DE L'EGLISE DANS LA REVOLUTION D'APRES MARTIN LUTHER KING,

par Gérard GAUDRAULT, p.s.s.

Broché • 348 pages • \$6.00

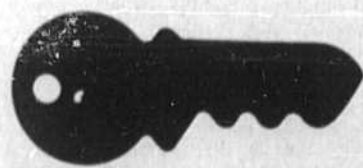
En vente dans toutes les librairies et à la librairie FIDES

245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129. 861-9621 • Accessible par deux stations de métro - Berri et Champ-de-Mars

COGNAC OTARD
Le seul vieilli sous
"les voûtes séculaires du
Château de Cognac"



Saint-Jean, T.-N.—Hôtel Newfoundland
Halifax—Hôtel Nova Scotian
Montréal—Le Reine Elizabeth
Ottawa—Château Laurier
Winnipeg—Hôtel Fort Garry
Saskatoon—Hôtel Bessborough
Jasper, Alta.—Jasper Park Lodge
Edmonton—Hôtel Macdonald
Vancouver—Hôtel Vancouver
à par Hilton



informations

Malaise à l'ONU

Rogers fait échouer la rencontre des ministres des quatre grands

NATIONS UNIES (AFP) — Un certain malaise règne à l'ONU après l'annulation du dîner "de travail" que le secrétaire général U Thant devait donner hier soir aux ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances, comme il le fait chaque année.

U Thant a pris cette décision après que le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andreï Gromyko ait fait savoir qu'il ne pourrait pas assister à ce dîner parce que le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, n'y serait pas. Ce dernier a accompagné le président Nixon à Anchorage, en Alaska, où ils ont accueilli l'empereur Hirohito du Japon.

Les rendez-vous des quatre ministres pendant leur court séjour à New York, à l'occasion de l'ouverture de la 26e session de l'Assemblée générale, ne leur laissant plus de soirée libre avant leur départ, il n'y aura pas d'autre invitation.

Le malaise qu'on pouvait constater hier à la suite de cette annulation provient de la constatation que M. Rogers, qui a fait part, samedi, à U Thant, de l'impossibilité d'assister à ce dîner aurait peut-être pu faire quelque effort pour s'y rendre quand même et de rentrer en temps utile de l'Alaska. D'ou

le sentiment que, sans doute, M. Rogers ne tenait pas particulièrement à conférer avec ses homologues soviétique, français et britannique sur le sujet principal des conversations à l'échelon ministériel que M. Thant voulait promouvoir: la situation au Proche-Orient.

Les deux années précédentes, ce dîner des ministres des affaires des quatre grands avait donné lieu, chaque fois, à un communiqué qui, s'il n'apportait pas d'éléments réellement nouveaux avait du moins le mérite de rappeler que les quatre grandes puissances continuaient de placer la recherche de la paix dans le Proche-Orient à la fois dans le cadre des Nations unies et dans celui de la responsabilité des quatre grandes puissances membres permanentes du Conseil de sécurité. Depuis, les initiatives unilatérales des Etats-Unis dans cette recherche, malgré tout ce qui a été officiellement déclaré à leur sujet à Washington, sont en contradiction avec le maintien dans ce double cadre des efforts diplomatiques pour un règlement du conflit israélo-arabe.

Dans les milieux américains officiels, on refuse bien entendu d'admettre que l'absence de M. Rogers du dîner que projetait U Thant représente une déro-

bade ou un calcul. On ajoute, sans autres précisions cependant, que M. Rogers aura certainement encore l'occasion de s'entretenir du Proche-Orient et d'autres questions avec ses homologues français, anglais et soviétique. Cette attitude n'est pourtant pas convaincante pour tout le monde. De nombreux diplomates et observateurs des Nations unies croient plutôt que la diplomatie américaine reste convaincue qu'elle sera en mesure de tenir sa gageure d'aboutir, par son propre poids et ses seuls moyens, à un accord partiel entre Israël et l'Egypte sur le canal de Suez. Elle estimerait ainsi que toute expression en provenance de l'ONU ou en provenance d'une concertation des quatre grandes puissances serait, à ce stade, inopportune.

Il est vrai que M. André Gromyko, le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, se rendra à Washington cette semaine mais lorsque le secrétaire d'Etat, M. Rogers, reviendra à New York à l'Assemblée générale de l'ONU, le 4 octobre prochain pour y prononcer un discours, ses homologues des grandes puissances ne seront plus là.

Le débat général à l'ONU

L'Inde soulève le problème pakistanais

NATIONS UNIES (AFP) — Le débat général de l'Assemblée des Nations unies a commencé, traditionnellement, hier, par un exposé du ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Mario Gibson Barboza.

Celui-ci s'est élevé contre le remplacement de la "bipolarisation" qui, selon lui, dominait jusqu'ici les relations internationales par une "hégémonie de facto" d'un petit nombre de puissances.

Etats, en vertu de théories qui établissent la force pure et simple de la puissance économique, scientifique et militaire en tant que norme de la conduite internationale. Le ministre brésilien a demandé que les pays en voie de développement soient consultés dans la refonte du système monétaire.

Le ministre des affaires étrangères de l'Inde, M. Sardar Swaran Singh, s'est étendu longuement sur la situation au

Pakistan Oriental et a demandé la libération et l'amorce de négociations avec le cheik Mujibur Rahman, "qui seul peut parler au nom des habitants du Bengale Oriental, dont il représente les aspirations et la volonté".

Le ministre indien a cité le coût — 800.000.000 de dollars d'ici mars prochain — et les conséquences économiques, sociales et politiques de la présence en Inde de 9.000.000 de réfugiés "qui ne rentreront chez eux que lorsqu'ils seront assurés de la sécurité qui ne peut provenir que d'une solution politique". Le ministre indien a été interrompu à plusieurs reprises par l'ambassadeur du Pakistan, M. Agha Shami qui a protesté contre cette "intervention dans les affaires intérieures" de son pays.

M. Swaran Singh s'est aussi élevé contre "les tentatives de résoudre les problèmes économiques mondiaux au sein d'un petit groupe des plus riches pays du monde".

Le ministre des affaires étrangères de Finlande, M. Vaino Leskinen, a annoncé que son gouvernement, qui n'avait reconnu jusqu'ici ni Bonn ni Pankow, avait pris contact avec les deux gouvernements allemands pour leur proposer une formule de reconnaissance diplomatique des deux Etats fondée sur une renonciation mutuelle au recours à la force et la reconnaissance de la neutralité finlandaise. Cette initiative, prise dans l'anticipation d'un accord entre eux, devrait, de l'avis du ministre finlandais contribuer à l'avènement d'un nouvel ordre pacifique en Europe.

M. Leskinen a déclaré que sa délégation s'opposerait à toute démarche qui entraverait ou retarderait l'entrée de Pékin à l'ONU.

Le suspense chinois

TOKYO (AFP) — Selon des informations reçues de Hong Kong, la radio de Canton aurait annoncé que la télévision de cette ville diffuserait aujourd'hui un message "spécial et important" sur la célébration du 22ème anniversaire de la république populaire de Chine.

HONGKONG (AFP) — Le quotidien de Hong Kong "Standard" faisait état hier d'une importance préparation militaire chinoise dans la province de Fukien, située en face de Formose, qui pourrait présager l'invasion des îles de Quemoy et Matsu.

Le journal cite des témoignages de visiteurs revenant de Chine populaire selon lesquels la province de Fukien a été interdite aux visiteurs. (On sait d'autre part de source officielle que trente personnes qui désiraient se rendre dans cette province se sont entendues par les autorités chinoises à la frontière que cela posait des problèmes pour le moment avant d'être refoulées.

Aucune confirmation d'un mouvement militaire laissant présager une attaque contre Matsu et Quemoy n'a été donnée de source militaire américaine.

Formose à l'AIEA

VIENNE (AFP) — La Chine nationaliste (Formose) a été élue hier membre du conseil des gouverneurs (organe exécutif) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Formose qui représente le groupe régional asiatique au sein du conseil qui comprend 25 pays membres, a été élu par 37 voix contre 10 pour les Philippines et 30 abstentions.

internationales

Les armes bactériologiques et chimiques

Le projet de traité est révisé

GENEVE (Nations unies) (AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique présenteront aujourd'hui à la conférence du désarmement un projet de traité révisé sur l'interdiction des armes bactériologiques, qui donne satisfaction aux pays non alignés sur deux points, apprenait-on hier de source diplomatique:

● Le texte révisé sur la base d'un premier projet américano-soviétique présenté le 5 août établit un lien indiscutable entre les armes bactériologiques et chimiques. Aussi reconnaît-il explicitement le principe de l'interdiction des armes chimiques et engage-t-il les signataires de la convention à poursui-

vre les négociations pour aboutir à cette fin.

● Un nouvel article engage d'autre part les signataires à venir en aide à un pays qui en ferait la demande "si le Conseil de sécurité décide que ce pays a été exposé à un danger du fait d'une violation de la convention". Le nouveau texte prévoit encore, en cas de litige, la possibilité de consultations "par une procédure internationale appropriée dans le cadre des Nations unies et en accord avec la charte".

Enfin une demi-satisfaction est donnée aux Britanniques, qui insistent pour obtenir que la convention interdise expressément dans sa partie opérationnelle, l'"emploi" des armes bactériologiques, déjà couvert, répondait les Soviétiques, par le protocole de Genève de 1925.

Ainsi, en vertu du texte révisé, les signataires s'engagent "sous quelque circonstance que ce soit" à ne pas mettre au point, produire, stocker ou acquérir des agents microbiens, toxines et autres agents biologiques, qui ne répondent pas à un besoin prophylactique ou de "protection", ou qui n'ont pas un autre usage pacifique. Le transfert de ces agents est également prohibé et les signataires prennent l'engagement de détruire, dans un délai à fixer, les stocks existants ou de les orienter vers des utilisations pacifiques.

L'Ulster

Le secret entoure les entretiens tripartites

LONDRES (AFP) — La première journée de la réunion au sommet sur l'Ulster entre les premiers ministres de Grande-Bretagne, d'Irlande et d'Irlande du Nord, MM Edward Heath, Jack Lynch et Brian Faulkner, s'est achevée hier soir aux Chequers, après plus de sept heures d'entretiens, entrecoupés d'un déjeuner de travail.

Les trois premiers ministres ont décidé de garder le secret sur cette première partie de leurs conversations, qui se termineront aujourd'hui. Aucune déclaration officielle ou officieuse ne sera faite par les parties intéressées avant la fin de la réunion. Dans les milieux autorisés, on se borne à déclarer que l'entretien s'est déroulé dans une atmosphère de "grande franchise".

Rien n'a pour le moment filtré de ces échanges qui ont débuté en fin de matinée dans la résidence de campagne du premier ministre britannique, située au milieu des prés et des forêts du Buckinghamshire.

Cette discrétion extrême s'explique

Le gouvernement danois démissionne

COPENHAGUE (AFP) — Le premier ministre danois, M. Hilmar Baunsgaard, a annoncé hier qu'il a remis la démission de son gouvernement au roi Frederik IX.

Le roi, a précisé M. Baunsgaard, a accepté sa démission et lui a demandé de rester au pouvoir pour expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution du nouveau gouvernement.

Le gouvernement de coalition bourgeoise démissionnaire qui restera célèbre au Danemark pour avoir instauré la vente libre de la pornographie écrite et illustrée, avait été constitué en janvier 1968 et était formé de ministres des trois partis radical, libéral de droite, et conservateur. Majoritaire au parlement, il avait perdu cette majorité aux élections de mardi dernier.

Les 'espions' soviétiques n'ont pas quitté Londres

LONDRES (AFP) — L'avion régulier Londres-Moscou de l'"Aeroflot" a quitté hier matin l'aéroport de Londres sans emmener un seul des fonctionnaires soviétiques expulsés par le gouvernement britannique.

Jamais départ d'un avion de ligne n'avait été entouré de tant de curiosité. Les journalistes ont pu constater que quatre personnes seulement étaient montées dans l'"Il-youchine" à Londres. Encore s'agissait-il de passagers à destination de Tokyo, dernière étape de la liaison de l'Aeroflot New York-Londres-Moscou-Tokyo. L'avion a finalement quitté Londres avec 56 passagers dont 52 provenant de New York.

Des samedi après-midi, pourtant, on avait appris à Londres que les 140 places de l'appareil étaient réservées "ferme" de même que tous les sièges de l'avion de la "BEA" qui double le vol de l'Aeroflot le lundi matin.

Le procès d'Athènes

Lady Fleming connaîtra sa sentence aujourd'hui

ATHENES (AFP) — Le tribunal militaire d'exception d'Athènes rendra aujourd'hui en principe son verdict dans le procès intenté contre cinq personnes accusées de complicité dans la tentative manquée d'évasion du condamné à mort Alekos Panagoulis.

Ces accusés sont Lady Amalia Fleming, citoyenne à la fois grecque et britannique, John Skelton et Mme Athina Psychoyou, ressortissants américains, et deux grecs M. Constantin Androussopoulos, ami de Panagoulis, et le soldat gardien D. Bekakos, accusé de n'avoir pas dénoncé le projet d'évasion (qui fut dénoncé par un autre gardien). Ils risquent de six mois à cinq ans de prison.

Les deux audiences de la journée ont été notamment marquées par un échange assez vif entre Lady Amalia et le policier de la sûreté E. Yannicopoulos. Celui-ci accusait la veuve du prix Nobel de médecine et inventeur de la pénicilline d'être "un agent du communisme international", ce que Lady Amalia a nié avec force.

Deux témoins de moralité venus d'An-

gleterre apportaient leur assistance morale à Lady Amalia tandis que deux Américains, un prêtre et un avocat, témoignaient en faveur de l'étudiant en théologie John Skelton.

"J'admets, a déclaré avec force Lady Amalia, avoir souhaité que le condamné à mort Panagoulis soit libéré. Je suis persuadée qu'il a été inhumainement torturé. Je sais ce que c'est qu'un interrogatoire. Ma conviction est fondée et je préfère ne pas donner de plus amples explications sur les motifs de cette conviction".

— Vous aimez croire toutes ces choses, a répliqué le président, qui a eu un échange de mots vifs mais courtois avec l'accusée, dont il "admet la bonne foi même si elle a été trompée".

Lady Amalia a souligné qu'elle avait été inspirée avant tout par la compassion. "J'ai agi par amitié pour mon coaccusé Androussopoulos", ami personnel de Panagoulis, a-t-elle déclaré.

Le procureur Papanastasiou devait ensuite prononcer son réquisitoire et les avocats leur plaidoiries.

Un an après la mort du Rais

Le nassérisme est-il mort?

par David Deure, de l'AFP

LE CAIRE. — Le 28 septembre 1970, à six heures et demie du soir, mourait Gamal Abdel Nasser. Un an après sa disparition on peut se demander si le nassérisme n'est pas mort avec lui.

Le nassérisme était à la fois une façon de gouverner et une certaine idée altruiste et glorieuse du monde arabe. A l'intérieur, il alliait un pouvoir extrêmement fort, concentré et centralisé, symbolisé par le Rais, à une recherche permanente de l'équilibre le plus "euphorisant" entre les différentes tendances de la société égyptienne. Nasser ayant pris le pouvoir contre la féodalité égyptienne et en un moment où le tiers-monde croyait que le socialisme réglerait tous ses problèmes, le centre de gravité du consensus national était un socialisme pragmatique et non radical, qualifié de "socialisme arabe". A l'extérieur, le nassérisme des origines découlait d'un syllogisme simple: le tiers-monde doit faire équilibre, au bloc occidental aussi bien qu'au bloc oriental. Le monde arabe doit prendre la tête du tiers-monde et l'Egypte celle du monde arabe. L'Egypte et les Arabes jouaient ainsi un nouveau rôle à la mesure de leur histoire et Nasser avait un rôle à sa taille.

Cet ambitieux projet devait rapidement échouer face aux contradictions du tiers-monde mais surtout en raison d'un engagement de plus en plus profond de l'Egypte dans son conflit avec Israël. Il reste toutefois une notoriété internationale pour l'Egypte et une politique arabe qui fut sans doute l'élément le plus original sinon le plus positif de l'action de Nasser.

Car le panarabisme nassérien n'allait pas sans contradiction. Nasser, qui pendant toute sa vie fut, avec des hauts et des bas, l'idole des masses arabes et comptait dans chaque pays arabe soit un parti dévoué soit des partisans organisés, finit par se brouiller tragiquement avec tous les chefs d'Etat arabes du fait de ses ingérences perpétuelles dans leurs affaires. Il en fut ainsi notamment avec la Syrie, le Yémen ou au moment du conflit algéro-arabe.

Que reste-t-il de tout cela un an après la disparition du Rais? C'est sans doute dans la forme adoptée par son successeur que le nassérisme est le plus vi-

vant. Le président Sadate a en effet, à son tour, concentré entre ses mains toute la réalité du pouvoir et est même peut-être allé plus loin que Nasser puisqu'il a inscrit cette concentration personnelle dans la nouvelle constitution. Ce n'est pas la moindre contradiction de l'Egypte actuelle que de voir ceux-là mêmes qui se voulaient les plus fidèles à la pensée de Nasser (et qui sont jugés pour haute trahison) avoir tenté d'établir une direction collégiale en opposition avec la conception nassérienne du pouvoir.

Comme Nasser, Anouar el-Sadate cherche lui aussi à établir l'équilibre le plus "euphorisant" entre les divers éléments de la société égyptienne, mais les temps ont changé et ce n'est plus autour de l'Islam. Qui peut d'ailleurs dire que Nasser, maître en pragmatisme, n'aurait pas, s'il avait vécu, changé son fusil d'épaule et peu à peu abandonné le socialisme, celui-ci n'ayant pu faire le bonheur de l'Egypte et les puissances socialistes n'ayant pu faire reculer Israël?

Mais c'est vis-à-vis du monde extérieur et du monde arabe en particulier que l'absence de Nasser se fait le plus sentir. Si l'Egypte possède toujours la possibilité de déterminer la paix ou la guerre au Proche-Orient et peut rouvrir le canal de Suez, Sadate n'a pas encore noué avec les chefs d'Etat étrangers les liens amicaux qu'avait tissés Nasser en 18 ans de règne et qui faisaient qu'à l'étranger on identifiait son sort personnel à celui de l'Egypte. Il n'a pas non plus ce génie prodigieux du "suspense" qui permettait à Nasser de faire encore peur, même dans la plus extrême faiblesse. Enfin les relations de la RAE avec le monde arabe se sont peu à peu modifiées: elles rassurent plus et fascinent moins. En tant que philosophie, le nassérisme s'exporte, à Tripoli peut-être, ou ailleurs plus tard.

La fédération que le président Sadate a réussie ne procède pas du panarabisme nassérien altruiste et triomphant mais de l'appréciation réaliste du bien de l'Egypte.

Un an après la mort de Nasser la plupart de ses rêves ont donc cédé le pas à la réalité. Il n'est toutefois pas certain que les Egyptiens s'en contentent.

ESPAGNOL ITALIEN ANGLAIS ALLEMAND JAPONAIS

Après dix ans d'expérience dans l'enseignement, l'école Globe vous propose ses nouveaux programmes intensifs, privés ou en groupe. Chacune de vos leçons sera enregistrée et vous pourrez ainsi emporter et réviser vos cours chez vous.

Nous limitons nos groupes à quatre élèves, ce qui permet au professeur de s'occuper attentivement de chacun d'eux.

À Globe, magnétophone, cassettes, laboratoires de langue, livres et frais d'inscription sont compris dans le prix du cours.

Téléphonez, notre service pédagogique vous conseillera gratuitement.

866-9731

globe
école de langues

866-9731

Suite 1538, 1 Place Ville Marie

Formose à l'AIEA

VIENNE (AFP) — La Chine nationaliste (Formose) a été élue hier membre du conseil des gouverneurs (organe exécutif) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Formose qui représente le groupe régional asiatique au sein du conseil qui comprend 25 pays membres, a été élu par 37 voix contre 10 pour les Philippines et 30 abstentions.

LIVRES

rare, épuisés ou d'occasion. Catalogues adressés sur demande.

JEAN GAGNON

28, rue des Jardins
B.P. 653 H.V. QUÉBEC, 4
Tél.: 418/523-6760

Depuis 18 ans au service des lecteurs.

CHAMPAGNE

Veuve Clicquot

le choix des connaisseurs depuis 1772

La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France

Ce soir, nous avons un mariage, un banquet de quilleurs, un défilé de mode, une réunion de vendeurs



et, pour chacun, la salle qui convient.

De la chaude intimité de l'Habitation, à l'immense et grandiose Salle de Bal, nous avons des salons et des salles de réception pour toutes les occasions. Et partout, ce grand chic et cette élégance qui ont valu au Château Champlain d'être désigné, par le ministère du Tourisme du Québec, comme le seul hôtel de très grand confort de la province.

A la prochaine occasion, recevez donc dans l'un des meilleurs hôtels du monde. Appelez monsieur Tonoli à 878-1688, poste 1911. Il se fera un plaisir de vous servir.

Recevez en grand seigneur, au

CHATEAU CHAMPLAIN CP Hôtels
***** Super (très grand hôtel)

À Menton, deux Québécois expliquent le combat pour le français

MENTON (AFP) — Prenant hier matin la parole à la troisième journée de la biennale de la langue française qui se tient à Menton, M. Denis Rouille, agent culturel à l'Office québécois de la langue française a parlé du français, langue du commerce et de la comptabilité.

Il a également indiqué la cause de la dégradation du français dans ce domaine et les résultats déjà obtenus dans la lutte entreprise pour y remédier.

Après avoir déclaré que les Canadiens français livraient le combat pour défendre leur langue, il a dit que le centre de la civilisation s'était déplacé de l'Europe vers le Nouveau Monde, mais que si l'Europe ne l'emportait plus, c'était l'esprit européen.

M. Rouille a ensuite souligné qu'aujourd'hui la langue du commerce était l'anglais et que le français tenait au Canada moins de place.

Puis il a indiqué qu'au Québec, canadien-français à 80%, les banques imposent l'emploi de l'anglais. Mais on constate cependant, a-t-il ajouté, que des sociétés commerciales anglophones ont publié à l'usage de leur personnel des lexiques spécialisés en donnant de plus en plus de place au français. Elles recrutent d'ailleurs des Canadiens français, mais pour des emplois subalternes.

En terminant son exposé, M. Rouille a mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration fructueuse entre la France et le Québec en matière de linguistique.

De son côté, Mme Nicole Germain, présidente du conservatoire LaSalle, a, dans l'après-midi, traité du français dans la publicité à la télévision. Relatant d'une façon

humoristique l'histoire d'amour entre la France et le Québec en faisant allusion "au grand troubadour français qui, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, laissa tomber des mots célèbres", Mme Germain a souligné "cette volonté, cet attachement que nous mettons à vouloir parler français".

Parlant de la bataille rangée que se livrent employeurs et employés pour que le français devienne, au Québec, langue du travail, et qui n'est pas près de finir, elle a ajouté qu'à l'intérieur des familles, ce combat était plus dur encore.

Après avoir fait l'historique de la publicité à la télé-

sion depuis 1945, date à laquelle on commença à faire appel à des créateurs francophones, Mme Germain a rendu hommage à la télévision d'Etat et souligné que les adultes regardent le petit écran en moyenne quatre heures quarante-deux minutes par jour, les femmes, cinq heures. Elle a ajouté que "s'il avait fallu attendre que les mots français soient admis par l'Académie pour s'en servir, nous ne parlerions plus français depuis deux cents ans".

La déléguée canadienne a déploré de ne pas voir à Menton plus de représentants des milieux d'affaires français alors que sa délégation en comporte de nombreux qui

sont venus pour qu'on leur donne "un message d'espoir, quelque chose de concret".

Elle a suggéré de mettre sur pied un organisme d'information qui répondrait aux questions que les Canadiens se posent "mais nous sommes pressés, a-t-elle conclu, très pressés".

Aux reproches de Mme Germain déplorant l'absence d'hommes d'affaires français, M. Alain Guillemin, organisateur de la biennale, a répondu que de nombreuses lettres avaient été adressées dans ce sens mais qu'elles n'avaient reçu aucune réponse.

Le Québec endetté de \$2,478,541,579

QUEBEC (PC) — La dette du Québec au 31 mars 1971 s'établissait à \$2,478,541,579, correspondant à une augmentation de \$370 millions par rapport à 1970.

C'est ce que révèle un état sommaire des revenus et dépenses du gouvernement, publié hier dans la Gazette officielle du Québec par le ministre des finances, M. Raymond Garneau.

La plus grande partie de cette dette est composée d'emprunts au Canada et aux États-Unis, d'emprunts en euro-dollars et en marks allemands et d'obligations d'épargne, qui représentent la somme de \$2,330,634,917. D'autres dettes, comme la construction du boulevard métropolitain à Montréal et des emprunts de certaines institutions universitaires ou scolaires, ont été assumées par le gouvernement, pour une somme de \$113,5 millions.

D'autre part, le sommaire fait état d'un déficit de \$5,7 millions pour l'exercice financier 70-71. En effet, les dépenses totales, y compris les immobilisations, ont atteint la somme de \$3,659,372,000, alors que les revenus s'élevaient à \$3,653,625,000.

De ces revenus, le Québec a reçu \$917 millions du gouvernement fédéral au titre des arrangements fiscaux et de programmes conjoints, mais, c'est par l'impôt sur le revenu des particuliers que le gouvernement québécois reçoit ses plus importants revenus, avec une somme légèrement supérieure à \$1 milliard.

Quant aux dépenses, le ministère des affaires sociales demeure bon premier avec

une somme de \$1,441,000,000, suivi de l'éducation avec \$1,025,000,000.

C'est la première année qu'un état des revenus et dépenses est publié aussi rapidement au Québec. Antérieurement, la publication des comptes publics se faisait une année après la fin de l'exercice financier.

Excursions de ski CP Air à prix réduits

CP Air, conjointement avec Soutours Limited, annonce la mise en vigueur d'un programme d'excursions de ski vers les pentes de Banff dans les Rocheuses canadiennes. Ces excursions, dont le prix est relativement peu élevé, sont un premier stade en vue de promouvoir les voyages à l'intérieur du pays.

Pour le prix de \$243,40, le skieur profite des avantages suivants: transport aérien aller-retour Montréal-Calgary, le transport entre l'aéroport de Calgary et Banff et sept nuits de logement au Voyager Inn.

Un autre type d'excursion semblable offert à \$264,40 comprend: transport aérien Montréal-Calgary aller retour, tous les éléments déjà mentionnés plus haut, l'usage d'une auto sans restriction de milage (prise de possession à l'aéroport de Calgary) et l'utilisation sans restrictions des remontées mécaniques pendant six jours.

Ces excursions de ski seront en vigueur de la mi-décembre jusqu'à la mi-avril.

Phosphates autorisés aux EU

WASHINGTON (PA) — Les détergents à base de phosphate, qui avaient été interdits aux États-Unis afin d'enrayer l'une des causes de la pollution de l'eau, sont de nouveau autorisés. Les autorités ont jugé que les succéda-

nés mis au point depuis deux ans peuvent présenter des risques pour la santé. Mais au Canada, où les phosphates sont interdits, il n'est pas question, du moins pour l'instant, de les autoriser de nouveau.

NOUVEAUX COURS DU SOIR POUR ADULTES

CECI vous intéresse :

Le théâtre théâtral :

comprend assistance à 14 pièces de théâtre et 10 lectures-discussion en français; textes à lire: Buchner; Le théâtre québécois; quelques essais; Jarry sur la Butte, etc... le jeudi, 8 p.m., du 7 octobre jusqu'en avril (24 séances)

La femme, la folie et la politique :

sous-titre La chaleur... une fois par semaine, les discussions de ce groupe bilingue refléteront l'esprit et les situations sociales suggérées par les textes: Ethel et le terroriste; Le mariage de Figaro; Les signes et les prodiges, etc. Le cours, les discussions, les livres et les animateurs sont bilingues... le mercredi, 8 p.m., du 6 octobre jusqu'en avril (24 séances)

Art Oratoire :

exercices/conférences/critique - les participants devront préparer et prononcer les discours, étudier les procédures d'assemblée, etc., en anglais, avec M. J.C. Laffoley... le mardi, 1.30-3.30 p.m.; 8-10 p.m.; du 5 octobre (12 séances, chaque cours)

Sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE
pour L'ÉDUCATION DES ADULTES
(Bacc. es Arts - U. de M.)
Inscriptions et renseignements
3421, rue Drummond, ch. 17
Tél.: 842-5076

MONTROSE VENTE DE DISQUES MONTROSE

AIR CLIMATISÉ



DEUTSCHE GRAMMOPHON
12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGGÈRE 6 98 DU MANUFACTURIER **5 58**

136.001 - STRAUSS : Theme from 2001/Space odyssey. Berlin phil./Bohm.

136.020 - LISZT : Rhapsodie hongroise nos. 1, 2. GRIEG : Peer Gynt suites nos. 1, 2. Bemberg sym. arch./Krauss.

136.029 - TCHAIKOVSKY : Suite caennaise. Capriccio Italien. Marche slave. Berlin phil./Leifer.

136.036 - TCHAIKOVSKY : Sleeping beauty. Swan lake. suites. Polonoise pour E. Orenig. Warsaw National phil. sym. arch. Rawicki cond.

136.211 - BALLET MUSIC FROM THE OPERA. Faust. Otello. Aida. La gitana. E. Orenig. Berlin Radio sym. arch./Frisay.

136.226 - MOZART : Petite musique de nuit. Beethoven : Edmour averture. SMETANA : La moutarde. LISZT : Les préludes. Berlin phil./Frisay.

136.236 - BEETHOVEN : Triple concerto pour piano, violon, violoncelle. And. Schneider. Fournier. Berlin phil. arch.

136.252 - DELIBES : Coppélia ballet suites. CHOPIN : Les sylphes. Berlin phil./Karajan.

136.270 - ROSSINI : Le barbare de Séville. extraits. Angelo Monti. Capriccio. Bartolletti cond.

136.275 - PUCCINI : La Bohème extraits. Scatto. Poggi. Gobbi. Vanni.

136.276 - VERDI : La traviata extraits. Scatto Rimondi. Bastiani. ni. La scala chor. arch.

136.277 - VERDI : Il trovatore. extraits. Scatto Rimondi. Bastiani. ni. La scala chor. arch.

136.280 - VERDI : Rigoletto. extraits. Scatto. Fisher. Diekau. Bergoni. La scala chor. arch.

136.282 - MOZART : Don Giovanni extraits. FISHER. Diekau. Flagelo. Arroyo. Nilsson. Bohm. cond.

136.366 - HANDEL : All'הללה du Messie. MOZART : Laudate à dominum. SCHUBERT : Ave Maria. BIZET : Agnus dei. Ave verum corpus.

136.367 - DARK EYES : Dan. Cossak choir. chante Moscou soir. Deux guitares. Nightingale et autres.

136.440 - MOZART : Flûte magique. extraits. Lear. Peters. Wunderlich. Fisher. Diekau. Berlin phil./Bohm.

136.451 - CHOPIN : Scherzi nos. 1, 2, 3, 4. Baryon piano.

136.452 - CHOPIN : Nocturnes nos. 1, 10. Valsey piano.

136.453 - CHOPIN : Nocturnes. nos. 1, 10. Valsey piano.

136.454 - CHOPIN : Études op. 10 et 25. Valsey piano.

136.455 - CHOPIN : 4 impromptus et 4 ballades. Valsey piano.

136.457 - RUSSIAN SONGS : Dan. Cossak choir. Jereff cond.

136.470 - CONCERTO TROMPETTES : Stradella Torelli. Vivaldi. Teleman. Graupner. Fasch. Scherbaum et Houbold/Hamburg Baroque.

136.474 - KHATURIAN : Gayne ballet suite. Leningrad phil. arch. RIMSKY KORSAKOV : Le caq d'or suite. Lamoireux arch. Markewich.

136.483 - CONCERTOS POUR TROMPETTES : Haydn. Mozart. Teleman. Scherbaum à la trompette.

136.485 - CHOPIN : 17 valsey/Valsey piano.

136.486 - CHOPIN : Nocturnes nos. 1, 10. Valsey piano.

136.487 - CHOPIN : Nocturnes. nos. 1, 10. Valsey piano.

136.488 - SCHUBERT : Trois quatuors et nocturne au piano. violon et violoncelle. Eschenbach au piano/Krauss et Karajan.

136.517 - HAUT-BOIS ET FLUTES CONCERTOS : Teleman. Harknley. And. Harknley. Bach. Richter.

136.518 - VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS : Scherbaum/Klient chamber arch./Jochim. Alberti Torelli. Gabrieli.

136.547 - FLUTES CONCERTOS : Mozart. Blavet. Leclair. A. Nicolo/Lucerne festival string.

136.550 - MOZART : Clarinet concerto. WEBER : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.551 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.552 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.553 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.554 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.555 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.556 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.557 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.558 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.559 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.560 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.561 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.562 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.563 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.564 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.565 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.566 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.567 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.568 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.569 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.570 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.571 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.572 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.573 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.574 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.575 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.576 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.577 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.578 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.579 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.580 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.581 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.582 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.583 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.584 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.585 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.586 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.587 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.588 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.589 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.590 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.591 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.592 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.593 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.594 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.595 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.596 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.597 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.598 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.599 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.600 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.601 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.602 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.603 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.604 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.605 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.606 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.607 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.608 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.609 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.610 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.611 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.612 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.613 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.614 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.615 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.616 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.617 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.618 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.619 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.620 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.621 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.622 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.623 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.624 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.625 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.626 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.627 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.628 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.629 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.630 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.631 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.632 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.633 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.634 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.635 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.636 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.637 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.638 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.639 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.640 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.641 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.642 - MOZART : Clarinet concerto. Leister. Clavier. Berlin phil./Kubelik.

136.001 - STRAUSS : Theme from 2001/Space odyssey. Berlin phil./Bohm.

136.020 - LISZT : Rhapsodie hongroise nos. 1, 2. GRIEG : Peer Gynt suites nos. 1, 2. Bemberg sym. arch./Krauss.

136.029 - TCHAIKOVSKY : Suite caennaise. Capriccio Italien. Marche slave. Berlin phil./Leifer.

Don à la bibliothèque de Notre-Dame-de-Grâce

La Bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce pour garçons et filles a reçu hier soir un don de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités pour lui permettre de poursuivre son action dans ce secteur de la ville.

Il s'agit du "prix pour la stimulation de la lecture", concours ouvert chaque année aux candidats qui présentent des projets susceptibles de développer le goût de la lecture chez les jeunes.

Autrefois, il y avait à Notre-Dame-de-Grâce la bibliothèque du Manoir pour desservir les enfants de langue française du secteur. Depuis la disparition de ce service, il y a quatre ou cinq ans, la bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce (bibliothèque publique et bilingue) au service des enfants de 3 à 16 ans, a pris un essor considérable. Non seulement la circulation de livres pour 1969 (294.492), montre-t-elle une augmentation de plus de 200% sur l'année 1965 (94.498), mais l'intérêt pour le livre français augmente d'année en année.

Le prix de \$1.000 offert par la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités nous permettra de grossir notre collection de livres français, explique Mme de Gosztanyi, directrice de la bibliothèque dont la centrale est située rue Prud'homme, mais qui compte en outre trois succursales, rues Old Orchard, Rosedale et Chemin-de-la-Reine-Marie.

Ces bibliothèques, subventionnées par la ville de Montréal et le ministère des affaires culturelles, sont fréquentées par les étudiants tant de langue française que de langue anglaise du secteur.

A la Centrale seulement, plus de 81.000 livres français ont été empruntés l'an dernier, souligne la directrice.

"La demande est telle pour les sujets spécialisés (histoire naturelle, géographie, science, etc.) que les rayons de certaines sections sont parfois vides. Il nous faut donc accroître notre collection de livres français et développer la section de référence. Les écoles insistent de plus en plus sur les travaux de recherche. Les élèves anglophones demandent en outre de plus en plus de livres français pour leurs travaux scolaires.

Mme de Gosztanyi est assistée dans son travail par trois techniciennes en bibliothéconomie et par des membres du service des bénévoles qui chaque jour, du lundi au vendredi, donnent deux ou trois heures de leur temps.

Problèmes familiaux: 2 rencontres bientôt

Deux importantes rencontres sur les questions familiales auront lieu au Québec au cours des prochaines semaines.

La première aura lieu au Centre Nathalie-Lincoln, à Sherbrooke, le 8 octobre. Les membres canadiens de l'Union internationale des organismes familiaux (UIOF) accueilleront M. Paul Vermeire, secrétaire de la commission des mouvements familiaux de l'UIOF, qui possède une longue expérience de l'organisation familiale.

M. Vermeire fera un exposé sur la participation des familles. Sa conférence sera suivie d'un échange avec la salle. Dans l'après-midi, un représentant du ministère des affaires sociales du Québec viendra parler du projet de son ministère concernant le nouveau système d'allocation familiales au Québec.

Toutes les personnes intéressées aux problèmes de la famille sont invitées à participer à cette journée d'étude. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au comité canadien de l'UIOF, 1650 est, boul. Saint-Joseph, à Montréal.

La seconde rencontre, un carrefour sur l'éducation à la vie familiale, aura lieu au Mont-Saint-Gabriel les 25 et 26 octobre prochains. Quelques 250 personnes étudieront ce qui se fait actuellement au Québec en éducation à la vie familiale.

Des projets-pilotes ont été mis sur pied dans différentes commissions scolaires; le ministère des affaires sociales s'intéresse par le biais à l'information sur la planification familiale; l'Institut Vanier de la famille a déjà organisé une consultation nationale sur le sujet et participe à l'élaboration de rencontres régionales.

Les églises établissent ou modifient leurs cours de préparation à la naissance, au baptême et au mariage et s'intéressent à la préparation des jeunes à la vie sociale et familiale; les services de préparation au mariage et d'orientation des foyers adaptent sans cesse leur action aux réalités nouvelles tandis que les organismes spécialisés en planification des naissances tentent de l'intégrer davantage à la vie familiale.

Tout cela sera remis en question au carrefour de l'éducation à la vie familiale alors que les intéressés, enseignants, bénévoles, spécialistes, planificateurs de tous genres d'institutions et d'organismes de même que du gouvernement discuteront, compareront, proposeront de nouvelles façons de préparer et d'orienter les programmes d'éducation à la vie familiale afin de répondre davantage à tous les besoins de la population.

On peut obtenir plus de renseignements sur cette rencontre de trois jours en s'adressant au comité d'organisation de la conférence, a/s Fédération des services sociaux à la famille, 2765 Chemin Côte Sainte-Catherine, Montréal 250.

ALARIE Gaston. A Verdun, le 26 septembre 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gaston Alarie, époux de Germaine Martel, demeurant au 6173 Montclair, Père de Thérèse et de Mme Michel Portelance (Lisette). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, no 5551 rue Wellington, Verdun à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 8.00 p.m. heure de tombée.

ALARIE Gaston. A Verdun, le 26 septembre 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gaston Alarie, époux de Germaine Martel, demeurant au 6173 Montclair, Père de Thérèse et de Mme Michel Portelance (Lisette). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, no 5551 rue Wellington, Verdun à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAMONDE Louise. Accidentellement en Espagne, le 17 septembre 1971 à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Louise Bloudeau, épouse de feu le Dr Jean Lamonde. Fille de M. Jules H. Bloudeau et de feu Gratia Tanguay. Lui survivent le Dr et Mme Jean Rheaume (Monique), M. et Mme Jean Robert (Noëlle) et M. et Mme Lionel Gagné (Lucie). Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 29 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, no 63 Avenue Lorne, à St-Lambert à 10 heures 40, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin (St-Lambert) où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAMONDE Jean Dr. Accidentellement en Espagne, le 17 septembre 1971, à l'âge de 40 ans, est décédé le Dr Jean Lamonde, g-

néologue-obstétricien de Lévis. Epoux de feu Louise Bloudeau. Père de Hélène et Pascal. Fils de M. et Mme Numa Lamonde de St-Lambert. Lui survivent ses frères et sœurs: M. et Mme Jacques Lamonde, M. et Mme Antonin Boisvert (Louise), M. l'abbé Pierre Lamonde, M. et Mme André Lamonde et notaire et Mme Jean-Pierre Hardy (Madeleine). Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 29 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, no 63 Avenue Lorne, à St-Lambert à 10 heures 40, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin (St-Lambert) où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, en mémoire du Dr et de Mme Jean Lamonde, des offrandes seraient appréciées pour l'Oeuvre de l'Enfance malheureuse, Club Richelieu, casier postal Notre-Dame de Lévis, P.Q.

VIAU Charles. Accidentellement en Espagne, le 17 septembre 1971 à l'âge de 68 ans, est décédé, M. Charles Viau, époux de Madeleine Lussier, père de Françoise, André, Hélène. Frère de Paul, le Révérend Père Marcel et de Louise (Mme Alfred Versailles). Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon J. R. Deslauriers Limitée, No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Carrières et Professions

PHARMACIEN

Recherche pharmacien licencié pour prendre gerance d'une succursale dans les Laurentides.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1570, Le Devoir

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Une importante maison pharmaceutique recherche présentement un représentant pour l'Est du Québec. Ce candidat aura un degré universitaire ou l'équivalent, possèdera un record de vente satisfaisant et prouvera une personnalité dynamique. Pour un candidat qui voudra progresser, cette compagnie offrira un salaire intéressant, voiture et bonus.

Appelez:

L. Fauteux, 845-6146

MONARQUE, MORELLI, GAUDETTE, LAPORTE

Ingénieurs-Conseils

est à la recherche de

DESSINATEURS - GÉNIE ÉLECTRIQUE

FONCTION: Sous surveillance, formuler et poser les plans et dessins techniques pertinents aux domaines de l'électricité de projets commerciaux et industriels.

EXIGENCES: 5 années d'expérience

REMUNÉRATION: A discuter

Prière d'appeler **M. Pierre Monet à 739-3361**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAVY

recherche

des services d'un

CONTROLEUR

Fonction:

Sous l'autorité du directeur des services financiers, le contrôleur a la responsabilité de l'application des systèmes et procédures relatives à la préparation du budget, au contrôle budgétaire et financier, à la vérification interne, à la comptabilité, au paiement des salaires.

Qualifications:

Diplôme universitaire en sciences commerciales ou l'équivalent.

Cinq (5) années d'expérience pertinente

Connaissance de l'informatique serait un avantage.

Salaire:

Selon l'entente des cadres de la Régionale.

"Faire parvenir le curriculum vitae le ou avant le 7 octobre 1971 au:

**Service du personnel
3983, boulevard Lévesque
Ville de Laval**

ADJOINT AU SERVICE DES COURTIER

Dans le cadre de son programme d'expansion, La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la Vie, affiliée au Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, recherche un adjoint.

FONCTION:

Sous la direction du gérant des courtiers, doit visiter et procurer l'assistance à la vente.

TERRITOIRE:

Québec et Ontario.

QUALIFICATIONS:

Connaissance suffisante de l'assurance-vie. Préférence accordée à un candidat de 25 à 35 ans.

NOUS OFFRONS:

Salaire de base, bonis, automobile, sécurité sociale complète et prestige d'une institution financière hautement reconnue.

Présenter "CURRICULUM VITAE" à:

**M. GASTON SÉVIGNY,
Gérant des courtiers,
1290, rue St-Denis, suite 95,
Montréal 129, Qué.,**

Discretion absolue assurée.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

COORDONNATEUR DE L'AMÉNAGEMENT

ATTRIBUTIONS:

Le coordonnateur de l'aménagement est principalement responsable de la coordination de la construction, de l'entretien et de la préparation de tout l'équipement de la commission scolaire.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services de l'équipement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service. Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services. Il dirige le personnel ouvrier et le personnel d'entretien ou en supervise la direction. Il coordonne l'utilisation des locaux en collaboration avec les directeurs de services et les directeurs d'écoles.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en génie et cinq (5) années d'expérience pertinente.

OU

Diplôme de technicien dans une discipline se rapportant à l'aménagement et dix (10) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES MARGINAUX:

Selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir "CURRICULUM VITAE" (AVANT LE 8 OCTOBRE 1971) en mentionnant les qualifications et années d'expérience à:

**La Commission Scolaire Régionale Meilleur,
c/s. M. le Directeur du Personnel,
261, rue Laurier, Granby, Qué.**

Le Conseil de Développement Régional Du Centre du Québec

POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTION:

Planifier, diriger, contrôler le travail des différents comités. Être responsable du Secrétariat. Engager les relations publiques avec les différents organismes et institutions de la région... etc.

SALAIRE:

Selon les qualifications et l'expérience.

CONDITIONS:

Diplôme universitaire dans les sciences de l'homme ou administratives. Expérience pertinente (3 ans)

Veillez faire parvenir un curriculum vitae complet en mentionnant le salaire désiré.

Reponse avant le 1er octobre à:

**NORMAND BEGIN,
62 St-Jean Baptiste,
VICTORIAVILLE, Qué.**

COLLÈGE PRIVÉ

demande d'urgence

SURVEILLANTE D'INTERNAT

Dame distinguée. Bonne éducation. Responsable.

934-0596



CEGEP AHUNTSIC

DIRECTEUR DU SERVICE PÉDAGOGIQUE

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, il est chargé de la direction et de l'animation des services de l'enseignement. Il est membre du Conseil d'Administration et de la Commission Pédagogique.

QUALIFICATIONS:

Formation académique et pédagogique: 17 années de scolarité ou moins. Expérience: 5 années au moins, à titre de professeur ou autre, dans une institution d'enseignement public ou privée et à un poste de direction dans une entreprise publique ou privée. Aptitude à l'animation pédagogique et au travail d'équipe.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard vendredi, le 8 octobre 1971, à 16h., à:

**Directeur du personnel
Service du personnel
Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montréal 353**



ADJOINT ADMINISTRATIF AU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FONCTIONS:

Sous la direction administrative du vice-recteur à la recherche:

- Évalue, interprète et participe à l'application de politiques et de procédures de tous ordres;
- Rédige des rapports et des projets de lettres;
- Tient à jour les principaux dossiers;
- Procède à certaines analyses et présente des éléments de solution à des problèmes divers;
- Prépare et revise des textes de tous genres, tels que contrats, formules d'engagement, etc.;
- Agit, à l'occasion, comme représentant du vice-recteur auprès des agents d'information;
- Participe à certains travaux de comités, sous-commissions, etc.;

Exigences:

Détenteur d'un diplôme universitaire de deuxième cycle. Au moins trois (3) années d'expérience à un poste comportant des tâches connexes.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

**Directeur du Service du personnel
Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, Qué.**

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

Centre administratif
275 boulevard LaSalle
Baie-Comeau, P. Qué.
Tél.: (418) 296-6691, poste 222

Ref.: 2362

Offre d'emploi

La Commission scolaire régionale de la Côte-Nord est à la recherche de cinq (5) contrôleurs d'absences pour l'année scolaire 71-72.

- 1 contrôleur d'absences pour les localités de Tadoussac, Sacré-Coeur, Bergeronnes et Escoumins;
- 1 contrôleur d'absences pour les localités de Sault-au-Mouton, Saint-Paul-du-Nord, Portneuf, Forestville et Ste-Thérèse-de-Columbiens;
- 1 contrôleur d'absences pour les localités de Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Buissons, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Label, Haurterive;
- 1 contrôleur d'absences pour les localités de Baie-Comeau, Franqueton, Godbout et Baie-Trinité;
- 1 1 contrôleur d'absences pour la localité de Gagnon.

Sous direction du directeur adjoint à la Vie étudiante de l'école secondaire et en concertation avec le directeur des Services aux étudiants de la Régionale, le contrôleur d'absences, en accord avec la section V de la 31ème partie de la loi sur l'Instruction publique (articles 272 à 296).

- contrôle les absences anormales des élèves et en cherche les causes;
- discute de ces absences avec les parents;
- compile les différentes statistiques d'absences;
- rédige les rapports d'absences demandés;
- exerce le pouvoir de constable et intente des poursuites, s'il y a lieu.

Pour information des intéressés, le salaire sera basé sur l'inscription officielle des élèves au 30 septembre 71 et il pourrait être approximativement de \$400.00 pour le secteur 1, de \$425.00 pour le secteur 2, de \$1400.00 pour le secteur 3, de \$675.00 pour le secteur 4 et \$100.00 pour le secteur 5. Un des cinq contrôleurs d'absences sera nommé contrôleur responsable avec supplément de \$600.00.

Les frais de voyage seront remboursés conformément aux règlements en vigueur à la Commission scolaire régionale de la Côte-Nord.

Prière de faire parvenir par écrit d'ici le 1er octobre 1971 votre offre de service à:

**Conrad H. Charbonneau,
Secrétaire général et directeur
des Services au personnel,
275, boulevard LaSalle,
Baie-Comeau, P. Qué.**



commission scolaire REGIONALE de TILLY

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN AUDIO-VISUEL

ENDROIT:

Au niveau régional à Ste-Foy

TÂCHE:

Sous la responsabilité générale du coordonnateur régional des moyens techniques d'enseignement, le Conseiller agira comme animateur auprès du personnel académique pour favoriser une utilisation optimale des moyens audio-visuels d'enseignement dont nous disposons. Il devra également participer à l'élaboration des besoins.

QUALITÉS REQUISES:

Détenteur d'un brevet d'enseignement requérant un minimum de quinze (15) ans de scolarité plus une préparation spécialisée en audio-visuel.

Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dans une institution reconnue.

Avoir démontré par ses activités dans son milieu professionnel un leadership et des aptitudes pour l'animation.

SALAIRE:

Selon la compétence et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 29 septembre 1971, 16 heures AU:

**SERVICE DU PERSONNEL
Concours No 71-58
1100 Lavigerie, C.P. 244
Sainte-Foy**



DIRECTEUR PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Sous la direction administrative du vice-recteur à l'administration:

- Applique la politique de publication de l'Université;
- Décide sur avis des comités de lecture de la publication des manuscrits;
- Sollicite des manuscrits et détermine les cadres de publication;
- Veille au maintien des standards de qualité;
- Dirige le personnel et les activités des Presses de l'Université de Montréal;
- Coordonne les activités d'édition, de production, de mise en marche, d'antennes et de comptabilité;
- Administre le budget annuel des Presses de l'Université de Montréal et le budget des revues et répond de sa gestion devant le vice-recteur à l'administration;
- Représente les Presses de l'Université de Montréal auprès du public et des organismes professionnels.

Exigences:

Diplôme de premier cycle, de préférence; expérience très complète dans le domaine de l'édition; aptitudes à diriger un personnel nombreux; connaissance des techniques modernes de gestion.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

**Directeur du Service du personnel
Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal Qué.**

MacNamara aux membres de la Banque mondiale:

Porter de 8 à 12.5 milliards l'aide au développement

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

WASHINGTON — Le président de la Banque mondiale, M. Robert MacNamara, a averti hier les banquiers et ministres des finances des pays membres de la Banque que les mesures prises pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international doivent, "quelles qu'elles soient", permettre d'accroître de 8 à 12.5 milliards le montant global de l'aide d'origine publique au développement international.

"Les pays du tiers monde sont concernés aussi bien par le rétablissement de l'équilibre financier entre les grands partenaires commerciaux que par les formules qui permettront d'atteindre cet équilibre", a poursuivi M. MacNamara, dont le discours inaugurerait l'assemblée conjointe des gouvernements de la Banque mondiale à l'hôtel Sheraton Park à Washington.

Car les pays en voie de développement devront, selon lui, modifier ra-

dicalement leur stratégie de développement au cours des années à venir.

"Bien des pays du tiers monde ont poussé trop loin la production d'articles destinés à remplacer les importations, de préciser M. MacNamara, et se trouvent aujourd'hui dans l'obligation d'adopter des mesures anti-économiques consistant à accorder un degré élevé de protection à des industries capitalistes ayant des coûts de production élevés."

Ces problèmes peuvent être surmontés en adoptant une autre stratégie dans laquelle la production d'articles destinés à l'exportation reçoit une plus grande place. Les industries qui stimulera cette stratégie sont les mieux adaptées aux conditions qui règnent dans les pays en voie de développement. Bon nombre d'entre elles utiliseront probablement une main-d'œuvre relativement abondante.

Les exportations de produits manufacturés qui, inférieures à \$2 milliards en 1960, atteignent \$7 milliards en 1970, devront quadrupler et atteindre \$28 milliards en 1980", a encore dit le grand banquier du tiers monde, en soulignant combien cet objectif est ambitieux.

Mais si l'on veut maintenir la cadence du développement international, on n'a guère le choix. Les exportations devront fournir 75 pour cent des devises étrangères dont le tiers monde a besoin pour financer l'accumulation du capital qui doit s'y produire; les exportations de produits de base — alimentaires et agricoles — n'augmentant que lentement, ce sont donc les exportations manufacturières qui devront surtout s'accroître.

Mais cet objectif ne pourra manifestement être atteint si la tendance des pays industrialisés à protéger leurs industries manufacturières contre la concurrence des pays du tiers monde se maintient.

"Les pays en voie de développement peuvent se plaindre à juste titre de la discrimination dont ils font l'objet lorsqu'ils essaient d'accroître leurs exportations de produits vers les marchés", de préciser M. MacNamara.

Le président de la Banque mondiale reconnaît toutefois que ce protectionnisme inacceptable des pays industrialisés ne pourra vraiment s'atténuer avant que les gouvernements de ces derniers adoptent des politiques efficaces de recon-

version industrielle et d'assistance aux entreprises et aux travailleurs dont les intérêts sont lésés.

"A l'heure actuelle, a-t-il dit à cet égard, il n'y a guère de pays développés où soient en vigueur ces mesures et ces procédures sans lesquelles il sera impossible d'atteindre les objectifs fixés pour les échanges et, par voie de conséquence, les objectifs du développement."

Auparavant, M. MacNamara s'est fé-

licité que, arrivé au milieu du programme quinquennal de la Banque mondiale pour les années 1969-73, l'objectif général qui était de doubler le montant de nos investissements par rapport à celui des cinq années précédentes, est en voie d'être atteint.

"Il semble probable qu'en fait, le montant total des nouveaux investissements sera supérieur à \$12 milliards — total plus de deux fois supérieur à celui de la période 1964-68, a-t-il précisé.

radio / télévision

Une compagnie de disques contre une hydre des USA

par Gilles Constantineau

C'est jeudi, dans deux jours donc, que se réunissent à Trois-Rivières les représentants des soixante ou quelque postes privés de radio ou de télévision du Québec qui appartiennent à l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française. Il y sera bien sûr, question de cabodifusion, de relations industrielles, de publicité ainsi que de jeux de hasard. Ce sont là des sujets de discussion que tout radiodiffuseur digne de ce nom peut s'attendre qu'on lui propose inévitablement, à l'occasion d'un congrès semblable.

Il en va autrement des disques, et c'est peut-être de cette industrie dont traitera principalement le 18e congrès de l'ACRTF. Depuis peu en effet, les radiodiffuseurs canadiens voient s'offrir à eux la possibilité de devenir actionnaires d'une entreprise de disques entièrement à eux.

La compagnie existe: elle porte le nom de "Astra". Le projet en avait été approuvé par les membres eux-mêmes de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, à Montréal, en 1969. La mise en route dut attendre janvier 1971, mais elle entra vite en fonctionnement, et de façon très efficace: depuis le mois d'avril dernier, Astra a en effet mis sur le marché 12 disques 45 tours et deux microsillons, et mettra deux nouveaux long-jeu en vente d'ici quelques semaines.

Officiellement, la création de cette société (dont le capital-actions est actuellement d'environ un demi-million de dollars, visait à des objectifs d'une parfaite noblesse, celui par exemple de ramener au pays, comme le dit la documentation de la maison, "nos artistes... obligés de signer des accords avec des compagnies américaines ou étrangères pour atteindre le succès", et en même temps que les artistes, "les profits réalisés par ces derniers." Il y avait aussi une question de communauté d'intérêt, à laquelle les radiodiffuseurs privés n'avaient encore apparemment accordé aucune attention. Il y avait également la question du "30 pour cent de contenu canadien" que le CRTC imposait en musique.

Ce que trop modestement les dirigeants de la société Astra ne semblent par contre vouloir dire à personne, c'est que toute la motivation des radiodiffuseurs privés se situait ailleurs. Elle prenait la forme d'une hydre commerciale américaine nommée SRL (pour "Sound Recording Licensees"), consortium réunissant les 6 plus gros fabricants de disques des USA et une foule de fabricants de moindre envergure. Ce groupe semblait envisager le Canada comme terrain d'essai d'une nouvelle politique de perception de droits spéciaux auprès des radiodiffuseurs.

En juin dernier, dit-on, le groupe SRL, qui était parvenu à se faire entendre du Sénat canadien, avait

obtenu de lui qu'il recommandât à la Chambre des Communes d'autoriser législativement la perception de droits de reproduction. On estime que si la mesure était approuvée, les radiodiffuseurs privés auraient à verser annuellement \$7 millions à des fabricants de disques des Etats-Unis.

C'est en guise de réponse à cette menace (aux Etats-Unis, les mêmes droits payés par les radiodiffuseurs privés aux mêmes entreprises se chiffraient annuellement par environ \$7 milliards) que s'est constituée la société Astra. Elle compte à l'heure actuelle environ 160 actionnaires sur un potentiel de 275. L'action de la société Astra se vend \$500, mais elle est offerte exclusivement aux radiodiffuseurs.

C'est, on le comprendra facilement, au Québec que l'adhésion des radiodiffuseurs a été la moins pressée. Les actionnaires québécois ne sont encore qu'environ 25 sur 60. Phénomène contradictoire, c'est cependant sur le marché français que la même entreprise a connu le plus grand développement: les deux-tiers de sa production, en effet, sont dans cette langue — c'est exactement le contraire qu'on avait anticipé. Mais dans sa situation linguistique particulière, il y avait belle lurette que le Québec s'était doté de son industrie et de son marché du disque.

C'est pourquoi l'ACRTF pourra entendre, cette fin de semaine, un exposé du vice-président et directeur général de Astra, Michel Doyle, sur la constitution et l'évolution de l'entreprise. Les radiodiffuseurs privés du Québec apprendront une foule de renseignements fascinants. Par exemple, que le budget annuel de production de leur compagnie de disques est de \$100,000, alors que celui de la société RCA Victor, pour le Canada tout entier, est inférieur à \$25,000.

Que Astra peut déjà revendiquer plusieurs poulins: Jacques Alexandre, Jacques Boulanger, Julie Aral, les Frangines, Danièle Dorice, les Pax Hominis. Qu'elle a fait l'acquisition de 75 pour cent des actions des sociétés Laurentian Music et Rideau Music, deux filiales des syndicats de perception BMI et CAPAC, et qu'il se trouve à l'heure présente plus de 250 pièces inscrites au répertoire de ces deux sociétés. Qu'elle a conclu avec la compagnie Polydor un accord de distribution mondiale de ses disques (certains d'entre eux se vendent déjà au Japon, dit-on).

Offre-t-on aux artistes des conditions économiques exceptionnelles? Même pas. Les conditions sont simplement équivalentes, et le seul avantage proposé est celui de la distribution mondiale assurée.

Mais tout semble indiquer que pour une fois, l'intérêt commercial coïncide avec le national.

QUEBEC (PC) — Le président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis a déclaré hier que son organisme travaille pour que la surtaxe imposée à la mi-août sur les tarifs douaniers par le président Nixon reste en place le moins longtemps possible.

M. Archie K. Davis a déclaré au congrès de la Chambre de Commerce du Canada que la durée de la surtaxe "peut probablement être mesurée en mois".

"Nous comprenons facilement qu'elle vous cause des problèmes, et c'est pour cela que nous espérons qu'elle sera annulée le plus tôt possible."

"Je suis certain que la dernière chose que visent le président et les autres hauts fonctionnaires responsables c'est de nuire aux relations très avantageuses que le Canada et les Etats-Unis ont établies depuis de longues années."

M. Davis, banquier de Winston-Salem, N.C., a expliqué que la surtaxe avait pour but d'amener un réalignement "réaliste des monnaies mondiales — ce qui est déjà commencé — et de prévenir le développement outre-mer de blocs économiques discriminatoires, qui seraient tout aussi contraignants à vos intérêts qu'aux nôtres."

M. Davis a énuméré les problèmes économiques des Etats-Unis, notant que, pour la première fois depuis 1893, son pays prévoit un déficit commercial cette année. Les salaires ont augmenté deux fois plus vite que la productivité au cours des dernières années.

Un des meilleurs exemples des problèmes américains, a-t-il dit, c'est le fait que plus des deux-tiers de la production d'acier des Etats-Unis provient de sidérurgies vieilles de plus de 10 ans, tandis que plus des deux-tiers de la production japonaise provient d'usines qui ont moins de neuf ans d'existence.

"Il est simplement évident que nous ne sommes plus assez puissants — parlant d'une façon relative — pour supporter un fardeau disproportionné qui bénéficie à nos plus vigoureux partenaires

à leurs dépens pour défendre ses propres intérêts."

A propos de la politique à l'égard de l'URSS, M. Sharp s'est prononcé en faveur de la désignation d'un "représentant de l'Alliance atlantique, qui pourrait apporter un complément aux contacts bilatéraux, en examinant avec l'Union soviétique et d'autres pays la possibilité d'entreprendre des négociations le plus tôt possible, en partant de principes convenus."

"Nous ne recherchons pas, a poursuivi M. Sharp, d'atmosphère en insistant pour que les entretiens sur Berlin connaissent une conclusion heureuse avant qu'on songe à la conférence sur la sécurité. Nous ne faisons que reconnaître le fait que l'impuissance à conclure un accord entre l'Est et l'Ouest sur Berlin indiquerait que les temps ne sont pas encore mûrs pour la solution des grands problèmes européens."

L'assemblée de l'Atlantique Nord, qui est une sorte d'"assemblée parlementaire" de l'OTAN, constitue un lien non officiel entre l'Alliance atlantique et les parlements des pays membres.

Les contributions faites aux partis devraient être déductibles de l'impôt

QUEBEC (PC) — La Chambre de Commerce du Canada s'est prononcée hier en faveur de la déduction de l'impôt des contributions faites aux partis politiques.

La résolution portant sur cette question est une de celles reçues lundi par les députés au 42ème congrès de la Chambre, qui doit se poursuivre jusqu'à demain.

La résolution dit que les contributions aux campagnes politiques devraient être considérées au même titre que les contributions à des organisations philanthropiques ou charitables reconnues par le gouvernement.

Comme principal argument en faveur de la résolution, on a fait valoir que les syndicats ont la permission de faire des contributions non-imposables.

Le coprésident de l'atelier sur les politiques, M. Graeme T. Haig, de Win-

nipeg, vice-président de la Chambre de Commerce de St-James Assinibois, a affirmé que les hommes d'affaires devraient faire des pressions pour obtenir le même avantage.

Il a rappelé que les cotisations syndicales ne sont pas imposables et que dans un grand nombre de cas elles n'étaient même pas volontaires.

Une autre résolution disait que les organisations politiques devraient être obligées de présenter au ministre du revenu national un rapport annuel "indiquant les responsabilités financières contractées envers la population en général".

Les deux résolutions ont été acceptées après la défaite d'une motion demandant qu'elles soient toutes deux renvoyées au congrès de l'an prochain étant donné qu'un comité spécial sur les contributions politiques est en train d'étudier la question.

Cette dernière motion a été refusée après qu'un délégué eut déclaré que si les hommes d'affaires avaient moins d'influence auprès des gouvernements c'était par suite de délais de ce genre.

Une autre résolution acceptée par l'organisme qui groupe 125,000 hommes d'affaires canadiens, développait la déclaration d'appui envers la Commission fédérale sur les prix et les revenus.

La Chambre a expliqué que le texte ajouté à la déclaration appuyait les efforts de la Commission pour compléter son travail sur des plans de contingence destinés à parer à la possibilité de poussées graves d'inflation.

Les députés au congrès se sont particulièrement inquiétés de l'adoption de lois donnant aux agences gouvernementales le pouvoir de passer des règlements absolus.

La Chambre de commerce des EU souhaite que la surtaxe de 10% soit rapidement abolie

commercial." M. Davis a affirmé que la C de C américaine "demeurait fidèle au principe du libre échange".

Il a montré moins de confiance en discutant de la possibilité d'un retraitpro-

chain du contrôle des salaires et des prix aux Etats-Unis, mais il a dit qu'il croyait que "tous les efforts seront faits pour que notre pays retourne le plus rapidement possible à une économie libre."

Le contrôle des salaires et des prix

établi à la mi-août doit prendre fin à la mi-novembre, mais le président des Etats-Unis a déclaré qu'il sera remplacé par un programme de stabilisation des salaires et des prix, sans toutefois donner de détails.

À l'assemblée de l'OTAN

La réduction unilatérale des forces ne peut aboutir à la sécurité européenne (Brosio)

OTTAWA (d'après la CP et l'AFP) — Tout en reconnaissant que la voie s'ouvre à des véritables négociations avec les pays du Pacte de Varsovie, M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, a souligné que cette phase avait été atteinte au prix d'une reconnaissance de facto de l'Allemagne de l'Est comme Etat séparé.

Prenant la parole à la 17ème session annuelle de l'assemblée de l'Otan qui tient ses assises dans la capitale canadienne, M. Brosio, qui quitte ses fonctions le 1er octobre, c'est élevé contre une réduction unilatérale des forces alliées à l'heure même où les pays du Pacte de Varsovie améliorent leur armement à la fois en quantité et en qualité.

C'était en fait une condamnation sans équivoque de la tentative du sénateur Mike Mansfield d'amener les Etats-Unis à réduire sans délai et unilatéralement leurs troupes stationnées en Europe. Cette réduction unilatérale ne peut pas aboutir, pour M. Brosio, à la sécurité recherchée en Europe.

Autre reproche adressé par M. Bro-

sio aux Etats-Unis les mesures économiques et monétaires décrétées par le président Nixon le 15 août écoulé.

Et c'est en ce sens que s'est également exprimé le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Devant l'assemblée de l'Atlantique Nord le ministre des affaires extérieures du Canada a déploré l'"affrontement commercial" entre l'Europe et l'Amérique qui, a-t-il dit, "n'est plus simplement une possibilité mais est malheureusement devenue un fait."

"Les mesures américaines, a-t-il ajouté, ne seront efficaces que si notre sentiment de confiance mutuelle demeure intact. Je dois malheureusement ajouter que jusqu'à maintenant, l'effet de ces mesures a été d'affaiblir plutôt que de préserver ce sentiment de confiance mutuelle."

Le soutien dont bénéficie l'Alliance Atlantique de la part de tous les pays qui en sont membres, a ajouté le ministre canadien, "peut être compromis si l'on semble aux autres qu'un des Etats-membres prend des décisions unilatérales

Le nouveau le pur brandy blanc

Mont Blanc

se mélange bien!

C'est le seul brandy blanc sur le marché!
Il est plus léger. Plus raffiné. Plus québécois. Et longuement vieilli.
Et il a cette qualité exceptionnelle de pouvoir se mélanger à bien d'autres boissons (alcool 60°). Faut y goûter!
Voyez les recettes dans la petite brochure attachée à la bouteille.

Avec du jus d'orange, c'est très bon. C'est un MONKEY WRENCH.

Essaye-le avec de l'eau de Vichy... Un vrai BRISE-GLACE!

Il fait beau!

Ça fait un bon STINGER.

MONT BLANC
LE PUR BRANDY BLANC
DISTILLÉ ET FINEMENT VIEILLI
PAUL MASSON & CIE LTÉE
MONTREAL, CANADA

Distillé et finement vieilli. Paul Masson & Cie Ltée.

Numéro 106E (format 25 oz \$5.85). Mettez-vous au blanc... au Mont Blanc!

arts

Gunther Schuller à l'OSM

Le célèbre compositeur et chef d'orchestre américain Gunther Schuller sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal pour diriger les Grands Concerts des 12 et 13 octobre, afin de remplacer Franz-Paul Decker.

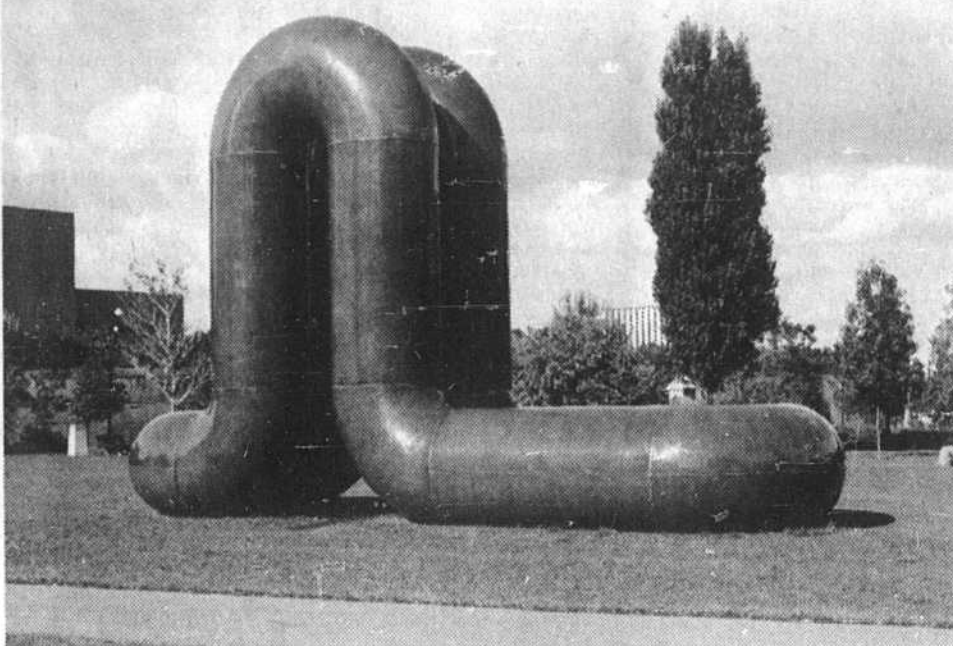
Le directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal, Denis Langelier a fait appel à M. Schuller afin de permettre à M. Decker d'accepter l'invitation de l'Orchestre de Hambourg pour diriger la "Sinfonia" de Berio avec les

Swingle Singers. On se souviendra du grand succès qu'avait remporté cette œuvre la saison dernière à l'OSM.

Gunther Schuller est le président du Conservatoire de Musique de la Nouvelle-Angleterre. En 1968, il a été promu Directeur des activités de musique contemporaine de Tanglewood.

Ce seront les débuts de M. Schuller à l'OSM qui a inscrit une de ses compositions, "Cinq Bagatelles" pour ouvrir le concert.

spectacles



Cette sculpture aux méandres jumelés s'intitule "Traffic". Elle a été installée tout récemment dans le parc adjacent à la Galerie Nationale du Canada, à Ottawa. L'œuvre en fibre de verre, d'un marron violacé et d'une texture translucide, offre un effet d'heureuse transition entre les frondaisons du parc et l'aspect plus rigide des constructions avoisinantes. Cette pièce de trente-deux pieds de longueur pèse deux tonnes; elle a été réalisée par le jeune artiste canadien Ed Zelenak.

10.45	Chez Hélène
11.00	Seaside street
12.00	Elwood Glover's luncheon date
1.30	Family court
2.00	The Galloping gourmet
2.30	Coronation street
3.00	Take 30
3.30	The edge of night
4.00	Paul Bernard psychiatrist
4.30	Drop-In
5.00	H.R. Pustuff
5.30	Get smart
6.00	The good life

6.30	Hourglass
7.30	Tee to green
8.00	The Mary Tyler Moore Show
8.30	Death of the legend
9.30	Telescope
10.00	Tuesday night
	"Son of Rose Marie"
	(Documentaire-Canadien)
11.00	The National
11.22	Viewpoint
11.30	Night Report
11.45	The Beyond
12.15	One of a kind

7.45	University of the air
8.15	Rumper Bear
8.30	Heracles
9.00	Magic Tom
9.30	Yoga
10.00	Edith Sere
10.10	All about faces
10.30	McGowan and Co.
10.40	Flintstones
11.00	The TV National News
11.18	Pulse
12.00	Tuesday Night feature movie

2.30	Man Trap
3.00	Another world
4.00	The Dick Van Dyke Show
4.30	Lassie: "Eagles lair"
5.00	Truth or Consequences
5.30	Beat the Clock
6.00	Pulse
7.00	The Brady Bunch
8.00	Marcus Welby, M.D.
9.00	Here Lucy
9.30	The Ian Tyson Show
10.00	The Persuaders
11.00	The TV National News
11.18	Pulse
12.00	Tuesday Night feature movie

La Poudrière
par Métro ILE STE-HELENE
avec
DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU
mise en scène de Jeanine Beaubien
Billets en vente à l'hôtel Mont-Royal et au Montréal Trust, Place Ville-Marie.
PRIX RÉDUITS POUR LES ÉTUDIANTS
Réservations : 526-0821

"Un chef-d'œuvre" le Figaro
VIVA LA MUERTE
Version Française
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

LES PRODUCTIONS PIERRE JOBIN PRÉSENTENT
Anne Sylvestre
8-9 OCT.
VEN: 2.80 - 3.00 - 3.50 - 4.00 - 4.50
SAM: 2.50 - 3.00 - 4.00 - 4.50 - 5.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

PREMIÈRE FOIS à PRIX RÉDUIT! 14 ANS
les voici... **ELECTRISANT!**
The Rolling Stones
GIMME SHELTER
Technicolor®
\$1.50 en tout temps
AUX DEUX CINÉMAS
Comédie Canadienne 844-3476
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4143

Au Palmarès du Film Canadien

"Mon oncle Antoine" provoque l'enthousiasme

de notre envoyé spécial,
Jean-Pierre Tadros

(TORONTO) — Au sujet du Palmarès du film canadien, qui a actuellement lieu à Toronto, une première précision s'impose. Je ne pense pas, en effet, que ce festival soit dénué de tout intérêt, comme on me l'a fait dire dans le titre qui a chapeauté mon article de samedi.

Dire, en effet, que c'est "un festival sans intérêt", c'est faire fi, un peu trop vite, à mon sens, de la réalité. Car, si de Montréal, ce festival peut paraître d'une importance absolument nulle, et pour cause; vu de Toronto, il n'en va plus exactement de même. Car il ne faut pas oublier un simple fait: c'est que, du 24 au 29 septembre, seront montrés près de 125 courts et moyens métrages, ainsi que 11 longs métrages canadiens. Or, lorsque l'on sait la difficulté qu'éprouve toujours le cinéma canadien pour rejoindre son public, on ne peut que se féliciter qu'une telle manifestation ait lieu, même si elle reste pratiquement sans lendemain.

Car, si l'on peut et doit faire de gros reproches à ce festival, c'est précisément de n'être rien d'autre que cinq jours de projection publique, et en conséquence, d'usurper un titre en se prétendant le Canadien Film Awards. Cette manifestation n'a, en effet, aucune résonance nationale, et n'aide absolument pas les films qui y sont présentés. Nous citons l'exemple de "Red" qui, malgré les trois "Étoiles" qu'il reçut lors du festival de l'an dernier, n'a été aucunement accepté par le Canada anglais. Et cela n'est pas simplement vrai pour les films québécois, il en va de même pour les films de Toronto ou de Vancouver, puisqu'un film comme "Goin' Down the Road" n'a vraiment démarré dans la Ville-Reine qu'après son succès

à New York!

Le Palmarès du film canadien n'est donc absolument pas représentatif, sinon de la bonne volonté de ses organisateurs. C'est une affaire torontoise, pour Toronto. Elle n'intéresse donc que la petite élite des spectateurs qui hantent la salle de projection du St Lawrence Center de 9 heures à 23 heures. Pour eux, cela représente un nombre important de films qu'ils n'auraient probablement jamais l'occasion de revoir. Cette manifestation n'est donc pas inutile.

Mon oncle Antoine

C'est ainsi qu'il nous a été donné de voir le dernier film de Claude Jutra, "Mon Oncle Antoine", dont tout le monde parle mais qu'on ne voit toujours pas. Ce film allait marquer, comme nous l'avons déjà signalé, l'ouverture officielle de ce 23e Palmarès. Et c'est avec une certaine curiosité qu'on attendait la réaction du public. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce film qui se passe "au pays du Québec, dans la région de l'Amiante, il n'y a pas très longtemps", a su retenir jusqu'à la dernière image une salle comble. Pire, "Mon oncle

Antoine" a soulevé l'admiration générale.

Il est vrai que les sous-titres ont su combler le fossé linguistique. Mais il y a plus, c'est que les gens réagissent toujours au bon moment; leurs réactions collaient toujours à l'action.

Et cela méritait d'être souligné. Car, voilà de toute évidence un film québécois promis à un grand succès: au Québec tout d'abord, et si l'on en juge par les réactions d'un public anglophone, dans le reste du Canada. Or, pourquoi ne le montre-t-on pas? Rien de plus néfaste à la carrière d'un film que le fait de tarder indéfiniment à sortir. Et puis, on ira vous dire que les films québécois n'ont jamais de succès! On admettra que ce n'est pas toujours la faute du cinéaste, ou du film.

Je ne dirai donc rien de plus de ce film — dont j'ai d'ailleurs eu l'occasion de parler lors du tournage à Thetford Mines il y a je ne sais plus combien de mois. Je ne dirai rien de plus, parce que je veux toujours espérer pouvoir en parler lors de sa très prochaine sortie. Quand il s'agit de cinéma québécois, il est une attitude qu'il faut adopter, ne jamais désespérer.

télévision

8.55	Aujourd'hui à CBFT
9.10	Les Orléans
9.30	Les aventures de Chaparlotte
10.00	Les centis tours de Centour
10.15	La souris verte
10.30	Francis au paradis perdu
11.00	Le train bleu s'arrête treize fois
11.30	Rouget des villes nouvelles
12.00	Les grands voyages
	"Métropoles en liberté"
12.15	Un coin de France
	Le Nouvellon
12.30	Bou-Bou dans l'intrigue
1.30	Cinéma
	"En attendant l'orage dans les années 20" (Historique-Français)
2.00	Fromme d'aujourd'hui
4.00	Robino
4.30	Sol et Gobel
5.00	Daniel Boone
5.30	Le gourmet farfelu
6.50	Téléjournal
7.00	Nouvelles du sport
7.30	Format 30
7.50	La dynastie des Forsyte
8.30	Pensez-vous
9.00	Rue des Pignons
9.30	Le monde de Marcel Dubé
	"Le naufrage"
10.00	Preniez le volant
10.30	Téléjournal
10.50	Nouvelles du sport
11.00	Ce soir, Jean-Pierre
11.30	Cine-club
	"La vallée"
	(drame de guerre-Hongrois)
1.15	Téléjournal

8.30	Musique
8.40	Horaires-Bienvenue
8.45	Mini-Annoues
9.00	Bonjour-Montréal

théâtre

LA BAVASSERIE: "Le roi des mises à bas-prix de J. C. Germain à 21h. Au St-Malo horaire à vérifier.

THÉÂTRE CENTAUR: "How now black man" 20h 30.

REVUE THÉÂTRE: "Non et Gracyle" horaire régulier, à vérifier.

RIDEAU VERT: "Baker" de J. Anouilh, 20h. Sam 19h, et 22h. Dim 19h.

THÉÂTRE D'AUDOUVILLE: "Ca" de Pier- re Bégin, 20h.

LA POUDRIÈRE: "Les Apprentis" — Le Lutin de la Neve et l'Imbécile de Lomer Gosselin, 20h et 28 sept 14h.

STUDIO THÉÂTRE: "St Jérôme" — "Le bel indifférent" et "La demande en mariage" Réervations à 486-1384.

LE FENÊTRE: (Québec) — "S.O.S. Homme seul" de J. Viland 21h. Relâche Lundi.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRED-PELLETIER: OSM 20h30.

SALLE MAISONNEUVE: Jacques Mirel 20h30.

SALLE PORT-ROYAL: relâche.

COMMENÇANT CE SOIR ÉDITION 1971

ENTIÈREMENT NOUVEAU et VRAIMENT DIFFÉRENT!
LE PLUS MAGNIFIQUE SPECTACLE AU MONDE!
Tous vos FAVORIS DE DISNEY EN PERSONNE ET SUR SCÈNE
PLAISIR ET RIRE POUR TOUTE LA FAMILLE
Dans la Tradition de DISNEY



ÉDITION 1971 LE MONDE DE DISNEY

Mickey Mouse — Donald — Blanche Neige et les Sept Nains — Coccinelle — Fantasia — Pinocchio et tous les autres!

CE SOIR à 7h. 30 et tous les soirs jusqu'à samedi incl.

MATINÉES
Samedi à 10h. 30 et 2h. 30 p.m.
dimanche - 1h. 30 et 3h. 30 p.m.
Billets : 2.50, 3.50, 4.50, 5.50

AUX JEUNES
de 16 ans et moins :
\$1.00 d'escompte sur tous prix, merc. & jeu. soirs,
samedi matin à 10h. 30 a.m. et dimanche à 5h. 30 p.m.

Billets maintenant en vente
FORUM
et Mtl Trust (PVM)

cinéma

MONKALD: "Waterloo" 1.30 - 5.40 - 9.50
et "A new leaf" 3.50 - 8.05
MONTROSE: "2001 Odyssée de l'espace"
et "Tark" 7.25 - 9.25
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDIMINUT: "Au secours je suis encore vierge et blanc" 7.25 - 9.25
OUTREMONT: "Gimme Shelter" 7.30 - 9.30
PALLACE: "The Omega man" 12.55 - 3.00 - 5.05 - 7.20 - 9.30
PAPINEAU: "Après ski" 2.40 - 6.05 - 9.30
et "Père ou l'ac" 1.00 - 4.25 - 7.50
PIGALLE: Voir Midiminit
PARISIEN: "Va plus de trou à Percé" 10.20 - 12.55 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20
PLACE DU CANADA: "Out of touch" 1.00 - 3.25 - 5.30 - 7.35 - 9.40
PLACE VILLEMARIE: Grand cinéma
"Devils" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.20
PLACE VILLEMARIE: Petit cinéma
"Taking off" 12.05 - 1.45 - 3.25 - 5.00 - 6.45
PLAZA: Voir Canadian
PUSSYCAT: "How to do just about anything with girls" 12.00 - 2.30 - 5.10 - 7.45 - 10.15 et "The Love pirate" 1.15 - 3.30 - 6.30 - 9.05
RIVINGTON: "Les chats bottés" 12.30 - 2.28 - 4.28 - 6.12 - 9.52
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
SNOWDON: "Amorous headmaster" 1.25 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.25
VANHOUSE: "Living it" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.35
VENDÔME: "La rupture" 12.45 - 3.00 - 5.00
VERDI: "Leo the last" (John Boorman) 7.30 - 9.30
VILLAGE: Voir Métro
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20
YORK: "Bully Jack" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: "République démocratique allemande" 7.30 et Judge Priest 9.30
ALOUETTE: "Pau d'âne" 12.30 - 2.15 - 4.00 - 5.45 - 7.30 - 9.25
ANJOUL: "Eob Ted Carol et Alice" 2.35 - 4.00 - 5.25 et "Cactus Flower" 12.30 - 4.05 - 7.45
ARLEQUIN: "Soy Baby" 2.50 - 6.10 - 9.30 et "Canada" 1.05 - 4.30 - 7.50
ATWATER: (Cinéma I) "Carry on again doctor" 12.50 - 3.25 - 5.30 - 7.40 - 9.45
ATWATER: (Cinéma II) "The Anderson Vander" 1.00 - 3.25 - 5.30 - 7.35 - 9.40
BERRI: "Fleur bleue" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.30



À l'affiche présentement: les Feux Follets

Du 20 septembre au 9 octobre

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réservation: 861-3511

Frais de couvert le samedi: \$4.00 seulement.

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

LEO THE LAST
avec Marcello Mastroianni
dès VENDREDI: Sergio Leone
"IL ÉTAIT UNE FOIS... dans l'ouest!"
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

2e mois
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR
un film de PIERRE RICHARD

Je Sem.
AIMER... ET RIRE!
André LAUVRENCÉ
NICHOLE MERCIER
CELINE LONIZ
Y'A PLUS DE TROU À PERCÉ!
Cinéma **PARISIEN**
Tél 861-2691 1480 Dorset Ste CATHERINE

ELISE
35 MILTON/842-6093
SALLE BORDEN
TOUS TOUS
La transposition d'une vérité violente, désespérée: le racisme des Français
Drach
Marie-Josée et Mohamed Chouhah
UN FILM DE MICHEL DRACH

2001: Odyssée de l'espace
UN FILM COULEUR DE STANLEY KUBRICK
TICK... TICK... TICK... ET LA VIOLENCE EXPLOSA
MONTROSE 722-5788
1180 BELANGER

2001: Odyssée de l'espace
UN FILM COULEUR DE STANLEY KUBRICK
TICK... TICK... TICK... ET LA VIOLENCE EXPLOSA
MONTROSE 722-5788
1180 BELANGER

ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
SAISON 1971-72
LE CRÉ DE L'ENGOULEMENT
de GUY DUFRESNE
EN ATTENDANT GODOT
de Samuel Beckett
Le Timide au Palais
Théâtre de la ville
ATELIER 72
Voix Gagnel et Gilles Maranda
Billets de saison
QUATRE SPECTACLES: \$4.50
1200 rue Bleury
Renseignements 866-1964

3e sem. **Salle Roy** 14 ANS
L'œuvre maîtresse de **Luchino Visconti**
LES DAMNÉS
superbe fascinant grandiose admirable captivant somptueux envoûtant terrible monumental
EN COULEURS 7:00 - 9:40
16 DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 271-6060
17e SEMAINE 14 ANS
MASH
COULEUR
VERSION FRANÇAISE
UN FILM SANGLANANT D'OU JAILLIT LE NIRE...
CE SOIR 7:30-9:35

Un chef-d'œuvre. **POUR TOUS**
... Bravo Truffaut
François Chalais EUROPE N°1
7:30 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

C'EST NOTRE PREMIER ANNIVERSAIRE
NOUS FETONS PENDANT UN MOIS
TOUS LES SOIRS: NOMBREUX PRIX EN ARGENT
ENFANTS COMBLES DE CADEAUX - SURPRISES
POUR TOUS

AUJOURD'HUI LA LUNE... DEMAIN MARS
9:30 P.M.
2 FILMS EN COULEURS
2001: Odyssée de l'espace
UN FILM VIOLENT... **EXPLOSI!**
Anthony Quinn Charles Bronson
LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN
PLUS

UN FILM VIOLENT... EXPLOSI!
Anthony Quinn Charles Bronson
LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN
PLUS

CINE-PARC 691-1310
CHATEAUGUAY
5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4, VERS CHATEAUGUAY
7.15 3 AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE **MICKEY MOUSE** WALT DISNEY
du 15 au 21 octobre

EN ARGENT 100ème auto \$25.00
500ème auto \$100.00
1000ème auto \$200.00
EN ARGENT

ÉTUDIANTS! PROFESSEURS! SECONDAIRE I ET II
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

OP-OP-OP
Opéra
ROLAND LAROCHE
MOUSSEAU
LOUISETTE DUSSAULT
MICHELLE GERIN
OJETTE GAGNON
BENOIT MARLEAU
RONALD FRANCE
ANDRÉ RICHARD
1200 BLEURY
866-1964
du 27 septembre au 5 novembre
Musique de Robert Schumann

Un volumineux rapport d'enquête est rendu public

Plus de 40% des habitants du N.B. vivent dans la pauvreté

FREDERICTON (PC) — Plus de 40% des habitants du Nouveau-Brunswick vivent à la limite ou même sous le seuil de la pauvreté et, sans un changement radical de l'attitude et des mécanismes du gouvernement de cette province, ces gens se trouveront bientôt dans une situation critique.

Telle est la conclusion d'un rapport de 268 pages présenté hier au gouvernement du Nouveau-Brunswick par une équipe constituée de onze membres, à la suite d'une enquête sur la situation sociale et le bien-être dans cette province.

Les coprésidents de cette équipe, MM. Emery Leblanc de Moncton et M. Hutter de Fredericton, ont dit, au cours d'une conférence de presse, que leurs recommandations sont le résultat de plusieurs

mois de recherches et de compilation de renseignements, obtenus lors d'auditions publiques tenues d'un bout à l'autre de la province.

Parmi ses recommandations les plus importantes, le comité suggère que le Nouveau-Brunswick entreprenne une étude approfondie sur la possibilité d'introduire le revenu annuel garanti. Il ne fait aucun doute dans l'esprit du comité que la garantie du revenu annuel sera un jour ou l'autre inévitable.

Toutefois, un tel régime de revenu annuel garanti, souligne le comité chargé d'étudier les problèmes de développement social du Nouveau-Brunswick, n'est possible que dans le cadre d'un programme établi à l'échelle nationale. L'étude suggérée au gouvernement devrait porter sur les divers programmes qui deviendraient superflus

par l'application d'un système de revenu garanti. Il est évident que l'application du revenu annuel garanti signifie, à brève échéance, l'abolition de multiples programmes socio-économiques. De même, certaines prestations sociales fédérales, actuellement versées aux citoyens, devraient être remises en bloc au gouvernement provincial, estime le comité.

Celui-ci suggère en outre l'établissement en priorité de cliniques de planning familial, à l'échelle de la province. Subventionnées par le gouvernement, ces cliniques fourniraient des informations sur les différentes méthodes de contraception à toute personne qui en ferait la demande. Sous la responsabilité d'un personnel professionnel rémunéré, ces cliniques devraient

être ouvertes aux heures qui conviennent le plus aux citoyens dans chacune des régions. Elles devraient être suffisamment annoncées dans les lieux publics afin d'être accessibles à tous, sans discrimination.

L'équipe, qui avait été formée en juillet 1970 par l'ancien premier ministre, M. Louis Robichaud, présentera plus tard au gouvernement deux autres volumes, l'un sur les informations recueillies au cours de visites dans des foyers, et l'autre sur les mémoires soumis lors des auditions publiques.

Le premier volume contient une analyse générale des enquêtes et leurs principales recommandations. L'équipe avait aussi pour mission de dresser les grandes lignes d'un programme politique susceptible d'aider le gouvernement à éta-

blir des priorités dans le domaine social.

Pour les enquêteurs, il demeure absolument impossible de combattre la pauvreté à moins d'apporter des changements radicaux aux objectifs des différents ministères et agences collaborant aux programmes d'intérêt social et économique.

Tout en évitant de classer les problèmes selon des degrés d'urgence ou d'importance, le rapport souligne qu'il faudra répondre aux besoins essentiels que constituent une alimentation saine, des vêtements convenables et des habitations confortables.

Le rapport insiste aussi sur la nécessité de changements importants dans le système d'éducation, afin que toute la population soit plus consciente des besoins des pauvres. Il

insiste sur l'urgence d'offrir des services aussi bien en français qu'en anglais et recommande même la création d'un conseil de presse constitué de propriétaires de journaux, de rédacteurs et de lecteurs, ayant pour mission d'analyser l'information à caractère social retransmise par la voie des journaux.

"Souvent, dit-on, les grandes politiques sociales ou les problèmes sociaux sont dilués et le renseignement pas suffisamment la population sur ses droits."

Enfin, le comité se plaint d'avoir été délaissé par les grands journaux, au cours des audiences publiques. Pourtant, dit-on dans le rapport, ces audiences permettaient à la population d'être informée des véritables problèmes sociaux de sa région.

Un verdict pessimiste à un congrès d'experts

Le Québec est en mauvaise santé mentale

par Solange Chalvin

Les Québécois s'ennuient au foyer, à l'école, au travail, parce qu'aucun projet collectif ne les réunit sous une même bannière. Il n'y a pas de santé mentale réelle ni possible, individuelle ou collective, sans projets, sans objectifs et sans finalités. Le Québec est par conséquent un pays en mauvaise santé mentale.

Dressant un tableau assez pessimiste de la santé mentale des Québécois, M. Marc Fortier des sciences de la santé de l'université Laval, a invité les 500 participants réunis à l'hôtel Mont-Royal par l'Association canadienne pour la santé mentale, à réfléchir sur leur destin, sur la qualité de la famille, de l'école, du travail, de la communauté.

Si cela ne va pas dans la famille, selon M. Fortier, s'est qu'il n'y a pas de projet commun entre les membres qui la composent.

"De façon générale, l'on n'a pas encore pensé à nous apprendre à nous servir de la famille comme un moyen privilégié pour nous rendre maîtres de nous-mêmes, de notre destin peut-être. La famille ne nous apprend pas le travail d'équipe au sein de projets communs, encore moins la discussion libre, franche, démocratique."

On marchandait des émotions, a dit le conférencier, on essaie de ne pas trop se faire de peine, mais rien n'est fait pour former notre engagement en vue d'une action lucide. C'est cette absence de projet commun qui provoque la dislocation de la cellule familiale, selon M. Fortier.

Cela ne va pas non plus à l'école qui est en perpétuelle contestation. Pourquoi? Parce que l'école se contente d'instruire et non d'éduquer l'en-

fant, répond M. Fortier.

"On a longtemps cru que l'école était le prolongement de la famille... c'est un mythe. L'école est le premier milieu de travail de l'enfant."

L'effort actuel pour la pédagogie active est trop timide et trop stupidement dénoncé, a dit M. Fortier, ajoutant que c'est pourtant la santé de l'es-

prit des jeunes qui se joue dans cette partie. En refusant de devenir manipulateur-manipulé, la jeunesse refuse la répression mentale et rejette un futur sans avenir.

Le monde du travail constitue toutefois, aux yeux de M. Fortier, la menace la plus grave à l'équilibre mental des Québécois comme des

Nord-Américains en général qui acceptent de continuer à vivre sans objectifs. "Engourdis par la répétition machinale, les travailleurs sans projets, sans objectifs et sans finalité venant de leur travail lui-même, s'usent irrémédiablement à récolter l'argent qui leur permettra en fin de semaine d'oublier ce qu'ils sont devenus à longueur d'an-

née, des êtres mentalement manipulés sinon abrutis, aliénés de leur créativité et de leur originalité propre."

Quand toute une population est en rendue à vivre au jour le jour, encastrée dans les murs du court terme, c'est demandé M. Fortier, comment peut-elle croire encore qu'elle est en bonne santé mentale?

Le texte avait été remis à l'avance à la presse. Ce projet relatif à la protection de la personne soumise à des traitements psychiatriques a trois buts:

- assumer le plus possible cette personne à tout autre type de malades;
- minimiser les effets de la contrainte dont elle peut être l'objet dans certaines circonstances bien précises;
- assurer la protection de ses droits fondamentaux par des mécanismes appropriés.

M. Castonguay a précisé que le projet de loi sera déposé en première lecture dès la reprise des travaux parlementaires. Il sera ensuite déposé à la commission permanente des affaires sociales pour étude et examen par les personnes et les groupes intéressés.

Le ministre se fait l'avocat d'une plus grande intégra-

Québec veut protéger les malades recevant des soins psychiatriques

Un projet de loi concernant les personnes soumises à des traitements psychiatriques sera présenté à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux parlementaires.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, dans un discours lu hier soir devant l'Association canadienne de la santé mentale, à Montréal.

Le texte avait été remis à l'avance à la presse. Ce projet relatif à la protection de la personne soumise à des traitements psychiatriques a trois buts:

- assumer le plus possible cette personne à tout autre type de malades;
- minimiser les effets de la contrainte dont elle peut être l'objet dans certaines circonstances bien précises;
- assurer la protection de ses droits fondamentaux par des mécanismes appropriés.

M. Castonguay a précisé que le projet de loi sera déposé en première lecture dès la reprise des travaux parlementaires. Il sera ensuite déposé à la commission permanente des affaires sociales pour étude et examen par les personnes et les groupes intéressés.

Le ministre se fait l'avocat d'une plus grande intégra-

tion du réseau des services de santé mentale à celui des services de santé.

L'accent sera davantage mis sur la personne et sa protection que sur les établissements qui en prennent soin, a noté M. Castonguay.

La voie explorée par le ministre, a-t-il ajouté, se situe à mi-chemin entre le modèle traditionnel où on considère

le malade mental comme un individu dangereux pour la société, et le modèle récent tout à fait à l'opposé qui, partant du principe que le malade mental est un malade comme un autre, renonce à particulièrement de quelque façon que ce soit, au plan de l'organisation, les services de santé mentale par rapport à l'ensemble des services de santé.

La mode devient politique

NEW YORK (PA) — La grande couturière brésilienne Zuzu Angel, qui compte parmi ses clientes les actrices Joan Crawford, Kim Novak et Margot Fonteyn, avait décidé il y a quelques mois de présenter une collection dont l'inspiration serait bucolique. On devait y trouver des oiseaux, des papillons et des fleurs.

Mais après la disparition de son fils Stuart, détenu et présumément torturé par la police de l'armée de l'air brésilienne, Mme Angel modifia radicalement ses motifs: il y a des oiseaux, beaucoup d'oiseaux sur les robes, mais

ils sont en cage; il y a des anges, mais ils sont la cible des canons; il y a des colombes et des enfants, mais les enfants sont tristes et les colombes sont noires.

En présentant sa collection l'autre soir à la résidence du consul du Brésil à New York, Mme Angel a déclaré qu'elle venait de créer la première collection de modes politique au monde. Depuis trois mois, cette grande couturière est à la recherche de son fils de 26 ans, né au Canada mais qui a grandi à Plymouth, au Massachusetts, où il a acquis le citoyenneté américaine.

Rester équilibrés dans un monde de fous...

(par Solange Chalvin) — Il est plus facile de nos jours de trouver un avocat ou un service spécialisé pour divorcer ou se séparer qu'un conseiller en relations matrimoniales et familiales. Il y a des gens en pleine santé, diplômés et aptes au travail qui vivent sur le bien-être social.

Il y a des familles qui créent de faim à Montréal pendant que certaines compagnies d'aviation mettent à la poubelle des repas préparés à l'intention de voyageurs qui ne se sont pas vus.

Mettant en lumière les multiples paradoxes d'une société de consommation, M. Léo Cormier, de la Société de service social aux familles, a dit qu'il était de plus en plus difficile de demeurer équilibrés dans un monde de fous.

Pour le travailleur social, qui s'adressait à la conférence de l'Association canadienne pour la santé mentale, aux problèmes de zones grises, le seul moyen de faire échec à l'indifférence collective des citoyens, à leur ennuï à l'apathie, est la participation. Or cette participation fait peur à tout le monde.

de, a-t-il dit, surtout aux pouvoirs municipaux, provinciaux et fédéraux.

De son côté, le Dr Pierre Vincent, psychiatre à l'hôpital Saint-Michel-Archange de Québec, a insisté sur les états dépressifs qui peuvent conduire jusqu'à la maladie mentale des groupes de citoyens isolés de la collectivité comme les mères de famille vivant en banlieue, les chômeurs, les étudiants sans travail, les "drop-outs", les assistés sociaux, etc.

Pour le psychiatre, une réforme profonde dans la distribution des soins et des budgets s'impose dans le domaine de la santé mentale. C'est à l'échelle du quartier, et non des institutions déjà en place, que les budgets doivent être répartis. Autrement dit, les services doivent aller vers la

population plutôt que d'obliger celle-ci à fréquenter les grandes institutions psychiatriques pour recevoir des services courants de santé mentale.

Il serait prétentieux de dire qu'on se préoccupe de santé mentale à l'échelle des quartiers, a dit M. Fortier, directeur-adjoint des sciences de la santé de l'université Laval.

"C'est tout au plus si l'on augmente parfois les ressources professionnelles et les soins et services de santé pour éviter le pire."

Pourtant, la présence d'une équipe psychiatrique dans la communauté est essentielle, a dit de son côté, le Dr Philippe Paumelle, professeur invité à l'université de Montréal et conférencier à l'Association canadienne de santé pour la santé mentale.

"Pour plaire aux familles et

Taxi: assemblée ce soir

L'Association métropolitaine des propriétaires de taxi se réunit ce soir, à la salle de la Caisse d'économie des pompiers de Montréal, pour examiner notamment la situation faite à l'industrie par les nouvelles tentatives d'or-

ganisation syndicale parmi les chauffeurs.

M. Henri Paquet, adjoint au président, annonce en outre que la question d'une hausse éventuelle du tarif sera à l'ordre du jour. La réunion commence à 20 heures.

Le tourisme étudiant n'est pas de tout repos

TORONTO (PC) — Les organismes internationaux et les gouvernements de plusieurs pays ont multiplié les mesures propres à favoriser les voyages à peu de frais pour les jeunes. Au cours de l'été qui s'achève, c'est par milliers que les étudiants canadiens et américains ont parcouru l'Europe, profitant des avantages que plusieurs institutions subventionnées mettaient à leur portée. Mais les témoignages de ceux qui viennent de rentrer indiquent que le tourisme à prix modéré présente aussi des inconvénients.

C'est ainsi que les gîtes pour étudiants sont surchargés et trop peu nombreux pour répondre à la demande des jeunes qui doivent, très fréquemment, passer la nuit à la belle étoile. Les prix des repas sont

aussi trop élevés a-t-on dit et l'auto-stop offre certains risques, surtout pour les filles.

Si l'expérience du tourisme doit se poursuivre chez les jeunes, les organismes internationaux et les institutions spécialisées devront se résoudre à construire des installations plus spacieuses et mieux équipées.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique



5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lacombe et Édouard-Montpetit) Tél.: 735-3623

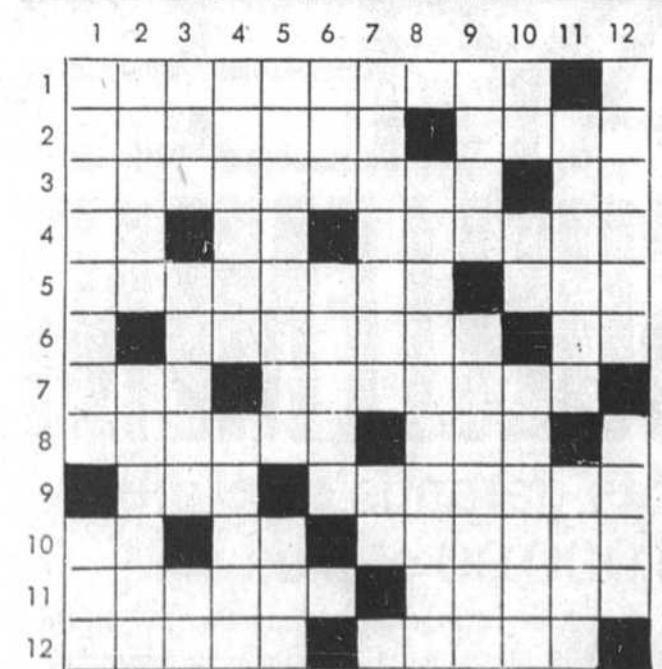
Cours de Fine Cuisine Familiale

Débutant le 13 octobre. Pour recevoir le prospectus des cours s'adresser à

2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal, 843-6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD depuis 1951

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Action de garantir.
- Absence morbide de volonté — Astuce.
- Cordon ornemental de verdure, de fleurs — Chlore.
- Charpente du corps humain — Fleuve de France — Oterai la vie.
- Omettre — Terre entourée d'eau.
- Tiras à toi — Prasadodyme.
- Ancien bouclier — Rend assimilable.
- Tirer le lait des vaches — Terre entourée d'eau.
- Obtint — Syn. de remonte-pente.
- Cadmium — Interjection — Imprimait.
- Assistons — Pareille.
- Arrêt ou ralentissement d'un liquide organique qui circule — Abréviation de météorologie.

Verticalement

- Petit wagon — Événement fortuit.
- Trompe — Délai pour le paiement.
- Souverain — Petit de la grue — Renforce l'affirmation.
- De la campagne — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, de la morale.
- Nourrir de son lait — Solipède.
- Dit qu'une chose n'était pas vraie — Partie du vêtement.
- Donnera envie — Sert à lier.
- Qualité de ce qui est durable.
- Garni un voilier, un mât de ses voiles, poulies, cordages — Partie de l'armure qui protégeait le pied.
- Obtenu — D'un verbe gai — Sale de nouveau.
- Détache la peau du crâne avec un instrument tranchant — Abréviation de kilomètre.
- Mouton mâle — Cérémonial quelconque.

Solution d'hier



PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361

Le prix des petites annonces encadrées est de \$4,20 le pouce de hauteur. L'heure de l'annonce est validée pour l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1,50 par jour avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire est de 0,05. L'heure de l'annonce est validée pour l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Les annonces sont prises de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

APPARTEMENT À LOUER

ROSEMONT: 2540 Des Carrières, 3 1/2, à sous-louer octobre à mai 1972, moderne, chauffé, équipé, balcon, possibilité meublé. P. Martin. Tél.: jour 384-6450, soir 725-8375, appt. 30. 4-10-71

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent, Outremont.

3 1/2 — 78. Façades rues, 4 fenêtres, \$92, meublé \$60 extra. Taxes d'eau, chauffage, eau chaude payées. 5-11-71

AHUNTSIC, grand 3 1/2, balcon, chauffé, près métro Sauvé, \$90.

Tél.: 381-6510 ou 384-6904 1-10-71

OUTREMONT: avenue Rockland, haut-duplex, 8 1/2, chauffé, \$225.

Visible du lundi au jeudi de 5.30 p.m. à 10 p.m. Tél.: 274-1951. 29-9-71

APPARTEMENT À PARTAGER

AVENUE DES PINS, et Côte-des-Neiges, jeune fille demandée pour partager appartement de 3 1/2 pièces, \$65 par mois. Tél.: 933-4169. 29-9-71

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Famille canadienne à Washington demande jeune fille langue française pour tâches ménagères et devoirs deux enfants, fréquentant lycée français. Visa assuré. Excellentes conditions. Ecrire Case 92, Le Devoir. 29-9-71

AUTO À VENDRE

FIAT 124: coupée sport, bleue, 1970, équipement au complet, radio AM-FM, avec pneus radiaux, 15,000 milles, \$2,750. Marc LaChance jour 334-8714, soir 323-3315. 4-10-71

COUGAR XR 7, 1967, de luxe, entièrement équipée, toit vinyl, automatique, servos, radio, parfaite condition \$1,275. Tél.: 733-6771. 30-9-71

À VENDRE

COLLECTIONNEURS! manuscrit autographié de Sacha Guitry, pièce en un acte. "Un soir quand on est seul" Librairie Encyclopédique, 1635 rue St-Denis, 845-0911. 30-9-71

BUREAU À LOUER

BUREAU meublé avec service partagé de secrétaire et réceptionniste. Adresse d'affaire, listing sur panneau et entretien inclus. Métropolitain angle St-Michel. Tél. 729-2817 ou 259-5737. 2-10-71

CHAMBRE ET PENSION

Très belle pension pour personnes âgées, atmosphère familiale, très bonne nourriture, très église, transports en commun, infirmière sur les lieux. Tél.: 381-0250, 382-3479. 29-9-71

COURS

COURS DE BALLET par Denise Roy, maître de ballet et Natalia Petescu ex-dansuse étoile des ballets de Roumanie. Tél.: 679-6490, soir 526-9330. 29-9-71

Mircea Manole, pianiste concertiste roumain vient de s'établir au Canada et donnera cours de PIANO et d'INITIATION MUSICALE. Tél.: 679-6490, soir 526-9330. 29-9-71

CHAMBRE À LOUER

Chambre située sur Girouard près chemin Côte St-Louis. Dame ou jeune fille seulement. Tél.: 484-1332. 30-9-71

CHALET À LOUER

STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5, chauffés, flanc montagne, foyer, meubles Thibault, TV, équitation. Semaines: prix réduits automne (libre congé Action Grâce). Tél.: 256-6825, Fin semaine. 254-6728. 4-10-71

CANTONS DE L'EST North Hatley, (sortie 71) meublé sur pentes de ski (Montjoye). Idéal aussi pour skidoo. (Fin de semaine, semaine, mois, saison). Libre immédiatement. Tél.: 819-642-2928. 30-9-71

COURS PRIVÉS

Professeur de piano, solfège, théorie, affiliée à "Vincent d'Indy", avec ou sans examen. Adultes bienvenus. Tél.: 274-3063. 2-10-71

Langue chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603. 1-10-71

FEMME DEMANDÉE

— Sténodactylo — dictaphone — 12 années de scolarité — 5 années d'expérience — très bonne orthographe pour journal quotidien de Montréal.

Adresse candidature à: Case 83 Le Devoir, Montréal J.N.O.

SECRÉTAIRE - BILINGUE

— Sténodactylo — dictaphone — 12 années de scolarité — 5 années d'expérience — très bonne orthographe pour journal quotidien de Montréal.

Adresse candidature à: Case 83 Le Devoir, Montréal J.N.O.

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ed., B. Ph., L. es Lettres, Tél.: 288-2332, J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

AVOCATS-NOTAIRES

ROXBORO — Magnifique split-level, 10 pièces, incluant bureau pour professionnel, division spécialement conçue pour respecter air de vie familiale. Localité idéale sur Montée des sources. Comptant — raisonnable. Betty Fryer 684-4171, 684-0872. IMM. WESTGATE courtiers 29-9-71

CIRCLE ROAD

Voisinage Marie de France 5018 MIRA — Cottage détaché, construction pierre solide, 8 grandes pièces, très éclairées. Salle avec cheminée, 2 1/2 salles de bain. Salle de jeu et salle de lavage, joli jardin. Occupation immédiate. Décoration récente. MLS. Prix: \$45,000. Conditions très avantageuses. Pour rendez-vous consultez Mme Fortin.

ISABELLE LAFRENIÈRE ING. courtiers

482-1381 "Notre intuition féminine vous aidera" 29-9-71

PROPRIÉTÉ À LOUER OU À VENDRE

ST-BRUNO, 1866 boulevard Boucherville, à vendre ou à louer bungalow, 8 1/2 pièces, grand terrain avec arbres fruitiers et paysage magnifique. A 10 milles de Montréal et 10 minutes de la pente de ski ou du golf. Pour rendez-vous 653-6328 30-9-71

TRAVAIL DEMANDÉ

Cherche travail à la journée de 9-4 p.m. Expérience et bonnes références. Tél.: entre 9-4 p.m. 342-2412 29-9-71

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

l'actualité

Au deuxième semestre

L'actif monétaire de la balance des paiements a augmenté de \$7 millions

L'actif monétaire net officiel de la balance canadienne des paiements internationaux n'a augmenté que de \$7 millions au deuxième semestre, en 1971.

Selon les estimations préliminaires de Statistique Canada, une sortie de capitaux de \$107 millions, soit \$49 millions de plus qu'au premier trimestre, a épongé presque entièrement l'excédent de \$114 millions enregistré au compte courant de la balance canadienne des paiements.

Par ailleurs, les mouvements de capitaux à long terme se sont soldés par une entrée nette de \$66 millions et ceux à court terme par une sortie de \$173 millions.

La principale caractéristique du compte courant au cours de ce second trimestre a été l'augmentation des importations de marchandises.

Celles-ci se sont accrues d'environ cinq pour cent comparativement à quatre pour cent pour les exportations qui se sont chiffrées par \$8,800 millions.

Au cours des six premiers mois de cette année, les recettes sur invisibles ont augmenté de un pour cent par rapport à 1970 pour atteindre \$2,176 millions tandis que les paiements sont demeurés pratiquement au même niveau, soit \$3,228 millions.

Selon Statistique-Canada, le déficit a donc légèrement baissé pour se situer à \$1,052 millions, diminution imputable particulièrement aux transferts.

En ce qui concerne la balance des paiements avec les États-Unis, le déficit du compte courant a diminué d'environ 50 pour cent par rapport à celui de la période correspondante de 1970 pour se fixer à \$227 millions.

Cette baisse s'explique par une augmentation de 6 pour cent du total des recettes courantes alors que les paiements n'ont augmenté que de trois pour cent.

Les exportations de marchandises canadiennes vers les États-Unis ont augmenté de 7 pour cent pour atteindre \$6,031 millions tandis que les importations ne s'accroissent que de trois pour cent et se chiffrent par \$5,439 millions.

Par ailleurs, au 30 juin 1971, l'actif monétaire officiel net du Canada s'élevait à \$4,852 millions, soit une augmentation de \$7 millions par rapport au trimestre précédent.

La valeur au compte du dollar canadien sur les marchés internationaux a baissé au cours du trimestre pour tomber de 100.59 cents canadien pour un dollar américain à 102.53 cents.

Les dépenses sous forme de prêts et d'avances par le Canada dans le cadre des programmes d'aide au développement se sont élevées à \$37 millions, c'est-à-dire \$13 millions de plus qu'au premier trimestre.

Environ les deux tiers de ces sommes ont été distribués aux pays du Commonwealth en Asie.

Pendant la même période, le Canada a reçu le remboursement du principal d'un montant de \$7 millions pour des prêts intergouvernementaux prolongés accordés précédemment.

Les Caisses d'entraide économique

Le capital souscrit atteint \$100 millions

L'entraide économique est maintenant à la tête d'un capital souscrit de \$100 millions, somme qui augmente actuellement au rythme de \$1 million par semaine. L'annonce de ce résultat a soulevé l'enthousiasme des délégués de chacune des caisses en fin de semaine à Québec à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des Caisses d'entraide économique du Québec.

Selon le président du mouvement M. Jacques Gagnon le développement industriel, commercial et institutionnel des régions rurales et semi urbaines exigera des sommes encore plus considérables aussi a-t-il encouragé tous ceux qui ont mis leur foi dans l'entraide économique, comme solution aux problèmes de sous-développement qui étreint le Québec, à redoubler d'ardeur dans leurs milieux respectifs.

En 1971/72 on s'attend à ce

que le nombre des membres de l'entraide économique dépasse largement 45,000, chiffre atteint au cours du dernier exercice. Pour y parvenir, l'entraide économique espère faire une percée en Abitibi et en Gaspésie, régions où l'absence d'instrument économique fonctionnel se fait cruellement sentir.

"Avec le même enthousiasme l'entraide économique fera de l'année qui vient celle de l'animation économique grâce à la diffusion d'un programme pratique et à l'effort d'un groupe de spécialistes", a signalé M. Gagnon.

De plus, l'assemblée annuelle a permis aux délégués des 37 caisses d'analyser et d'approuver les thèmes du mémoire que l'entraide économique entend soumettre dès le mois d'octobre à M. William Tetley, ministre des institutions financières au Québec.

économique

Des compagnies... en bref

Berkeley International Hotels lance une émission d'actions

Berkeley International Hotels Ltd., de Montréal, est passée de société privée à société publique par la vente de 200,000 actions ordinaires sans valeur au pair à \$2.20 l'action. Le capital social comprend 2,000,000 d'actions, dont une émission de \$75,000 déjà en circulation.

La société a l'intention d'effectuer une demande d'inscription à la Bourse canadienne.

Peu de temps après avoir

été constituée en société commerciale, plus tôt cette année, la Berkeley International a acquis l'hôtel Berkeley Ltee et l'Inter-Restaurant Management Corporation, de Montréal. Elle a en outre incorporé le Berkeley-Savoy Ltd., autrefois l'hôtel Savoy d'Ottawa, récemment acheté à M. Sam Berger, propriétaire des Alouettes de Montréal. Des négociations sont actuellement en cours pour l'acquisition d'un hôtel en Grèce.

Par l'intermédiaire de ses filiales, la société exploite également des établissements de restauration à l'Autoroute de Montréal, un restaurant - bar-salon privé au Forum et le restaurant du pavillon autrichien à Terre des Hommes.

Le produit net de l'émission de 200,000 actions ordinaires servira à l'achat de l'hôtel Savoy et à l'agrandissement de celui-ci.

Le reste du produit net vien-

dra augmenter le fonds de roulement.

La dette à long terme de Berkeley International Hotels, apparaissant au bilan anticipé le 31 mars 1971, s'élevait à \$2,209,290. De ce chiffre, \$1,150,000 s'applique à une première hypothèque et \$589,000 à une deuxième hypothèque sur l'hôtel Savoy.

L'actif total, comprenant des valeurs immobilières d'un ordre de \$3,550,000, se frappe à \$4,028,451.

Les marchés boursiers

Une septième séance à la baisse

Les prix étaient à la baisse dans tous les secteurs et la Bourse de Montréal a connu lundi sa septième séance de recul en autant de jours, avec une activité modérée.

Un analyste du marché a déclaré que la baisse de lundi pouvait avoir été causée par les déclarations du ministre des Finances, M. Benson, au sujet d'une éventuelle guerre tarifaire.

Il a rappelé les paroles prononcées dimanche par M. Benson au cours d'une émission télévisée américaine après la tenue d'une réunion du Groupe des Dix à Washington. Le ministre canadien a en effet déclaré qu'une guerre tarifaire pourrait résulter du maintien par les États-Unis de leur surtaxe de 10 p.c. à l'importation.

Cet analyste a cependant ajouté qu'il n'y avait pas eu de vente panique lundi à la Bourse de Montréal. Tout en soulignant le faible volume des échanges, il a fait remarquer qu'il n'y a tout simplement pas d'acheteurs.

L'ensemble des transactions effectuées à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne a porté à la fermeture sur un volume de 1,204,800 actions, contre 1,112,100 au même moment vendredi.

Les reculs l'ont emporté sur les gains dans une proportion de 205 à 62 avec 80 titres restant inchangés.

Parmi les reculs à la Bourse de Montréal, Pacific Petroleum a perdu 1 7/8 à \$32 1/4; Westburne International 1 1/2 à \$12; Simpsons Sears 1 1/2 à \$26; Asbestos Corp. 1 1/4 à \$31 3/4; ont perdu chacun 1 1/8; Wajax Ltd. à \$12 et Koffler Stores à \$1 1/8.

Parmi les meneurs, Logistics Corp. a gagné 1 1/8 à \$7 1/2. À la Bourse canadienne, Dumont Nickel a gagné un cent à 61 cents sur un volume de 58,800 actions et Mont Laurier Mines a gagné un cent à 79 cents sur un volume de 9,400 actions.

C'était la septième séance consécutive de baisse à la Bourse de Toronto.

Les observateurs se sont accordés à noter que les bourses canadiennes font l'objet d'une "pression considérable" de la part de Wall Street.

Parmi les principaux titres en recul, Imperial Oil a perdu un point à \$28 1/2; Falconbridge un point à \$86; Superstardinaire 1 1/8 à \$52 et Moore 3/8 à \$34 3/8.

Les transactions effectuées à la Bourse de Toronto ont porté sur un volume de 1,96 million d'actions et une valeur de \$16 millions, contre un volume de 1,86 million d'actions et une valeur de \$17.1 millions vendredi.

Les reculs l'ont emporté sur les gains dans une proportion de quatre contre un 429 contre 99, avec 255 titres restant inchangés.

Les secteurs les plus faibles ont été les banques, les grands magasins, les télécommunications, les boissons, les raffineries de pétrole, les valeurs immobilières et les services. Chacun des 17 éléments de l'indice des industrielles a clôturé à la baisse.

New York
Les cours ont subi une nouvelle baisse pendant la séance de lundi.

Toronto

La Bourse de Toronto a connu lundi l'un de ses pires reculs de l'année; les cotes étaient à la baisse dans presque tous les secteurs à la fermeture et l'activité était modérée.

MONTREAL

Suite de la page 11

Cresus	500	11	411	+1
Crusade	1000	74	74	-1
Daimon	1500	4	4	-1
DuPont	6000	10	9	0
Devils	1000	8	8	+1
D Leas	5000	7	7	5
Dumont	58800	64	60	+1
Duvau	5000	4	4	43
Dynco	6510	10	65	-5
Eagle Min	6695	395	395	+10
Erip Min	2000	6	5 1/2	-1/2
Expo Iron	500	52	52	-1
Exco Ung	3000	23 1/2	2	-3
Farway	600	625	625	-25
Fall Min	60700	144	131	-18
Fontana	500	4	4	-1
Futura	5000	26	25	+4
Gaspé	47000	58	55	+3
Gold Hk	11125	16	15	+1/2
Gras L	3500	17	17	-1
Gr W Min	1000	20	20	-1
Hanson	2000	17	17	-1
Israel Ont	4500	32	32	-1
James B	27500	32	31	-1
James B	4500	35	35	+1
Kal Res	11500	93	89	+3
Kingsw	15500	33	30	-1
Kontsu	21500	7	6 1/2	-1/2
Ladubor	5025	89	87	-48
Lynx Ctx	1500	15	15	-1
Macdon M	500	7	7	-1
MacLan	1000	75	75	-5
Mal Hydr	200	240	240	+15
Mihl Bn	21500	25	25	-1
Maybrun	2000	14	14	+1
Menorah	1000	9	9	-2
Microp	3000	17	17	-1
Mija Mns	20000	27	26	-27
Min Ore	5000	4 1/2	4 1/2	+1/2
Monteclair	500	41	41	-1
MT Laur U	9400	82	85	-1
More Mns	10000	26	22	+6
MT Jamie	2000	18	19	-1
M Pleas	2000	31	31	-1
Musoch	800	15	15	-1
Nat Unip	2000	18	18	-1
NK Rare	3000	26	24	+1 1/2
NV Canal	3000	6	6	-1
Novelle	4000	10	10	-1
NOB Min	1000	24	24	-1
Pac Ni M	11500	24	23	-1
Panac	2100	48	46	-48
Pan Am	11800	620	583	-60
Paramag	2000	3	3	-3
Patino	1600	119	119	+19
Phoenia	220	760	760	-10
Pine Ridg	1000	10	10	-1 1/2
Probe Min	9500	19	18	-3
Pringhorn	2000	130	126	-126
Puma P	2500	120	105	-110
Puma a	500	70	70	-5
Q Antim	500	40	4	-1
Que Coblt	2000	60	60	-5
Queenstn	1000	23	23	-1 1/2
Roy Agns	3999	35	32	-32
Stl Col	1850	165	16	-160
St Lucie	500	18	18	-2
Sabina	75	1703	170	-5
Safari	500	28	28	+3
Scandia	6500	17 1/2	17 1/2	+1
Scornis	1000	55	55	-1
Shelba	8000	6	5	-1 1/2
Shield Ov	2000	110	11	-110
Sil Shield	2300	265	264	-1
Sil S w A	500	160	60	-160
Sil S w B	1000	160	60	-160
Sil Stack	1500	55	52	-4
Silv Sum	5000	4	3 1/2	-1/2
Slocan	2000	70	66	-470
Subeo	500	24	24	-5
Tagami	9500	13	12	-1 1/2
Tache	4500	3 1/2	3 1/2	-1
Talism	1000	20	20	-420
Terres	1000	16	16	-16
Torcan	5000	8	7	-7
Toronto	8500	23	20	-23
Tower Res	1500	23	23	-2
Triton E	16700	90	85	-85
Troilus	10000	29	26	-29
Trent C	1100	100	10	-100
Wtrn Buf	1000	11	11	-1
West Hill	500	13 1/2	13 1/2	-13 1/2
Wim Crk	16710	43	38	-6
Wicon	7000	17	14	-17
Zinat Mines	9000	17	17	-1

En août

La balance commerciale des États-Unis enregistre un déficit de \$259 millions

WASHINGTON (AFP) — En août, pour le cinquième mois consécutif, la balance commerciale des États-Unis a enregistré un déficit, les importations ayant augmenté de 3,70 pour cent par rapport à juillet et s'étant élevées à 3,94 milliards alors que les exportations ont augmenté de 5,20 pour cent pour atteindre le chiffre de 3,68 milliards.

Le département du Commerce qui publie ces chiffres souligne qu'en août les exportations ont augmenté pour la première fois en trois mois. Le déficit de la balance commerciale pour le mois d'août s'élevait néanmoins à 259,7 millions de dollars. Le département souligne aussi que ce déficit est légèrement inférieur à celui de juillet qui s'élevait à 304 millions de dollars.

Par ailleurs, le déficit de cette année s'élève à 936,1

millions de dollars contre un excédent de 2,29 milliards pendant la période correspondante de 1970.

Le déficit d'août a été enregistré en dépit de la surcharge de 10 pour cent annoncée le 15 août sur les importations.

Enfin, M. Harold Passer, secrétaire adjoint au département du commerce, chargé des affaires économiques, déclare que la grève des dockers américains sur la côte du Pacifique exerce une influence défavorable sur les exportations et les importations.

Il souligne que l'augmentation des exportations est en partie due à une hausse des expéditions de charbon en août par rapport aux chiffres de juillet qui avaient diminué en raison de la grève des chemins de fer, par la hausse des exportations d'auto-

mobiles à destination du Canada ainsi que la vente à l'étranger d'avions et de produits chimiques.

M. Passer a fait en outre remarquer que la hausse des

importations a porté sur les produits de consommation, les diamants et les produits alimentaires tandis que les importations de machines, de bois et de fer ont diminué en août.

les indices

MONTREAL

	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Changement	-2.79	-1.55	-1.70	-1.00	-2.44
Clôture	176.69	150.17	212.49	76.36	175.72
Semaine der.	185.60	152.97	217.93	183.09	78.11
Mois der.	183.47	152.52	208.33	180.56	79.05
1971 haut	189.09	161.53	218.23	185.16	95.75
1971 bas	176.23	149.59	172.04	171.18	76.08

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétales
Changement	-2.05	+0.31	-1.44	-4.45
Clôture	171.30	176.13	83.12	228.91
Semaine der.	177.81	174.34	86.78	237.37
Mois der.	176.42	168.69	88.71	236.88
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	172.83	161.82	84.33	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	887.63	891.72	877.48	883.47	-5.84
Transport	236.84	237.21	234.00	234.77	-2.24
Serv. publ.	109.50	109.98	108.58	109.18	-0.32
Ensemble	303.41	304.51	300.03	301.69	-2.10

Baisse de l'or

LONDRES — L'once d'or fin cotait \$42.35 hier, sur le marché européen de l'or, comparativement à \$42.65 vendredi.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,

7035 AVE. DU PARC

270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

TRADUCTIONS TRAVEX Inc.

Techniques — Commerciales — Publicitaires

630 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 111

843-3644

Demandez ce dépliant

qui vous indiquera comment obtenir un prêt de la BEI en vue d'établir, de développer ou de moderniser votre entreprise.



BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTREAL—110 ouest, boul. Crémazie—Tél.: 382-2891
—800, carré Victoria—Tél.: 878-9571



REGULIERES ET "KING"

270-1141

TRADUCTIONS TRAVEX Inc.

Suite à la page 12

CHICAGO EN B747 PAR AIR FRANCE... SEULEMENT PAR AIR FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à Chicago pour goûter au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago. Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West: Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis, Las Vegas, Dallas et Denver.

Le B747 d'Air France vers Chicago tous les jours
Départs:
Vers Chicago: 14h30
Vers Montréal: 17h20



AIR FRANCE

Puisque c'est lui qui fera les frais à l'achat de son automobile...

"Il faut mettre le consommateur dans le coup"

par ANDRÉ TARDIF

Devant les perturbations considérables que doit affronter actuellement le monde de l'automobile, un administrateur de cette industrie a décidé qu'il était temps de mettre les consommateurs dans le coup, puisqu'en fin de compte, ce sont eux qui devront faire les frais des dispositifs sécuritaires et anti-pollution dont devront être équipées les voitures de demain.

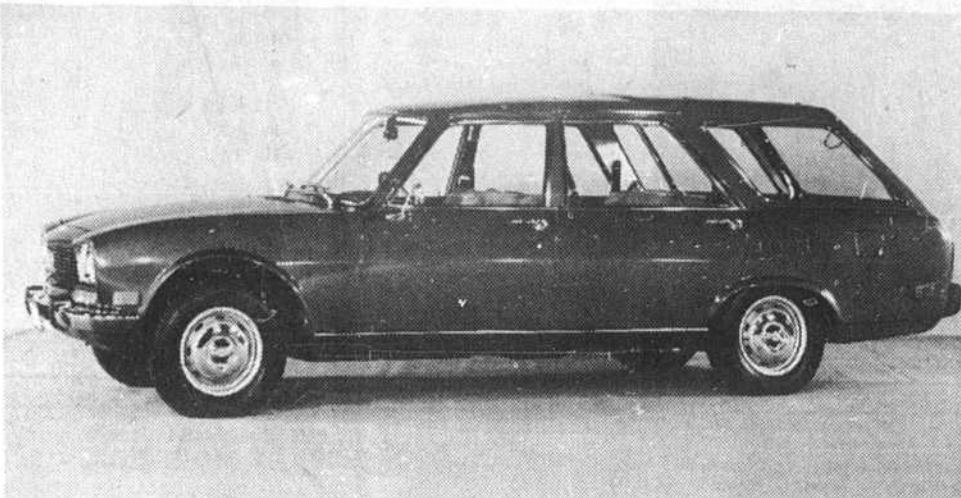
M. Christian Lafargue, le nouveau vice-président et directeur général de Peugeot Canada Ltée, avoue sans ambages que la fabrication d'automobiles n'est pas un travail de tout repos. Il attribue, d'une part, les perturbations actuelles à la lutte sérieuse qui oppose les industries américaine, japonaise et européenne, celle-ci disposant maintenant du plus grand marché potentiel du monde capitaliste, et d'autre part, de préoccupations nouvellement actives quant à la sécurité et à l'environnement.

Note inutile?

"Si les programmes nord-américains mis en marche pour permettre à l'automobile de respecter ces deux facteurs me semblent tout-à-fait louables dans leur esprit et dans leur ensemble", a dit le jeune et dynamique administrateur de Peugeot, "ils m'apparaissent toutefois charrier certains effets secondaires qui sont, eux, discutables et qui devraient être étudiés sérieusement avant que le consommateur n'ait à payer inutilement l'addition."

Il déplore que dans le domaine de la sécurité, les solutions retenues sont exclusivement de sécurité passive, qui ne s'appliquent que quand le conducteur est déjà en grand danger.

"Les constructeurs européens ont toujours cru et continuent de croire en la valeur égale de la sécurité active attenante à la maniabilité, au freinage vraiment efficace et à la bonne tenue de



RACÉE ET SPORTIVE tout en acceptant une imposante charge utile, voici la nouvelle wagonnette Peugeot 504. Conçue comme une utilitaire robuste, elle conserve intégralement les qualités de tenue de route, d'accélération et de freinage du sedan 504, ce qui en fait une familiale sans rivale dans sa catégorie.

route de leurs autos", a-t-il dit.

"Nous sommes forcés d'admettre que l'industrie américaine n'a pas un très bon dossier dans ce domaine. Son long retard à adopter des améliorations indiscutables telles que les suspensions modernes, les pneus à carcasse radiale, les sièges anti-fatigue, les freins à disques et les répartiteurs de freinage le prouve amplement."

Les phares à iode

M. Lafargue, qui rencontrait la presse écrite et parlait ces jours derniers à l'Auberge Saint-Tropez, a également cité en exemple les phares à iode, que le gouvernement des États-Unis — et celui du Canada par voie de conséquence — refuse d'accepter même s'ils sont largement utilisés en Europe.

"Quiconque a fouillé la question le moins d'un peu sait fort bien que les phares à iode sont beaucoup plus efficaces et mieux contrôlés, donc moins éblouissants que les fameux phares scellés que l'on nous impose à tous, diminuant ainsi notre marge de sécurité dans l'obscurité."

Selon lui, le but visé ris-

que d'être partiellement manqué si la tendance à la sécurité active est découragée au profit de la sécurité passive uniquement.

Il note deux mesures particulières qui risquent, malgré la valeur des préoccupations les motivant, d'entraîner des conséquences difficiles à évaluer avec précision: l'installation prochaine de pare-chocs pouvant résister à des impacts élevés, et celle de coussins se gonflant automatiquement pour protéger les occupants en cas de choc.

Au sujet des pare-chocs, mesure qui émane selon lui des compagnies d'assurances désireuses de diminuer leurs déboursés, M. Lafargue a dit que leur installation implique une forte augmentation du poids des voitures — avec toutes les conséquences que cela implique dans certains cas — ainsi qu'une hausse importante du prix à l'achat.

Quant aux coussins gonflables, il note que les manufacturiers américains, quoique moins taxés par cette mesure que leurs confrères européens, n'en contestent pas moins devant les tribunaux cette ordonnance à venir, et ce pour des raisons difficilement critiquables.

L'hiver dernier lors des épreuves pré-olympiques, le départ de cette descente avait été jugé dangereux.

"Par ailleurs, ce qui me semble plus important, ces changements vont provoquer la disparition des voitures sous-compactes à un prix vraiment économique. Les autos les plus accessibles ne pourront être que les compactes actuelles, à un coût très élevé. Nous pouvons deviner dès maintenant les conséquences de cette situation sur le porte-monnaie du citoyen."

Moteurs propres

M. Lafargue a aussi souligné que le public acheteur devra également faire les frais de normes anti-pollution pour les moteurs, "quoique dans ce cas, la voie de l'avenir est indiscutable".

Il a révélé qu'une alliance récente entre les maisons Peugeot, Renault et Volvo pour la fabrication de moteurs "propres" leur donnait une nette avance technique dans ce domaine.

"L'augmentation considérable du coût de fabrication et du poids des voitures qui résultera des mesures anti-pollution et de sécurité entraînera vraisemblablement une hausse de prix allant de \$600 à \$1,000, que l'acheteur devra payer. Il est probable que cette hausse de prix poussera l'automobiliste à ralentir de beaucoup sa fréquence de remplacement et à rechercher des voitures possédant une plus grande longévité et une meilleure qualité."

Le directeur général de Peugeot au Canada pense que sa compagnie est très bien placée dans la course qui s'amorce, même si elle a certaines réserves face au type des mesures sécuritaires particulières que l'on veut appliquer en Amérique.

"Il est essentiel de mettre les consommateurs dans le coup. Il faut viser à dissiper certains malentendus et éclairer des coins d'ombre subsistant dans le débat que nous connaissons."

Expos: sauf Staub et Stoneman, tous peuvent être échangés d'ici '72

Selon le gérant Gene Mauch, "tous les Expos (de l'équipe 1971) sont sujets à être échangés d'ici la prochaine saison sauf, peut-être, Staub et Stoneman. Je crois que ce serait une erreur d'échanger Stoneman car il possède un excellent bras de lanceur, que nous avons nous-mêmes développé et fait progresser. Je ne veux pas dire que nous allons chambarder l'équipe d'ici 1972; je veux simplement laisser entendre qu'il n'y a pas, devant la possibilité d'échanges profitables, d'intouchables sur la présente équipe".

Cette déclaration du pilote des Expos surgit au moment où le club montréalais, à partir de ce soir, entreprend, au parc Jarry d'ailleurs et contre les Cubs de Chicago, sa toute dernière série 1971, ses toutes dernières 3 parties de la présente saison.

La soirée d'adieu

Un voyage pour deux à Mexico... un voyage pour deux à Miami... ou encore, la casquette de l'un des membres des Expos de Montréal. Ces prix... et plusieurs autres... seront offerts lors de la partie de jeudi soir au parc Jarry. Il s'agira alors de la dernière partie de la saison des Expos et leurs adversaires seront les Cubs de Chicago à 8h.05.

Tout comme en 1969 et 1970, le tirage des casquettes des joueurs sera le fait saillant des cérémonies de cette soirée. Le tirage, effectué à l'aide du talon des billets d'admission, suivra la présentation de chacun des joueurs.

Les lignes aériennes Canadien Pacifique offrent un voyage pour deux à Mexico. Quantité d'autres prix seront offerts au hasard du tirage. En voici une liste partielle:

Un yacht Sunray muni d'un moteur 40 forces Johnson et d'une remorque Wiscot, courtoisie de Sunray Boats, Outboard Marine et Wiscot Trailers; 500 gallons d'essence, courtoisie de Texaco Canada Ltée; 11 ensembles de caméras Kodak et cinq radios.

Les spectateurs qui ont participé au concours "Devinez l'Assistance" au cours de récentes semaines en ayant recours au programme des Expos, auront l'occasion de mériter l'un des deux prix suivants: (a) un voyage pour deux à Miami par Air Canada, ou (b) un téléviseur couleur portatif Admiral.

Les choix de "M. Hans" à B.B.

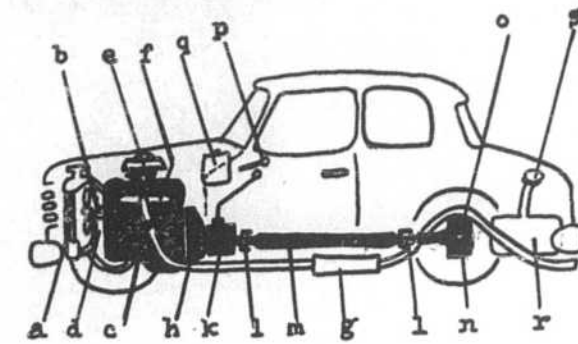
Avant le programme d'hier soir, notre sélectionneur avait une moyenne de 29,4%, soit 91 vainqueurs en 306 courses. Voici ses choix pour le programme de ce soir à la piste Blue Bonnets:

1ère course: 1-Natie's Pal (no 2); 2-Fiery Parent (no 3); 3-Copercraft (no 10).
2ème: 1-Tego Queen (1); 2-Bradella (7); 3-Due de Love (10).
Paris doubles suggérées: 2-1, 2-7, 2-10, 3-1, 3-7, 3-10 et (7) 10-10.
3ème: 1-Clock Hand (8); 2-Risque Tout (3); 3-Physical Fitness (10) 4-Clinton Chief (9).
Quinèlles suggérées: roulette 8-3-10-9.
4ème: 1-Queen Shirl (1); 2-Wendy Willow (1-A); 3-Fête de Mer (5).
5ème: 1-Road Stone (4); 2-Monde Bianco (9); 3-Ruling Monarch (3).
Quinèlles suggérées: roulette 4-9-3.
6ème: 1-Flaming Duke (6); 2-Whipple Pass (1); 3-Savonette (3).
7ème: 1-Miss Bravo (1); 2-Canadian Quest (7); 3-Polish Off (3); 4-Taxi Light (2).
Quinèlles suggérées: roulette 1-7-3-2.
8ème: 1-Vive le Ruler (4); 2-Big Chief Army (1); 3-Rebound (1-A).
9ème: 1-My Good Boy (5); 2-Protester (6); 3-Head Usher (2); 3-Flanureen (7).
Exactas suggérées: 5-6, 5-2, 5-7, 6-5, 6-2, 6-7.

DERRIÈRE LE VOLANT...

...avec Jean LABRECQUE

Qu'est-ce qu'un différentiel? Question fort compliquée si l'on en juge d'après cette réclame qui passe à la télévision. Voici la réponse:



Moteur avant, traction arrière:

- a) Radiateur
- b) Pompe à eau
- c) Moteur
- d) Carter des engrenages de distribution
- e) Carburateur
- f) Collecteur d'échappement
- g) Tuyau d'échappement avec son silencieux
- h) Carter d'embrayage
- i) Boîte à vitesses
- j) Accouplement à cardans
- k) Arbre de transmission
- m) Carter du couple conique et du différentiel
- o) Arbre de roue
- p) Volant de direction
- q) Batterie d'accumulateurs
- r) Réservoir à carburant
- s) Orifice de remplissage

S'il s'agit d'une traction avant, le différentiel est le boîtier contenant les engrenages communiquant la puissance de l'arbre de transmission à l'essieu-avant.

S'il s'agit d'une traction arrière, le différentiel est situé au bout de l'arbre de transmission, au milieu de l'essieu-arrière.

Pont arrière ou avant

Les engrenages mentionnés à l'intérieur du différentiel sont nommés pignon et couronne.

Le rapport du pont arrière, sur les voitures américaines, se mesure en calculant le nombre de rotations du pignon pour un tour complet de la couronne. C'est-à-dire un rapport numérique faible procure une meilleure vitesse de pointe, alors qu'un rapport élevé améliore les accélérations.

Le rapport du pont arrière sur les voitures européennes, on donne ce rapport en relevant le nombre de dents de la couronne par rapport au nombre de dents du pignon.

Comment choisir une voiture

En réponse à ceux qui désirent qu'à l'avenir on mentionne quelles voitures possèdent les dispositifs mentionnés dans la chronique:

Dans un proche avenir cela nous sera possible mais, pour le moment, voyez: 1-Votre budget \$\$\$ 2-Traitez une liste des voitures répondant à vos exigences, 3-Comparez et jugez de la plus intéressante.

D'ailleurs nous vous fournissons des fiches techniques assez concluantes, les termes seront à la portée de tous et nous aborderont en majeure partie les côtés accessoires, carrosserie etc. La seule difficulté consiste à tracer une liste complète car, pour \$5,000, vous inscririez 15 voitures.

EN BREF, EN BREF, EN BREF

Le VOYAGE-SUICIDE annuel des Alouettes dans l'ouest canadien ne comportera pas cette année le risque des saisons passées. En effet, le club de San Etcheverry n'y disputera que deux matches, et ce en quatre jours, à commencer par demain soir à Edmonton où les malheureux Esquimaux, auteurs d'une seule victoire en 10 rencontres, seront leurs adversaires. Puis, les Montréalais se rendront à Vancouver y affronter les Lions de la Colombie-Britannique samedi soir. Ils seront de retour à l'Autostade pour une confrontation d'extrême importance avec les Argonauts de Toronto, dimanche le 10 octobre prochain.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente, cession et transport cédé le 15 septembre 1971 à AFFILIATED FACTORS Corp. de toutes les créances présentes et futures, payables à Marcel Drouin (Mili) Ltee-Ltd, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 17 septembre 1971 sous le numéro 220183. Affiliated Factors Corp. le 22 septembre 1971.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU SAM GROSS

MARTIN GROSS, et c.
requérants

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le 25ème jour d'octobre 1971, à 10.00 a.m., Martin Gross, avocat, Stanley Gross et Ernest Gross, marchands, tous demeurant dans le District de Montréal, adresseront à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure siégeant dans la Chambre 31 du Palais de Justice, pour obtenir des Lettres de Vérification établissant que la Succession de feu Sam Gross, autrui résidant au 4680 rue Bourret, appartement 402, dans les Cité et District de Montréal, s'en dévoue de ses biens en faveur de MARTIN GROSS, STANLEY GROSS et ERNEST GROSS.

MONTREAL, 9 septembre 1971.
MEINELSON, SELICK, GROSS & PINSKY
Procureurs des requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 335 439
LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE FABRIQUE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3518 rue Edgar, Fabreville, Laval, district de Montréal,

demandeur

contre
DAME J. CROSS POMMAVILLE, Lettre officielle au 761 de Avenue, Fabreville, Laval, district de Montréal, et c.

IL EST ENJOINT À DAME J. CROSS POMMAVILLE à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 23 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Dagnault, Lalonde et Cousin, 1 Place Laval, Suite 305, LAVAL, Qué.

Avocats de la demanderesse

LIBAS LIMITED
AVIS est donné par les présentes que LIBAS LIMITED, corps politique d'impôt incorporé sous la Loi des Compagnies de Québec et ayant sa principale place d'affaires dans le District de Montréal, fera application auprès du Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec afin d'obtenir une dissolution de charte selon les règles de la Loi des Compagnies.

DATE À MONTRÉAL, ce 24 septembre 1971.
YELIN A. KIRSHENBLATT,
Attorney for Petitioner
LIBAS LIMITED

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 02-384 453-71
LES SOCIÉTÉS GRISSES DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires en la Cité et District de Montréal,

demanderesse

contre
LARRY SUDDARD, autrui des 488 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, dist. dist. et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT À LARRY SUDDARD à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 14 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Décar, Guy et associés, 638 Ouest, boul. Dorchester, suite 2528, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 284 187
BERNARD B. LAX, conseiller en placements, exerçant sa profession au DEUX Westmount Square, suite 104, dans la ville de Westmount, District de Montréal, Province de Québec,

demandeur

contre
KALYAN BASU, homme d'affaires, de la Ville et le District de Montréal, autrui résidant au 1214 rue Crescent et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT À KALYAN BASU à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 22 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Ahern, de Brabant, Nuss & Drymer, 411 Tour de la Bourse, Place Victoria, MONTREAL 115, Qué.

Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 100 290
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, demanderesse,

contre
GERALD CHARLEBOIS, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR À GERALD CHARLEBOIS

Avis vous est donné qu'une action en datation en paiement a été intentée contre vous par la demanderesse concernant la subdivision CENT CINQUANTE-SEPT de la DIX-SEPT VINGT-NEUF (229-137) de la Paroisse de Ste-Rose.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure à Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Ahern, de Brabant, Nuss & Drymer, 411 Tour de la Bourse, Place Victoria, MONTREAL 115, Qué.

Avocats du demandeur

LA PRADÉ & REINHARDT, 580, Place Armand, MONTREAL, Qué.

Avocats de la demanderesse.

PRENEZ AVIS que ELIE HAGGAR, résidant et domicilié au 235 rue Meloche, à St-Laurent, district de Montréal, présentera au Procureur Général de la Province une requête en vue de changer son nom pour celui de LEE AGAR.

MONTREAL, le 24 septembre 1971.
JACQUES RICHARD, avocat, 827 boulevard Décarie, Montréal 279, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 05-812 428-71
ANNICK PARAD, résidant et domiciliée à 3605 rue St-Urbain, apt. 1508, à Montréal, district de Montréal,

demanderesse,

contre
PATRICK G. KAMMERMEYER, de lieux inconnus, défendeur

AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.

MONTREAL, le 23 septembre 1971
Jean Masse, avocat, 235, boul. Dorchester, suite 418, Montréal.

Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 septembre, 1971, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED, de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à TRICOTS ANTONIN CORP., a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 23 septembre, 1971, sous le numéro 238-2678.

DATE le 24 septembre, 1971
CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home et associés, 2100 Place du Canada, MONTREAL, 101, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No 357 225
IAC LIMITEE, corps politique d'impôt incorporé, ayant ses bureaux et sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Ville de Mont-Royal, au 1220 Boulevard Graham, P.Q., demanderesse

contre
FLORIAN CHARTRAND, résidant et domicilié au 132 Levesque, Sturgeon Falls, Province de l'Ontario, défendeur

IL EST ENJOINT À FLORIAN CHARTRAND à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 21 septembre 1971
Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes O'Brien, Home

Les sports à la pige

STAFFORD SMYTHE, 51 ans, et **Harold Ballard**, 65 ans, respectivement président et vice-président du Maple Leaf Gardens et des Maple Leafs de Toronto, doivent subir leur procès pour vol et fraude. Après que la cour eut rendu cette décision, hier, Smythe et Ballard ont choisi un procès devant un juge de cour de comté plutôt que devant un jury. Smythe est accusé d'avoir fraudé sa compagnie d'une somme de \$240,000 et d'avoir volé \$146,000 en argent et en obligations du Gardens. Quant à Ballard, il est accusé d'une fraude de \$85,000 et d'avoir volé \$146,000 en argent et en obligations.

RUSTY STAUB, pour la 2ème fois en 3 ans, a gagné le trophée "Expo-vedette" décerné à la fin de la saison de baseball par Le Petit Journal, le lanceur Bill Stoneman finissant 2ème. L'an dernier, Bob Bailey avait été le vainqueur. Staub recevra le trophée, ainsi qu'un cadeau-souvenir, ce soir avant la joute entre les Expos et les Cubs de Chicago au parc Jarry.

CHARLES KING, expert-photographe, aurait dû gagner l'annuel tournoi de golf du Cercle des journalistes de Montréal au club Chantecler de Ste-Adele en fin de semaine...malgré des vents assez forts et des vents extrêmement "glissants"...et cela, pour la 2ème année consécutive. Malheureusement, il "s'amusa" à jouer 10 coups sur le 18ème trou, une normale-3, ce qui lui donna un total brut de 90...et ce qui permit à notre directeur de l'information sportive, Marc Thibault, de gagner le championnat du club pour la 6ème fois avec un compte brut "guère impressionnant" (c'est lui qui l'affirme sans la moindre hésitation) de 89. "Comme cadeau, ce fut un cadeau", de déclarer le "champion". Seulement 4 golfeurs sur 50 jouèrent moins de 100 coups!

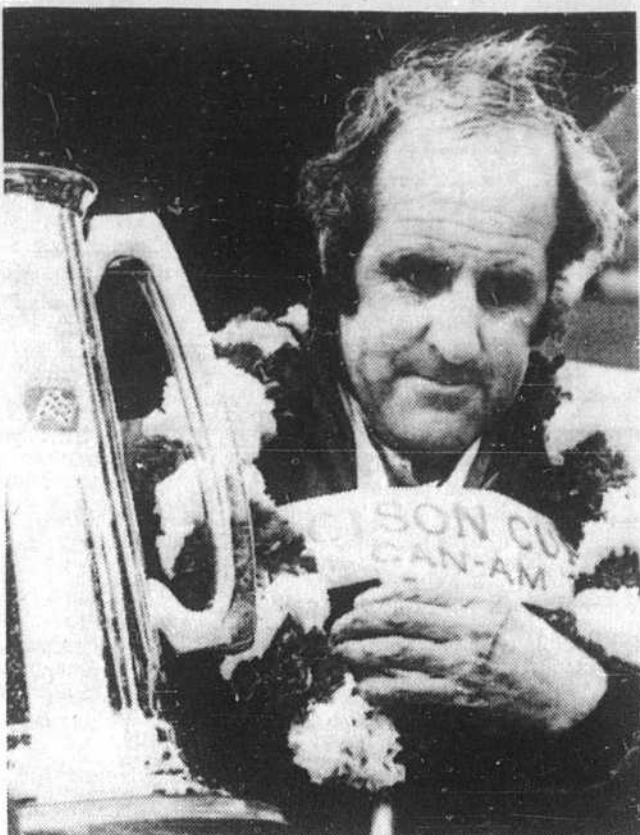
ST-CLOUD, Minnesota, aura une équipe dans la future ligue de hockey junior Can-Am que le président Bob Westmacott, de Winnipeg, tente d'organiser. On espère grouper 6 clubs pour la saison 1972-73, les villes de Thunder Bay, Ont., Kenora, Ont., Dauphin, Man., et Minneapolis, sans oublier Winnipeg, ayant déjà démontré un certain intérêt. Entre-temps, des hommes d'affaires d'Edmonton, Calgary et, encore, Winnipeg se sont rencontrés à Los Angeles pour tenter de lancer l'Association Mondiale du Hockey, une ligue qui rivaliserait avec la ligue Nationale et qui comprendrait 12 clubs partagés en 2 divisions. La section Ouest comprendrait des équipes de Los Angeles, San Francisco, Edmonton, Calgary, Winnipeg et St-Paul, Minnesota, tandis que la division Est alignerait des clubs représentant New York, Atlanta, Chicago, Milwaukee, Miami... et une autre ville pas encore désignée. A premier abord, le projet semble plutôt un mauvais risqué.

REJEAN HOULE, dimanche soir, a permis aux Canadiens de faire match nul 1-1 contre les Black Hawks de Chicago dans la ville des Vents et devant une foule de plus de 17,000 personnes. Le but donna une avance 1-0 au Tricolore, en fin de 2ème période. Stan Mikita marquant un but en début de 3ème période pour causer l'égalité. Gary Smith (0 but) et Phil Esposito furent les gardiens du Chicago pendant que Philippe Myre gardait le filet du Canadien. Il est possible, incidemment, que l'échange Smith-Gerry Desjardins entre Chicago et Californie soit annulé parce que Desjardins s'est rapporté au camp des Golden Seals avec une blessure. Le cas est entre les mains du président Clarence Campbell. Le jeune Guy Lafleur n'a fait que 3 courtes apparitions sur la patinoire à Chicago. Il souffre d'une blessure à l'aine qui, toutefois, ne semble pas trop grave.

VILLE D'ANJOU et son club de baseball junior ont connu une drôle d'expérience en fin de semaine. L'équipe se présenta pour une partie éliminatoire contre Pointe-aux-Trembles avec exactement 9 joueurs. Lorsque l'un d'eux, Bob O'Reilly, fut expulsé du jeu par les arbitres (pour avoir lancé son bâton par terre à plusieurs reprises après avoir été retiré sur 3 prises pour une 4ème fois d'affilée, la dernière sur élan), le club fut obligé d'accorder la victoire au Pointe-aux-Trembles (qui menait d'ailleurs 2-1 après 5 manches). Du coup, ce dernier gagnait la série 4-de-7 de la finale de la division Est de la ligue de baseball junior du district de Montréal et passait dans la grande finale contre Lachine. Il est assez incompréhensible que Ville d'Anjou n'ait eu que 9 joueurs puisque chaque équipe a droit à un alignement de 25 joueurs, sans oublier 20 réserves!

LEE TREVINO n'a pu s'approcher en fin de semaine de Jack Nicklaus, le premier boursier du golf américain, étant éliminé après 36 trous du tournoi Robinson. Jusqu'ici, le gagnant de l'Ornium Canadian a empoché \$197,219, soit presque \$10,000 de moins que Nicklaus qui a pour sa part gagné cette année \$207,080. Arnold Palmer est troisième avec \$194,937. Labron Harris fils, vainqueur du tournoi Robinson, a doublé ses avoirs de l'an dernier grâce au premier prix de \$20,000. Il sautait ainsi de la 87ème à la 51ème position de la liste des meilleurs boursiers. Au quatrième rang, on retrouve Gary Player, \$120,916, puis George Acher, \$112,730; Miller Barber, \$111,477; Bruce Crampton, \$106,736; Jerry Heard, \$106,329; Tom Weiskopf, \$104,825; et Dave Eichelberger, \$99,075.

HARRY "THE HAT" WALKER, à qui plusieurs prédisaient un congédiement comme pilote des Astros de Houston à la fin de la présente saison, a eu une agréable surprise hier



UN VAINQUEUR ÉPUISÉ! Denis Hulme, la main gauche tuméfiée des suites d'un accident à Indianapolis l'an dernier, démontre des signes d'épuisement à la suite de sa grande victoire, dimanche à Edmonton, lors de la 7ème épreuve de la série Can-Am. Le Néo-Zélandais remporta alors, aux dépens de l'Écossais Jackie Stewart, la coupe Molson au volant de sa McLaren. (Téléphoto AP)

quand le président et juge Roy Hofheinz l'a réembauché pour une autre saison, en même temps que le directeur-gerant Spec Richardson. On attribue, depuis quelques années, la tenue plus ou moins honorable des Astros au "paternalisme" du duo Walker-Richardson.

PIERRE DESJARDINS n'accompagnera pas ses coéquipiers dans l'ouest, puisque son nom vient d'être placé sur la liste des blessés pour une période de 30 jours (ou 4 parties). Opéré à un genou à la suite d'une blessure encourue au cours du match des As de la LCF contre les Alouettes en juin dernier, Pierre a effectué un retour au jeu il y a deux semaines, mais son genou le fait énormément souffrir. Par contre, le petit Gary Lefebvre, remis d'une blessure à la cheville, serait en mesure de reprendre son poste de flaqueur dès samedi à Vancouver, tout en agissant comme second de Sonny Wade pour les bottes de LNH (Red), a été libéré sans condition par les détenteurs de la coupe Grey hier. Blessé à une cheville lors de l'entraînement avant-saison, Storey n'a pas encore disputé un match cette saison.

GEORGE REED et **RON LANCASTER**, des Roughriders de la Saskatchewan, ont tous deux établi des records de la LCF, dimanche à Regina, lors de leur victoire de 28-14 sur Edmonton. En comptant sur une course de 17 verges ce qui devait s'avérer le touché vainqueur (son 10ème de l'année) au début du 4ème quart, Reed a soulevé la foule de 25,582 spectateurs puisqu'il obtenait ainsi le 92ème touché de son illustre carrière, un de plus que l'ancien record appartenant à Dick Shatto, des Argonauts. Le vétéran quart-arrière Lancaster, pour ne pas être en reste, a accumulé 179 verges via la passe (9 sur 21), portant ainsi le total de sa carrière à 25,661 verges, 79 de plus que le total-record accumulé par Sam Etcheverry au cours de sa carrière avec les Alouettes. Enfin, les deux passes de touché de Lancaster portaient son total à 183, deux de moins que le record établi par Russ Jackson lorsqu'il évoluait pour les Rough Riders d'Ottawa.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE									
	Est								
Toronto	10	8	2	0	223	189	16		
Montréal	8	5	3	0	159	141	10		
Hamilton	8	5	3	0	142	125	10		
Ottawa	10	3	7	0	194	221	6		
Ouest									
Calgary	11	8	3	0	230	121	16		
Regina	10	6	4	0	224	191	12		
Vancouver	10	4	5	1	177	216	9		
Winnipeg	12	4	7	1	280	202	9		
Regina	11	10	0	132	252	2			

LIGUE JUNIOR									
	Est								
Toronto 18	Calgary 7	Regina 28	Edmonton 14	Hamilton 19	Ottawa 7	Montréal 14	Edmonton 11h	Samedi	Montréal 14
Dimanche	Toronto à Ottawa	Hamilton à Calgary							

Meilleurs compteurs									
	Est								
Organ, O.	1	20	9	4	57				
MacMillan, T.	0	21	10	3	54				
McQuay, T.	8	0	0	0	48				
Canale, M.	0	7	13	2	48				
Coffey, H.	1	16	8	1	47				
Olsham, O.	5	0	0	0	30				
Van Ness, M.	4	0	0	0	24				
Symons, T.	3	0	0	0	18				
Cooper, O.	3	0	0	0	18				
Ouest									
Jonas, W.	3	29	13	9	95				
Robinson, C.	1	23	9	9	65				
Reed, S.	10	0	0	0	60				
Phillips, C.-B.	0	14	11	6	53				
Cutler, E.	1	12	11	7	52				
Abendschan, S.	0	18	10	3	51				
Thorpe, W.	7	0	0	0	42				
Herron, W.	7	0	0	0	42				

LIGUE NATIONALE									
	Est								
Miami	1	0	1	1,000	39	24			
N.-Angleterre	1	1	0	500	27	40			
Jets de N.-Y.	0	1	0	0	0	22			
Buffalo	0	2	0	0	0	51			
Centre									
Cleveland	2	0	0	1,000	45	13			
Cincinnati	1	1	0	500	47	35			
Pittsburgh	1	1	0	500	36	27			
Houston	0	2	0	0	0	14			
Ouest									
San Diego	1	1	0	500	21	48			
Kansas City	1	1	0	500	20	35			
Oakland	1	1	0	500	20	40			
Denver	0	1	1	0	0	24			

Section Nationale									
	Est								
Dallas	2	0	0	1,000	91	44			
Washington	2	0	0	1,000	54	20			
Géants de N.Y.	1	1	0	500	45	70			
St-Louis	0	1	0	0	0	17			
Philadelphie	0	2	0	0	0	21			
Centre									
Chicago	2	0	0	1,000	37	32			
Minnesota	1	1	0	500	33	23			
Détroit	1	1	0	500	47	23			
Green Bay	1	1	0	500	74	55			
Ouest									
Atlanta	1	0	1	1,000	40	37			
N.-Orléans	1	1	0	500	44	58			
San Francisco	1	1	0	500	35	40			
Los Angeles	0	1	1	0	0	44			

Pittsburgh 21, Cincinnati 10
Cleveland 14, Baltimore 13
Kansas City 20, Houston 14

Baseball

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	Est	G	P	Moy.	Diff.
x-Pittsburgh	96	64	600	—	
St-Louis	88	71	553	7½	
Chicago	82	77	516	13½	
New York	82	77	516	13½	
Montréal	69	89	437	26	
Philadelphie	66	94	413	30	

Ouest

S. Francisco	88	71	553	—
Los Angeles	87	72	547	1
Atlanta	80	80	500	8½
Cincinnati	79	81	494	9½
Houston	78	81	491	10
San Diego	60	98	380	27½

Avant-hier

St-Louis 7, Montréal 1	
New York 3, Pittsburgh 1	
San Francisco 12, Cincinnati 5	
Los Angeles 5, Atlanta 2	
Philadelphie 5, Chicago 1	

Hier

St-Louis à New York, soir	
(seul match à l'affiche)	

LIGUE AMERICAINE

	Est	G	P	Moy.	Diff.
x-Baltimore	98	57	632	—	
Détroit	90	69	566	10	
Boston	85	74	535	15	
New York	80	79	503	20	
Washington	62	94	397	36½	
Cleveland	58	101	365	42	

Ouest

x-Oakland	99	60	623	—	
Kansas City	85	74	536	14	
Chicago	77	82	484	22	
Californie	74	85	465	25	
Minnesota	73	84	464	25	
Milwaukee	68	90	430	30½	

(X: Clubs champions)

AVANT-HIER

Baltimore 5, Cleveland 0	
Boston 8, Washington 1	
New York 3, Detroit 2	
Oakland 7, Milwaukee 0	
Minnesota 6-3, Kansas City 2-5	
Chicago 6, Californie 5 (10 m.)	

Hier

Aucune partie à l'affiche.	
----------------------------	--

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Chicago, Hands (12-18) à Montréal, McAnally (10-12), 8h05.	
St-Louis, Carlton (19-9) à New York, Ryan (10-13), 2h05.	
Pittsburgh, Ellis (19-8) à Philadelphie, Wise (16-14), 7h35.	
Cincinnati, Simpson (4-7) à Atlanta, Niekro (14-14), 8h05.	
Houston, Richard (2-1) à Los Angeles, Singer (9-17), 11h.	
San Francisco, Perry (15-12) à San Diego, Acosta (3-2), 10h30.	

LIGUE AMERICAINE

Kansas City, Heldund (15-7) à Oakland, Hunter (20-11), 11h.	
Californie, Messersmith (19-13) ou Murphy (6-17) à Minnesota, Hall (4-6), 2h30.	
Milwaukee, Pattin (13-14) à Chicago, Bradley (15-14), 9h.	
Détroit, Coleman (19-9) à Cleveland, McDowell (12-17) 7h45, plus la fin de la partie du 20 juin dernier qui avait été interrompue.	
Boston, Peters (14-10) et Culp (14-15) à Baltimore, McNally (20-5) et Cuellar (20-9), 2, 5h30.	
New York, Stottlemyre (15-12) à Washington, Broberg (5-9), 7h30.	

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE

	P	AB	P	CS	Moy.
Torre, St-Louis	159	606	96	228	364
Clemente, Pitts.	130	517	81	177	342
Beckert, Chicago	131	530	80	181	342
Garr, Atlanta	133	608	106	217	340
H. Aaron, Atlanta	138	601	160	319	
C. Jones, N.-York	133	494	61	157	318
M. Alou, St-Louis	147	604	83	190	315
Brook, St-Louis	134	628	124	197	314
W. Davis, Los A.	135	630	84	197	313

CIRCUITS

Stargell, Pittsburgh, 47; H. Aaron, Atlanta, 47; L. May, Cincinnati, 39; E. Williams, Atlanta, 33; D. Johnson, Philadelphie, 33; Bonds, San Francisco, 33.	
Torre, St-Louis, 136; Stargell, Pittsburgh, 124; H. Aaron, Atlanta, 118; Bonds, San Francisco, 101; L. May, Cincinnati, 99.	

LANCEURS

McGraw, New York, 114; 233; Gulletti, Cincinnati, 104; 227; Downing, Los Angeles, 20-8; 714; Ellis, Pittsburgh, 19-8; 704; Carlton, St-Louis, 19-9; 679.	
--	--

LIGUE AMERICAINE

	p	ab	p	cs	mo
Oliva, Min	126	487	73	164	303
Murcer, NY	143	518	93	172	332
Hettenmund, Bal	138	478	81	153	329
Tovar, Min	154	644	93	200	333
Carew, Min	144	571	88	176	308
Otus, KC	147	555	80	167	301
W. Horton, Det.	137	492	63	144	292
White, NY	144	515	82	149	292
Uhlender, Cle	139	491	51	141	292

CIRCUITS

H. Jackson, Oakland, 31; Melton, Chicago, 30; Cash, Detroit, 30; H. Smith, Boston, 29; F. Robinson, Baltimore, 28; Petrocelli, Boston, 28; Nettles, Cleveland, 28; Killebrew, Minnesota, 28.

Premier coup de semonce, l'IDOC met en doute la représentativité du synode

ROME (AFP) — La représentativité du synode qui s'ouvre jeudi à Rome a été mise en cause hier par l'IDOC (organisme inter-confessionnel, de tendance progressiste, spécialisé dans l'information sur l'Eglise catholique), au cours de sa première conférence de presse de la saison.

Les orateurs ont été l'abbé René Laurentin (France), selon lequel le synode de-

mandera l'ordination des hommes mariés, le père Marx Reuver, l'abbé Reuten Joost et le Dr Léo Alting Von Geusau (Pays-Bas).

Les orateurs ont démenti indirectement l'assurance donnée dimanche par Paul VI, selon lequel le synode "représentera l'Eglise tout entière".

Un communiqué de l'IDOC dénonce les évêques qui ar-

riveront à Rome "sans leur peuple".

Environ 20% d'entre eux "n'ont jamais consulté leur peuple, tant sur la justice dans le monde que sur les ministres de demain. Ces évêques ne peuvent valablement représenter leurs peuples".

De son côté, l'abbé Laurentin mettait en garde contre le risque d'une déception de l'o-

pinion par le synode: il y aurait "une grosse vague de départ de prêtres au Canada" et ailleurs s'il devait en être ainsi, assure-t-il.

Déjà, plus de 25.000 prêtres sont partis de 1964 à 1970 et le nombre des grands séminaristes a diminué de 1.000 par an, ces dernières années.

Soulignant l'importance du second thème du synode "La justice dans le monde", le théologien et journaliste français a demandé à l'Eglise une "prise de conscience de ses responsabilités, notamment de ses liens bénéfiques, mais aussi maléfiqes, avec les pouvoirs établis et les structures qui empêchent le développement des pays pauvres".

Il a mis également en garde contre "un pluralisme des chrétiens qui met les uns du côté des oppresseurs, les autres du côté des opprimés de sorte que leurs efforts se neutralisent sur l'essentiel". Il a cité, à ce sujet, le cas de la torture au Brésil.

En ce qui concerne le ministère sacerdotal, premier thème des débats, l'abbé Laurentin a estimé que 90% des évêques du synode sont déjà en faveur de l'ordination d'hommes mariés. Mais ce ne sera pas forcément un progrès, si les évêques n'ordonnent que des "conservateurs". Il faudrait étendre le sacerdoce non seulement aux hommes mariés mais, aux femmes mariées ou non, a-t-il dit.

nos forces, a continué l'évêque. Il y a urgence d'une participation plus large des laïcs, des religieux et des religieuses à tous les niveaux, et enfin, il y a un besoin de formation et d'animation plus poussée des responsables, pasteurs et laïcs.

Dans ce contexte, le chef de l'Eglise de Montréal a conclu en énumérant les principaux projets et les efforts déjà prévus aussi bien au niveau des paroisses que des organismes diocésains.

Il s'agit de efforts accomplis par les agents de la pastorale pour être résolument à l'écoute des chrétiens, proches ou lointains, qui leur posent des questions capitales", a-t-il déclaré.

● proposer aux jeunes des actions qui puissent leur faire découvrir le dynamisme de l'Evangile Gun-gile et le vrai visage de Jésus-Christ;

● aider les jeunes couples à fonder un nouveau foyer;

● développer le sens des responsabilités des chrétiens pour qu'ils s'engagent au service des défavorisés;

● continuer à améliorer la qualité des rassemblements d'Eglise.

"Le monde nous pose présentement des questions capitales", affirme aussi Mgr. Grégoire. Nous sommes ainsi provoqués à reconnaître la situation des chrétiens d'aujourd'hui, à convertir nos mentalités et notre agir, à entrer dans des vues et des tâches proprement évangélisatrices.

Mgr Grégoire

Les catholiques doivent reprendre contact avec les non-pratiquants

Avant de s'envoler pour Rome, où a lieu le synode, l'évêque de Montréal Mgr Paul Grégoire, a proposé à tous les catholiques, prêtres et laïcs, de s'efforcer de répondre aux attentes manifestées par les hommes d'aujourd'hui et de cheminer avec eux.

D'abord, Mgr Grégoire a demandé de reprendre le contact avec les non - pratiquants, les indifférents, ceux qui ont pris leurs distances par rapport à l'Eglise, pour discerner leurs attentes réelles mais aussi pour leur faire retrouver la pertinence du christianisme et de l'espérance que porte l'Eglise.

Vient ensuite plusieurs autres lignes de force qui ont surgi de la consultation des paroisses depuis plusieurs mois, et que l'évêque a endossées, dans une lettre rendue publique hier.

● aider les parents à éduquer leurs enfants chrétiennement et participer à la chose scolaire.

"Il faut aussi souligner la nécessité de politiques communes et de regroupement de

Dans Hochelaga-Maisonneuve

77% des catholiques ne pratiquent plus

par Gilles Provost

Une enquête sociologique menée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (à 95% catholique et 92% canadien-français) révèle que 77% des gens de cette région ne vont plus à la messe le dimanche. Chez les jeunes adultes (20 à 32 ans, le taux d'assistance à la messe oscille entre 10% et 15%. De plus, il y a maintenant plus de familles que de pratiquants: pour trois familles, on ne trouve que deux individus qui vont à la messe.

La situation a grandement évolué depuis dix ans. En 1961, en effet, il y avait 40.000 personnes dans les églises, le dimanche en 1971, il n'y en a plus que 16.000. Si on tient compte d'une baisse probable de la population, le taux d'assistance à la messe est voisin de 23% alors qu'il était de 51% en 1961. En gros, on peut donc dire que 55% des personnes du quartier qui allaient à la messe, il y a dix ans, n'y vont plus maintenant.

Cette désaffection est surtout sensible chez les jeunes adultes. Chez les 20-24 ans par exemple, le taux de pratique étaient de 51% chez les filles et de 45% chez les garçons, en 1961. Maintenant, il n'est plus que de 10 ou 11% chez les garçons et de 13 ou 14% chez les filles. D'ailleurs ce faible taux est maintenant commun à tout le groupe de 20 à 35 ans, c'est-à-dire à tous ceux qui sont maintenant en âge d'avoir de jeunes enfants.

L'enquête menée par un sociologue de l'archevêché, l'abbé Jean-Pierre Duchesne, révèle enfin que ce taux d'assistance à la messe diminuera probablement encore de 10 à 15% pendant les prochaines

années simplement pour des raisons démographiques, sans même que le taux d'assistance à la messe diminue.

Cette enquête a été réalisée dans le but de permettre aux paroisses de ce secteur de mieux faire face à leurs difficultés et de coordonner leur action en fonction de priorités plus réalistes. Déjà, quelques rencontres ont eu lieu entre les prêtres de cette région qui cherchent à mettre au point un plan d'ensemble et une répartition des tâches entre les diverses équipes de prêtres.

Il est important de souligner que ce ne sont pas les résultats alarmants de l'enquête qui ont amené ces prêtres à se grouper. Au contraire, c'est leur désir de se grouper et d'agir plus efficacement qui a été à l'origine de cette enquête qui n'a fait que confirmer leurs craintes.

Cette recherche que l'on commence déjà à diffuser dans les paroisses impliquées a donc porté sur des aspects très divers de la vie du quartier même si la faiblesse de la pratique religieuse fut la découverte la plus marquante.

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est limité par le fleuve Saint-Laurent au sud, par la rue Sherbrooke au nord et par les voies ferrées du CPR à l'est et à l'ouest (près de Moreau à l'ouest de Vau à l'est). A ce titre, il est presque fermé sur lui-même et forme une entité clairement distincte.

Il s'est développé d'abord en partant du coin sud-ouest et en s'étendant progressivement vers le nord et vers l'est. Les industries

qui ont suscité ce développement étaient justement attirées par le port de Montréal et par les voies ferrées.

Il en résulte que les logements les plus récents et en meilleur état sont plutôt situés le long de la rue Sherbrooke. On constate un dégradé progressif à mesure qu'on descend vers le fleuve et vers l'ouest. 64% sont des travailleurs manuels et la haute proportion d'adolescents laisse supposer un haut taux de chômage. Dans le secteur le plus défavorisé du quartier, 49% des hommes gagnent moins de \$3.000 par an. Globalement, 20% des familles n'ont pas ce qui est considéré comme le minimum vital.

Cette population est relativement stable mais on constate un fort mouvement d'exode chez les jeunes couples. Parfois, ils restent dans le quartier mais s'établissent près de la rue Sherbrooke où les logements sont plus beaux. En conséquence, dans l'ensemble du quartier, il y a peu de jeunes enfants et certains indices laissent penser que sur le plan statistique, la population vieillira de plus en plus dorénavant.

Pour le moment, les conclusions provisoires de l'enquête indiquent que les paroisses devront s'unir pour faire face à des difficultés financières probables à cause de la baisse des quêtes. Dans le domaine scolaire, les tâches devront aussi être redéfinies puisque la CECM prévoit supprimer des écoles élémentaires des paroisses en les regroupant. Les tâches d'aumôniers devront alors être réparties autrement.

l'actualité religieuse

Mgr Roy au Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a reçu hier matin les participants de la 5e assemblée générale de la commission pontificale "Justice et Paix" avec son président, le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

La session s'était ouverte le 22 septembre. Dans un discours, le pape a exprimé sa reconnaissance pour le travail accompli par la commission pendant les cinq années d'expérimentation qui ont suivi sa création et ses encouragements pour la nouvelle période de trois ans, prévue toujours à titre d'expérimentation.

La commission a pour but principal, a rappelé le pontife, de collaborer avec le siège apostolique pour "développer les rapports de l'Eglise avec le monde en tenant compte de l'expérience des siècles".

Ce sont des experts de la commission qui ont préparé le rapport "La justice dans le monde" qui sera soumis au prochain synode.

De plaisantes déductions

CITE DU VATICAN (AFP) — Les bruits d'une éventuelle démission du pape à l'âge de 75 ans qui ont circulé de nouveau à l'occasion de 74e anniversaire sont considérés par Radio-Vatican comme "de plaisantes déductions".

Dans un commentaire, la radio du Saint-Siège se plaint des attaques contre Paul VI, venant de certains milieux:

"On accuse le pape de tout: d'entente avec le capitalisme et de sympathie envers le communisme, de modernisme progressiste et de conservatisme borné, d'intégrisme intransigeant et de tactique accommodante. Avec des sentiments mal dissimulés, on évalue son âge, on scrute sa santé, on cite ses indispositions, on souligne les difficultés du moment et son sens des responsabilités, pour trouver le prétexte de plaisantes déductions."

Dialogue des Eglises réformées

BALE (AFP) — Les Eglises européennes issues de la réforme viennent d'adopter, au cours d'une réunion à Leuvenberg, près de Bale, un projet de formule de concorde (concordia) qui vise l'instauration d'une communion ecclésiale entre elles.

Ce projet, qui implique notamment l'intercommunion, le témoignage et le service commun, sera soumis aux Eglises luthériennes et réformées en Europe, aux Eglises unies qui en sont issues et aux Eglises d'avant la réforme qui leur sont apparentées, a annoncé hier un communiqué du conseil oecuménique des Eglises.

Les 44 délégués qui ont pris part à cette rencontre, du 19 au 24 septembre, représentaient quelque 60 Eglises européennes. Les discussions ont eu lieu sous l'égide de la Fédération luthérienne mondiale, de l'Alliance réformée mondiale, du secrétariat de foi et constitution, et du COE.

L'accord conclu ne vise nullement à la formation d'un "bloc" luthéro-réformé, pas plus qu'il ne tend à supprimer l'identité propre aux différentes confessions, précise un communiqué. Un comité a été constitué pour assurer la mise en route de l'examen du projet adopté et fixer les prochaines étapes du dialogue. La charge en est assumée par les professeurs Max Geiger, de Bale (réforme) et Marc Lienhard, de Strasbourg (luthérien).

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

(Les tarifs sont les suivants):

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$... pour un abonnement de ... mois à partir du ... 1971.

NOM

ADRESSE

Lettre ouverte de CP Air

John C Gilmer
Président

CP Air

1281 West Georgia Street, Vancouver 105, Canada
Tel (604) 684-7144



A NOS CLIENTS,

Il est clair que la plus grande confusion règne dans l'esprit de nombre d'entre vous quand il s'agit de faire des plans de voyage par avion. Les longues discussions des transporteurs aériens transatlantiques sur des propositions contradictoires de tarifs réduits, suivies de déclarations, attrayantes à dessein, faites individuellement par maintes compagnies aériennes, vous ont (c'est fort compréhensible) portés à vous demander: comment tirer le meilleur parti de cette "guerre des tarifs aériens".

Heureusement, la situation n'est pas aussi chaotique qu'elle en a l'air. Les tarifs aériens ne peuvent être fixés unilatéralement par les compagnies aériennes. Ils doivent être approuvés par les gouvernements concernés. En fait, la structure actuelle des prix restera en vigueur sans changement, jusqu'à expiration de l'accord sur les tarifs internationaux, le 1er février 1972.

En attendant cette date, CP Air n'a pas l'intention de semer encore plus de confusion, en lançant sa propre campagne de propagande dans la mêlée des déclarations et des contre-déclarations.

Cependant, nous voulons vous donner cette assurance très nette: Lorsque les nouveaux tarifs aériens transatlantiques entreront en vigueur, au mois de février prochain, CP Air continuera de vous donner ce qu'il y a de mieux en fait de transport aérien, à des prix concurrentiels avec ceux des autres transporteurs exploitant des lignes régulières.

Le Président,

John C. Gilmer

Canadian Pacific Air Lines, Limited